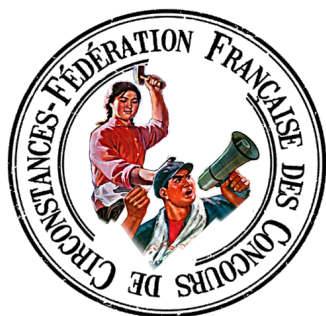




Réponses à Luigi

« Tout le pouvoir aux soviets ! »



Un Dossier pédagogique de la F.F.C.C.
(Fédération Française des Concours de Circonstances)

Table des matières

Réponses à Luigi.....	7
Avertissement.....	8
Avant-Propos.....	9
Ma recension du texte de Luigi.....	14
Luigi : « 1. Les partis révolutionnaires et leur histoire dans les pays impérialistes.....	14
Luigi : « 4. Les contre-pouvoirs dans la Ve : les élus locaux... c'est tout ! ».....	34
Luigi : « 7. Les forces démocratiques et populaires veulent-elles exercer le pouvoir ? ».....	51
Luigi : « 8. Comment devenir un sujet politique efficace et autonome ? ».....	63
Luigi : « 9. Faut-il compter, pour initier une révolution, sur le caractère insoutenable de l'oppression économique de classe ? »	81
Annexes.....	85
« Notice d'autorité »... réfractaire.....	86
Comment concevoir un Programme communiste, réel et actuel ?	91
Programme politique marxiste.....	92
Réécrire la constitution ?.....	93
Trouver un programme marxiste.....	96
Extrait des Instructions de Marx.....	99

Une Proposition de Loi.....102

Réponses à Luigi

Avertissement

Ces réponses à Luigi-Alberto Sanchi, s'inscrivent dans un contexte bien précis qui m'a semblé légitimer la diffusion du dossier pédagogique qu'elles constituent, à l'intention et à l'usage de nos petite camarades de la F.F.C.C. mais qu'il faut donc préciser pour éclairer le lecteur sur l'objet même de ce qui suit.

Ce contexte est assez clairement exposé dans l'extrait de correspondance qui fait l'Avant-Propos. Correspondance amicale, d'une part avec Luigi, d'autre part avec Pierre Wolinski qui me sollicitait par ailleurs sur un thème très proche.

Ce thème commun est assez largement d'actualité aujourd'hui où il préoccupe à juste titre la plupart des militants et intellectuels français se revendiquant peu ou prou du marxisme et/ou du communisme. Raison pour laquelle j'ai réuni ces éléments documentaires et pourquoi j'ai longuement développé ma réponse ... à Luigi.

Avant-Propos

Le sam. 20 févr. 2021, Luigi-Alberto Sanchi¹ m'écrit :

Cher Dominique,

toujours en passant, j'ai le plaisir de te faire un petit coucou, pour te remercier de me mettre en copie de ces riches discussions². Je n'ai pas toujours le temps d'y participer, mais j'apprécie beaucoup !

À ce propos, j'ai récemment fixé dans un texte de six pages quelques idées qui me trottaient en tête et qui pourraient t'intéresser. Je les ai envoyées à quelques amis, comme Aymeric³, qui les a trouvées pertinentes... Aujourd'hui, j'ai le plaisir de te les soumettre, dans le fichier ci-joint.

Si tu en as le temps, je te prie de les lire en étant à la fois indulgent avec l'auteur et féroce avec les bêtises, les ingénuités, les lacunes historiques et théoriques que tu pourrais y trouver. Ces pages n'ont pas vocation à être publiées, mais juste à éclaircir les facteurs - surtout politiques - qui freinent l'hypothèse révolutionnaire en France.

Un grand merci à l'avance pour ton attention, cher Dominique, et à bientôt à Tropiques j'espère, bien amicalement,

Luigi

Je répondis , deux semaines plus tard :

Bonjour Luigi

je réponds avec retard mais je te prie de me pardonner, au motif que j'ai été très absorbé (et le suis toujours) par mes implications et leurs contraintes dans ma "vie réelle" [...]. Qui plus est dans une période de dérégulation générali-

-
- 1 Luigi-Alberto Sanchi est Directeur de recherche au Cnrs - Institut d'histoire du droit (IHD, UMR 7184)
 - 2 Principalement des discussions avec des intellectuels marxistes, notamment Alain Badiou et Jean-Claude Delaunay sur le « CME ».
 - 3 Aymeric Monville est le fondateur et directeur des Éditions Delga, notre éditeur commun.

sée où nous constatons bien souvent être un peu seuls (du moins dans le "commerce des activités culturelles" au sens le plus large) à "résister" plutôt que "résilier", donc à persister dans notre farouche confrontation au réel, sans jamais céder à la délectation morose et sa cryptologie insignifiante de réunions zooms et autres in-postures réseautiques et dématérialisées. Nous y sommes il est vrai encouragés par les accomplissements aussi consistants que gratifiants à mettre au crédit du travailleur collectif du « Soviet » de Pernety-Plaisance.

C'est donc avec un retard certain mais avec une gratitude qui n'est en rien moindre que je te réponds enfin, pour d'abord te remercier ainsi qu'Ayméric de m'avoir communiqué ce très intéressant travail, sur une période assurément fondamentale pour comprendre « comment on en est arrivés là », mais que contrairement à vous deux j'ai vécu... et vécu "de près" comme "de loin" (donc avec une recul propice à juger des "faits têtus" relatés), et sur laquelle j'ai donc "beaucoup à dire".

Je te propose donc qu'on engage un débat là-dessus, avec nos "petits camarades". [...]

Je me propose donc de rédiger, une analyse marxiste (et contradictoire) de ces rapports, du strict point de vue de la critique par Marx de l'économie politique.[...]. Tant j'ai retenu et éprouvé la leçon de Marx, dans ses gloses marginales sur les errements de ses "petits camarades"... socialistes d'époque :

« Les rapports économiques sont-ils réglés par des idées juridiques ou n'est-ce pas, à l'inverse, les rapports juridiques qui naissent des rapports économiques ? »

C'est pourquoi le moment me semble venu de "m'étendre" sur ces déterminations du rapport social, dans et depuis l'infrastructure productive, sur le modèle adopté par Marx pour ses développements « critiques critiques »... *sur le « produit intégral du travail », ainsi que sur le « droit égal », le « partage équitable », afin de montrer combien criminelle est l'entreprise de ceux qui, d'une part, veulent imposer derechef à notre Parti, comme des dogmes, des conceptions qui ont signifié quelque chose à une certaine époque, mais ne sont plus aujourd'hui qu'une phraséologie désuète, et d'autre part, faussent la conception réaliste inculquée à grand-peine au Parti, mais aujourd'hui bien enracinée en lui, et cela à l'aide des fariboles d'une idéologie juridique ou autre, si familières aux démocrates et aux socialistes français.*"

[...] il me faut maintenant développer la vulgarisation de Marx et de son travail théorique et épistémologique fondamental sur les déterminations proprement économique-pratiques, relevant de l'anatomie productive du corps social... ça prendra sans doute quelques jours (vu le contexte évoqué en préam-

bule de ce message) mais je pense que ce sera fait bien avant que l'actuel "variant" de "pétainisme transcendantal" ne se soit définitivement épuisé... Encore merci donc pour cette introduction en forme d'invitation au débat.[...]

Un débat "franc et cordial" dont j'espère qu'il nous permettra, quand sera venu le moment de notre "grande contre-offensive de printemps", d'être fins prêts à la préparer par un tir de barrage de nos "orgues de Staline" critiques, sur la tête des renégats, des idiots utiles de la bourgeoisie et de leurs colabos... ignorants volontaires, écommunistes résilients... etc.

Fraternellement

Dominique

Peu après, je recevais ce message de Pierre Wolinski⁴ :

Salut Dominique,

Ça fait un bout de temps que je ne t'ai pas contacté... L'ambiance est très studieuse, dans mon labo d'Oxford. Cela ne m'a pas empêché d'entamer la Science de la logique de Hegel.

Il est assez improbable que je fasse un tour en France, et encore moins à Paris, dans les semaines, voire les mois qui viennent.

Malgré l'éloignement géographique, nous (moi et Léo principalement) avons tenté de débattre avec les ouailles de LC ce qui nous a valu : 1) de voir à quel point son entourage est dogmatique, et que son « institut » court droit au sectarisme et à la sclérose ; 2) de rencontrer des curieux qui flânent là où ils peuvent pour avoir des discussions rationnelles sur Marx, Hegel, et assez souvent les sciences en général. Au premier abord, ces curieux sont sincères dans leur démarche, ce qui est précieux, et ils tentent de lire de la philosophie sérieuse (et sérieusement). Malheureusement, tout cela se passe « à distance », et plusieurs d'entre eux sont des expat'.

C'est encourageant sur un point : il existe, dans ce marasme intellectuel, des gens sérieux et sincères. C'est une première étape de pouvoir discuter avec eux et d'agrandir un peu notre groupe de réflexion. Seulement, nous sommes encore assez éloignés de toute production intellectuelle utile et d'action pratique utile (y compris de long terme). L'autre problème est l'homogé-

4 Pierre Wolinski est Normalien, mathématicien et informaticien spécialiste d'intelligence artificielle, il vient d'être recruté par le département « ad hoc » d'Oxford pour y entamer sa carrière de (jeune) chercheur.

néité de ce groupe, constitué de beaucoup de scientifiques et de « petits-bourgeois » en général.

Sur la « production intellectuelle utile », j'ai commencé à réfléchir sur ce que serait un bon « programme » politique... qui n'aurait évidemment rien à voir avec les programmes électoraux. Je t'envoie ci-joint un brouillon, que je peine à terminer. La seule conclusion que je peux en tirer dans l'état actuel des choses est se réduit à une « première étape »: amener le plus de personnes possible à adopter une attitude rationnelle par rapport au monde, ce qui passe par une compréhension et une appropriation des textes théoriques fondamentaux. J'insiste sur l'« appropriation des textes », car c'est un gage d'indépendance vis-à-vis des intellectuels plus ou moins médiatiques et autres gourous.

Pour en rajouter une couche sur la lecture : tu disais « *le problème n'est pas que les gens ne lisent plus, le problème c'est ce qu'ils lisent* ». J'ajouterais : « et comment ils le lisent ». Les zélotes de LC (et bien d'autres) ne savent pas lire un texte. Ils lisent trop vite, ne font pas attention au sens précis des mots, ne retiennent que les passages ou les bribes qui leur « parlent »... ce qui les amène à des contresens systématiques. Ainsi, un friotiste m'a "interprété" un passage de Marx comme étant une confirmation de la thèse de Friot sur la « valeur économique », alors que ce passage dit l'exact inverse et s'avère en contradiction totale avec Friot.

Si je délire complètement, n'hésite pas à me le dire, l'isolement n'est jamais bon pour les neurones.

À bientôt,

Pierre W

J'ai reproduit, en annexe de ma réponse à Luigi, le texte que Pierre me soumettait, car n'ayant pas grand chose à redire à cette réflexion parfaitement claire et féconde de sa part, j'ai d'emblée considéré que c'était une excellente réponse aux propositions contradictoires que Luigi avait aimablement (et courageusement) soumis à mon amicale « férule ».

Désormais , au lecteur de juger.

Dominique Mazuet

Mai-juin 2021

Ma recension du texte de Luigi

Je reproduis ici l'intégralité de son texte en y insérant mes commentaires et objections.

Luigi : « 1. Les partis révolutionnaires et leur histoire dans les pays impérialistes

« Les grands pays européens, en premier lieu les futures puissances coloniales (France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas), ont été le berceau de l'organisation ouvrière et de ses théorisations, dans tout l'éventail de leurs formes concrètes. À partir du Manifeste et s'inspirant de la Révolution française et du « printemps » de 1848, l'option révolutionnaire a acquis une place centrale dans les projets politiques démocratiques, anarchistes, socialistes et communistes. Révolution de deux genres : d'un côté, une insurrection suivie de la conquête du pouvoir politique, sur le modèle bourgeois gagnant ; de l'autre côté, l'aboutissement du processus de transformation interne au capitalisme, oppresseur des peuples en dernière analyse. Être révolutionnaire a donc signifié, d'un côté, s'organiser pour une révolution politique, ce qui présuppose une volonté subjective et une conscience de classe ; de l'autre côté, préparer (ou simplement attendre) l'effondrement final du capitalisme, fuit de ses contradictions économiques analysées par Marx. Berceaux de ces projets révolutionnaires, les pays occidentaux n'en ont pas vu la réalisation, si ce n'est qu'à des périodes brèves et marquées par des catastrophes, à l'instar de la Commune de Paris ou des républiques soviétiques locales allemandes : cela est en partie dû à l'existence des colonies, qui dans les pays impérialistes permettaient au système de surmonter ses crises sociales et économiques. »

Cher Luigi, cette introduction contextuelle comporte selon moi un certain nombre d'erreurs et d'approximations.

D'emblée, si on peut dire, comme tu le fais, que :

Luigi : « en premier lieu les futures puissances coloniales (France, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas), ont été le berceau de l'organisation ouvrière et de ses théorisations, dans tout l'éventail de leurs formes concrètes »

Pour que ce genre d'incipit ait une portée instructive il faut en exposer la raison... à savoir qu'il s'agit des pays où précisément une classe ouvrière s'est développée et s'est organisée du fait du développement industriel des forces productives (sous l'impulsion intéressée de la bourgeoisie). De plus il faut mettre en rapport intelligible ce développement industriel et celui de la nouvelle forme de colonialisme « impérialiste » qui se développe conjointement.

Luigi : « À partir du Manifeste et s'inspirant de la Révolution française et du « printemps » de 1848, l'option révolutionnaire a acquis une place centrale dans les projets politiques démocratiques, anarchistes, socialistes et communistes. C'est en revanche dans un ensemble semi-dépendant et peu industrialisé comme l'empire russe que le projet révolutionnaire de type blanquiste, porté par les bolcheviques, a réussi. »

Le « projet révolutionnaire » porté par les bolcheviques était tout sauf « blanquiste ». L'histoire des partis « révolutionnaires » marxistes me semble donc mal partie...

Comme je viens de le rappeler (textes à l'appui) à quelques uns (et hélas l'apprendre à beaucoup) à propos de la commémoration (opportuniste et bouffonne) de la Commune de Paris (par tous nos neu-neus soit-disant « révolutionnaires »), les positions de Marx comme de Engels, dont s'inspiraient explicitement Lénine et les bolcheviques étaient en opposition radicale aux « blanquistes » et autres anarcho-utopistes du même tonneau « rebelle » ...

Sans parler des « proudhoniens », etc. Et c'est d'ailleurs bien pour ça que les bolcheviques, eux... ont réussi.

Luigi : « À partir de 1917, la forme que la lutte politique a prise chez les classes populaires y compris des pays impérialistes a amplement dépendu de l'organisation mise en œuvre depuis Moscou, la Troisième internationale ; l'Europe occidentale a dès lors cessé d'être le centre de l'activité politique révolutionnaire. »

Ah bon !?

Luigi : « Les conquêtes et avancées sociales du prolétariat des pays impérialistes – que l'on pense, pour la France, à 1936 – ont été obtenues grâce à l'activité internationale déployée depuis le pivot soviétique avec le concours des dirigeants communistes de tous les pays. »

L'observation même sommaire du processus historique dément ce genre d'affirmation. Pour reprendre ton exemple de 1936, il est notoire que les avancées sociales du Front Populaire ne devaient rien à « la main de Moscou » mais furent le fruit laborieux des luttes de classes menées localement, dans la production, les usines, etc. Ce fut le résultat, du reste fragile (comme l'a montré la suite) d'un rapport de force fondamentalement national, circonstanciel et local, alors favorable à la classe ouvrière, dans une période où l'économie occidentale telle qu'issue de la première guerre mondiale, sortait supposément d'une crise « sans précédent ». Ces avancées ne durent pas grand chose au « pivot soviétique » quels que soient les très estimables mérites des soviets, la portée idéologique stimulante et féconde de leur révolution et la « base arrière » qu'elle a pu représenter pour certains. De plus, en Allemagne par exemple, les thèses « révolutionnaires » notamment luxembourgistes ou kautskystes étaient frontalement opposées à celles de Lénine ou plus tard Staline. Idem en France, sans parler de la SFIO, des scissions syndicales, etc.

Luigi : « C'est encore par la guerre générale que les pays impérialistes ont tenté de régler la question communiste en 1939 ; non escomptée au départ, la victoire soviétique de 1945 sur le nazifascisme, obtenue au prix de sacrifices surhumains, a rebattu les cartes dans le monde entier et a permis de nouvelles victoires, plaçant l'Union soviétique au centre de la politique mondiale, sans

parler de l'extension à l'Europe orientale de formes socialistes de gouvernement. »

Il est factuellement *faux* de dire qu'en 1939 « les pays impérialistes ont tenté de régler la question communiste par la guerre générale ». Le moins qu'on puisse dire c'est qu'en 1939⁵ la « cause » des hostilités et les « buts de guerre », des uns comme des autres n'était nullement de « régler la question communiste ». Au delà du « partage du monde » entre puissances impériales, la stratégie « occidentale » c'était alors la doctrine pacifiste d'évitement et d'apaisement de leur allié naturel (quoique « trublion ») nazi, concédant volontiers les « mains libres à l'Est » à ce partenaire « ingérable » (Cf. la conférence de Munich en 1938). Ce qu'on appelle aujourd'hui la mondialisation - et qui recouvre assez largement l'avènement de l'impérialisme dans sa phase actuelle - est un phénomène contradictoire et un « procès en cours ». Il ne peut se comprendre et s'interpréter que dialectiquement.

Une fois réglé le « différent impérial » qui les avait confrontés autour des ressources qu'il s'agissait alors de « se partager équitablement », à la fin de la première guerre mondiale, les « alliés » allaient se joindre à leurs adversaires pour tous attaquer la Russie encore en guerre civile. Puis devant l'incommodité dispendieuse de cette affaire et le tour hasardeux qu'elle avait pris, ils s'en allèrent bien vite vaquer à des affaires plus pressantes et plus lucratives. En 1941, si Hitler et les nazis firent de nouveau une priorité « idéologique » (mais surtout stratégique, territoriale et économique) de l'extension de leur espace vital « à l'Est », ce fut deux ans après le déclenchement des hostilités (et après avoir momentanément conjuré cette malédiction en signant un pacte avec le diable Staline)... L'historiographie sérieuse nous a d'ailleurs appris qu'Hitler le saxon pensait accommoder ainsi ses « cousins » anglos, espérant que la chamaillerie familiale aboutirait à une sorte de statu-quo.

Jusqu'à Stalingrad les événements semblèrent d'ailleurs lui donner raison... Mais, comme on sait, ce fut une double erreur d'appréciation de sa part. En somme un regrettable « malentendu » qui in fine permit aux « pays impérialistes » de régler non pas la « question communiste » mais la question... nazie. L'Allemagne nazie était devenue la

5 Naturellement les « buts de guerre » et la stratégie impérialiste qu'ils servent vont évoluer ensuite, s'adaptant nécessairement aux évolutions concrètes du conflit et à la tournure de ses événements.

« contradiction principale » du « moment » (1939-1944). Une question préalable et embarrassante mais dépassée par la victoire de l'Armée Rouge. La critique des armes avait si efficacement et concrètement suppléé les armes de la critique qu'elle précipitât le déclenchement de la « guerre froide » comme nouvelle forme historique de cette « contradiction en procès ». Un procès « en révision » qui, sous cette forme révisée se poursuit donc jusqu'à l'effondrement de l'Union Soviétique.

La « question communiste » s'est alors formulée autrement, pour les anticommunistes comme pour les communistes. À partir de ce moment une nouvelle formule, déjà élaborée (par les précurseurs Arendt et Brzezinski), fit « consensus » : le **totalitarisme**. Elle permettait de dépasser la contradiction « centrale » qui interdisait d'assimiler « raisonnablement » nazisme et communisme, holisme et collectivisme.

À partir de cet « écosystème symbolique » il devint possible de rassembler les pasteurs des églises « pluralistes » de classe moyenne autour d'une injonction en forme d'impératif catégorique à prêcher à leurs ouailles : il y a « nous » les citoyens démocrates, les « personnes » éprises de « liberté d'être libre » et « eux », les autres, les totalitaires : nazis, fascistes, intégristes, etc, mais aussi et d'abord et surtout les plus tristes des ces « individus » les... communistes.

L'identification *totalitaire*, permet de distinguer ce « EUX » du « NOUS ». Elle requiert cependant le préalable d'une opération logique d'un nouveau genre. L'abolition du déterminisme social pour motif d'inhumanité, car facteur de « domination » universaliste. C'est ainsi que « Tout et son contraire » allait devenir la formule « d'identité » requise pour « faire société »... de classe moyenne. C'est cette formule qui permit la résolution symbolique d'un paradoxe : celui de la détermination économique du politique par exclusion du rapport social de production. Car elle permet l'effacement de la négativité propre à cette détermination. Il n'y a pas ou plus de lutte des classes puisqu'il n'y a pas ou plus de conflit opposant des classes sociales aux intérêts concrets divergents. Le conflit n'est plus vécu mais ressenti, de manière purement subjective, un peu comme depuis quelques années nous est « subjective » la température dans les bulletins météo. Car il trouve sa source non plus dans l'exploitation opprimante de catégories sociales effectives, dans la production de l'existence commune, mais dans l'acculturation de modes de représentation « hégémoniques » supposés opprimer ceux auxquels s'identifient des minorités « dominées ».

Cette formulation repose en outre sur une « méta-logique » de refoulement qui permet censément d'éluder le principe de tiers exclus en abolissant celui de non contradiction. Il ne reste alors qu'un principe de logique sociale : *l'identité ... dont se déduit logiquement l'inégalité comme principe de liberté*. C'est par exemple le fond de la théorie de la Justice de Rawls, Piketty et Cie (où l'équité se substitue à l'égalité comme finalisme économique). Nos post-modernes l'accommoderont comme liberté des « multitudes », conçues comme atomes sociaux « personnalisés » (par leur « identité »), évoluant selon une mécanique sociale animée d'un pur et simple mouvement brownien. Cette forme idiosyncratique, du tout vaut tout et son contraire, n'a pas d'autre usage que tautologique. Elle résume, sous sa forme « kantique » la synthèse a priori de la « science de la logique » libérale. Tu retrouveras d'ailleurs ce principe actif, tenant également lieu d'impératif catégorique, donc premier principe moral de « raison pratique », aussi bien dans l'exigence d'équilibre des pouvoirs que dans celle d'équilibre des comptes d'exploitation.

Or, depuis Descartes nous savons que l'équilibre n'est que l'état⁶ de stabilité apparente d'un système. Depuis Marx nous avons compris que cet « état » est relatif à la position de l'observateur « citoyen » et aux rapports de force qui l'animent et qui le portent nécessairement vers cet « État ». C'est la logique sociale de classe qui rétablit la contradiction de classe et le principe du tiers social exclus. C'est ainsi que s'élabore l'expression générale du « totalitarisme » réel. Expression toujours actuelle, car intrinsèquement nécessaire à la société civile bourgeoise, libérale et capitaliste. L'identité à soi y constitue le seul universel concret concevable, dès lors que la contradiction et les tiers exclus ont été congédiés du système de pensée tant relativiste que positiviste. Avec Marx nous avons appris que cette « nouvelle formule » sociologique permet de tracer la courbe historique d'une fonction : celle de totalisation « toujours en cours » des couches sociales antagoniques en leur totalité homogène, réputée à l'équilibre... quand elle n'est pas « en crise ».

Cette totalité « en actes » est l'État que ces forces sociales et économiques ont porté à son état historique actuel : l'État bourgeois. Le principe d'équité y abolit celui d'égalité au motif du primat transcendantal de la Liberté sur toute détermination sociale qui pourrait l'altérer ou la conditionner. Notamment... l'égalité.

6 C'est le système physico-mathématique de Descartes qui, à partir de sa mécanique, va introduire le concept d'État en physique.

C'est notre débat avec B.Bourgeois : hégéliens libéraux vs hégélianistes marxistes.

Luigi : « Grâce à l'URSS, outre la décolonisation, obtenue dans le sang et limitée par le néocolonialisme, plusieurs pays du Tiers-Monde ont tenté des révolutions de type soviétique et, malgré la réaction impitoyable de l'impérialisme, quelques-uns y ont réussi : première entre tous, la Chine de Mao. »

La décolonisation fut un phénomène historique, décisif mais contradictoirement vécu et assumé par ses sujets.

Du point de vue du colonisateur, la principale cause objective de la décolonisation fut l'émergence opportuniste de la « volonté de puissance » économique étasunienne, sur fond de prospérité et croissance, sur un territoire américain préservé des conséquences calamiteuses des deux conflits mondiaux. Et, partant de là, sa réappropriation méthodique (et impitoyable pour ses « partenaires » et alliés) des vieux empires espagnols, anglais et français, etc. profitant des circonstances historiques : obsolescence économique des empires « anciens » (chinois, ottoman, espagnol et portugais) puis effondrement des « empires centraux » au terme des deux conflits mondiaux qui les avaient confrontés.

Les guerres de libération des nations colonisées furent, chaque fois que ça leur fut possible, instrumentalisées par les USA pour servir leurs propres visées impérialistes. C'était déjà le cas dès la première guerre étasunienne de Cuba, contre les espagnols... du reste, si on reprend l'exemple cubain, la « seconde guerre de libération » ne se fit pas initialement dans une perspective « soviétique » et Castro ne rallia décisivement le « bloc communiste » qu'après l'agression de la Baie des cochons (d'où l'affaire des missiles). Et pour la Chine... voir mes gloses de « Taïchi sous neuroleptiques » !

La décolonisation n'a donc pas plus été déterminée par l'action géopolitique de l'URSS que par la guerre froide ou les conséquences sociales et économiques des deux guerres mondiales. Elle résultât de déterminations concomitantes mais bien distinctes et parfois contradictoires. Les guerres de libération et d'indépendance, en Chine, en Corée, au Vietnam, en Algérie, en Afrique du Sud, Angola, Mozambique, Cuba, etc. se sont pour la plupart apparentées à des guerres civiles, conséquences de la dissolution des empires anglais, français, portugais, espa-

gnol et japonais, avec des implications extérieures plus ou moins marquées, mais où l'Union Soviétique ne joua de rôle significatif que dans le cas du Viet-Nam (du fait de la vieille animosité entre Viets et Hans qui incitait les deux partis frères asiatiques à une méfiance réciproque). En Angola et au Mozambique par exemple ce sont les cubains qui intervinrent militairement, en Corée la Chine communiste (moins inhibée vis à vis des coréens que des viets et dans un contexte historique et stratégique différent). En Afrique sub-saharienne, au fil de mes pérégrinations des années 70-80 j'ai croisé pas mal de médecins cubains, de « fermiers pilotes » chinois (de Chine maoïste) mais pratiquement jamais de russes (cependant c'est à Moscou que beaucoup de cadres africains allèrent étudier).

L'aide soviétique fut essentiellement diplomatique, matérielle et technique ; et les guerres civiles de libération n'aboutirent à des pouvoirs révolutionnaires de type soviétique qu'en Chine, Indochine, à Cuba et en Corée. Dans les années 60 le « torchon brûlait » déjà pas mal entre certains des « partis frères » ! Lire à ce propos les deux (meilleurs) romans de Kadaré, ses sagas « staliniennes » (« L'Hiver de la Grande Solitude » et « Le Concert ») très opportunément rééditées par Bouquins. Le rôle essentiel du « bloc soviétique », pendant la « guerre froide », fut de contrebalancer la pression économique-militaire étasunienne et de permettre ainsi au pays dits du « tiers-monde » de commencer à exister sur la scène mondiale en disposant d'une alternative /repoussoir économique et diplomatique au protectorat impérialiste « dominant ». C'est d'ailleurs ce « contrepoids » que De Gaulle mit à profit dans sa stratégie et sa diplomatie « non alignée », lui qui était pourtant radicalement anticommuniste. Stratégie géopolitique qui culmina avec le « [discours de Phnom pen](#) » et le fameux « [vive le quebec libre](#) », aux antipodes de celle de ... la 4ème République.

Luigi : « 2. L'option syndicaliste (l'anarcho-syndicalisme) réactualisée après Yalta : laisser le capital aux manettes »

Concrètement et politiquement, l'anarcho-syndicalisme n'a jamais représenté grand chose, que ce soit en terme syndical, électoral, social, politique ou économique, du moins jusqu'à ce que cette « option » soit « récupérée par le système » comme on disait à partir de 1968. C'est à dire jusqu'à sa « mutation » autogestionnaire opportuniste de la fin des années 60 (Delors ou Rocard par exemple, parmi d'autres, se reven-

diquaient du « socialisme autogestionnaire », avec la CFDT rejeuon de la CFTC, etc.). En France, jusque là, les « conseillistes », « autonomes » et Cie étaient marginalisés parmi les organisations ouvrières et pour le « grand public » populaire la mouvance anarchiste était à peu près invisible et inaudible socialement et politiquement, sinon à titre folklorique et anecdotique, sur le mode des faits « divers » ou culturels impliquant des « marginaux » spectaculaires (Ravachol, Bande à Bonnot, Action Directe, Brassens, Ferré, etc.). Pour les plus violentes elles constituèrent toujours un repoussoir commode pour les pouvoirs en place et pour les autres un dérivatif promu parmi les « têtes brûlées » de la classe moyenne, d'autant plus appréciable que d'une parfaite innocuité pour les commanditaires de l'appareil. Plus généralement la « mouvance anarchiste » n'eut d'ailleurs aucune effectivité dans quelque séquence de bouleversement historique que ce soit, sauf en Espagne au sein de la République décimée par les franquistes, ou dans des situations d'anarchie objective, objectivement vécues comme telles (par exemple lors de la Commune de Paris). Quoiqu'il en soit cette option ne fut « réactualisée » en sorte de « laisser le capital aux manettes » qu'à partir des années 1960 (notamment via les « multitudes » trotskistes) donc bien après Yalta... 20 ans après !

Luigi : « Après Yalta, le groupe de pays impérialistes s'est rassemblé politiquement et militairement (OTAN, Marché européen...) et s'est progressivement engagé dans la Guerre froide.

Si de nombreux membres du bloc atlantiste n'ont pas pu éliminer la présence des Partis communistes ni enrayer d'emblée leur poids électoral, il n'était plus question de leur permettre d'exercer le pouvoir, encore moins de le leur laisser prendre.

Ces partis continuaient de s'appeler révolutionnaires, mais désormais ce caractère consistait justement à soutenir la patrie socialiste et son réseau mondial ; ce faisant, les masses populaires que ces partis organisaient et éduquaient ont obtenu de nombreuses avancées sociales et économiques, en partie financées avec les revenus de l'exploitation coloniale et néocoloniale, mais aussi grâce à la croissance induite par l'industrialisation à grande échelle et l'entrée des masses dans le marché de consommation par leur nouveau pouvoir d'achat. »

Ce « tableau d'ensemble » est lacunaire et biaisé. Il omet déjà un phénomène « humainement » essentiel : la démographie. C'est celui des émigrations européennes vers leurs colonies (et/ou les Amériques), notamment des années 20 aux années 50, puis les immigrations inverses à partir de la fin des années 1950 (voir « Spectres et zombies »). Dans la conception par Marx des « forces productives », la « ressource humaine » sont congrues aux « ressources naturelles » et à l'appareil de production. C'est même la principale d'entre-elles, du point de vue de sa critique de l'économie politique⁷, puisque c'est cette part « humaine » des « ressources naturelles » qui permet de mettre en œuvre, de « ré-animer » le capital « mort ».

Il est donc essentiel de considérer les déterminations démographiques et les mouvements de population qui les manifestent au même titre que celles qui déterminent les ressources « naturelles » ; les considérer comme « contradictions en procès », mutuellement tributaires les unes des autres, dans le processus général de production ; qui lui-même engendre le devenir des formations sociales historiques. Sinon, « on n'y voit rien » comme disait Arasse, et ça nous donne... le malthusianisme ou ... l'écologisme et/ou le « CME », la « réification » (du sujet dans l'objet), la « théorie du reflet », l'autogestion libérale, la commission de Bruxelles, « le « zadisme », la « cancel culture », l'écommunisme, l'intersectionnalisme, les études de genre, et autres diversions opportuniste de l'idéologie dominante. De plus, au moment de Yalta et jusqu'à la fin des « hostilités » (avec la capitulation japonaise), les partis communistes, y compris occidentaux s'inscrivent tous dans une perspective nécessairement militaire, bien avant d'être révolutionnaire, avec un ennemi commun : les « puissances de l'Axe » (Allemagne, Italie, Japon).

« L'anarcho syndicalisme » n'a pas sensiblement été réactualisé après Yalta mais plutôt après « le rapport Kroutchev », en même temps que le révisionnisme chez les post-marxistes selon les mêmes présupposés (Bernstein, Kautsky, etc.) et la même « autorité » que ceux de l'époque de l'immédiat « après Marx » qui précéda la Révolution d'Octobre (qui permit à Lénine de restaurer, provisoirement, le marxisme « des origines » et renvoyer les « refondateurs » à leurs chères études). En France, de la Libération de 1945 au référendum de 2005, c'est le « crypto-personnalisme » à la Mitterrand, Delors, Rocard, etc. qui va sur-

7 C'est d'ailleurs à ce titre qu'on peut à bon droit considérer que « le marxisme est un humanisme » (clin d'œil sartrien à Stéphanie Roza).

tout être « refondé » progressivement, visant à combattre le « triste individu » collectiviste (il n'était pas encore « totalitaire ») pour « refaire société » (comme dira plus tard Foucault), mais censément une société de « personnes ».

Il y eut une « pause » (ou un retard si tu préfères) de 10 années : les années du « compromis » gaullo-communiste. Période de la version française du « Capitalisme Monopoliste d'État » et du « totalitarisme » français, tels que les voyaient nos socialistes « radicaux » de l'époque. Le communisme allait au premier chef être attifé des oripeaux « totalitaires » comme « habit neuf » du communisme. Ce nouveau costume les habillait pour la fin de la saison de guerre froide, les désignant au public profane comme incarnation sanglante du collectivisme - la hantise de nos démocrates sociaux, désormais tous « antitotalitaires » (avant de devenir « écolos »).

Suivant l'appel de la papauté atlantique à combattre les hordes d'envahisseurs orientaux, de nouveaux chevaliers teutoniques, partirent en croisade pour sauver (déjà) l'Empire du Bien (puis sa Planète). Ils recrutèrent très largement et très efficacement parmi le vivier naturel des « multitudes » de classe moyenne désormais « empouvoirées » par... leur pouvoir d'achat. De Rocard à Cohn-Bendit (le variant « cosmopolite »), en passant par l'OAS, Le Pen, Chirac, Robert Hue, Jospin, mais également Chevenement et Ph. Seguin (comme variant « souverainiste »), Lecanuet, qui fut avec Jean Monnet un père spirituel pour les Giscard, Delors, Sarkozy et Macron (le variant « atlantiste »), etc. Ce « transcendantal pétainiste » fort justement décrit par Badiou fait qu'on parle aujourd'hui de béatifier Schumann, pour mettre bientôt peut-être Monnet au Panthéon (dans l'agréable proximité « paritaire » de Joséphine Baker, ou même Coco Chanel) ?

Luigi : « L'option syndicaliste dans ces luttes s'est peu à peu imposée : devant l'impossibilité de conquérir le pouvoir politique, laissé aux mains du capital et de ses puissantes organisations, les travailleurs ont pu profiter de l'attelage très porteur entre Parti et syndicat de classe pour conquérir de haute lutte des avancées sociales, sans exercer le pouvoir exécutif. »

En fait « L'option syndicale » s'est « imposée » tout simplement lorsque et parce que le développement des forces productives privilé-

giait une industrialisation et une circulation intensives de la production industrielle et agricole (l'essentiel de ce que nous qualifions aujourd'hui « d'essentiel ») ; mettant opportunément à profit les avancées technologiques issues des récents (et futurs) conflits armés et l'accélération des échanges et de la circulation induite par la prédation coloniale et la division du travail déjà « mondialisée ». De là un rapport de force historiquement favorable à la classe ouvrière et accessoirement aux coopératives agricoles (qui connurent une embellie pendant les « 30 glorieuses », y compris avec la plus grosse banque mutualiste du monde : [le Crédit Agricole](#)).

Les syndicats alimentaient encore le personnel politique socialiste et communiste (et non l'inverse). Dans les pays colonisés ce furent les élites nationalistes généralement issues de la petite-bourgeoisie localement « émergente » qui constituèrent le « foyer » des futurs cadres des classes dirigeantes « post-coloniales ».

En France la CGT et le PCF représentèrent une force politique et sociale prépondérante tant qu'ils furent conjointement représentatifs des intérêts concrets la classe ouvrière ; et tant que cette dernière occupa une position clef dans le rapport de production. Mais au fil de la décolonisation, de la désindustrialisation « compétitive » et du reclassement « heureux » (résultant des impératifs de valorisation des producteurs/consommateurs, Cf. Clouscard), les classes laborieuses suivirent tendanciellement, en France comme ailleurs, le mouvement général imprimé aux forces productives par les nécessités de leur développement en régime économique capitaliste.

Luigi : « Avec la fin de la Guerre froide et avec le triomphe du capital (au détriment de la solution sociale-démocrate que celui-ci avait jusqu'alors supportée), ce mécanisme a cessé de fonctionner vertueusement et n'a rien permis d'autre que de ralentir la régression sociale. »

« Triomphe du Capital » !? Ce prétendu (et parfaitement illusoire) « cercle vertueux » illustre la période industrielle qu'il désigne en pratique : celle qui fut inaugurée par le « [fordisme](#) » aux USA, où du reste l'appareil d'État (FBI, etc.) s'était empressé d'éradiquer tout « mécanisme vertueux » de ce genre (entre syndicat et parti politique révolutionnaire). Ce qui a d'ailleurs produit là-bas les syndicats mafieux, promus et instrumentalisés déjà bien avant la deuxième guerre mon-

diale (Cf. la création du FBI avec Hoover, dès la fin de la première guerre mondiale, etc.), puis la chasse aux communistes et le MacCarthysme... un peu plus tard, après la deuxième guerre mondiale et comme pratique « locale » de la guerre froide.

En France et en Europe « libre », à l'abri du bon côté du « rideau de fer », c'est à dire celui de l'OTAN, les « solutions vertueuses » passèrent :

- pour le volet économique, par le Plan Marshall (Jean Monnet banquier spéculateur keynesien, stipendié par la CIA, fut le premier commissaire au Plan français)

- et par les « démocrates sociaux » (voire « radicaux ») pour le volet politique ;

- enfin, pour ce qui est du « champ » syndical : ce furent les syndicats « sponsorisés » et/ou « libertaires » de variant « auto-gestionnaire » (FO, CFTC, CFDT, etc.).

C'est cette totalisation historique qui nous a donné la 4ème République « personnaliste », c'est à dire une « démocratie chrétienne » qui rongea son frein, ne pouvant se manifester comme telle (contrairement à ce qu'elle fit chez nos voisins allemands, italiens, etc.) à cause de sa trop récente et trop voyante connivence et complicité avec le pétainisme et la collaboration⁸.

Puis, cette « République des partis coloniaux » dut être remplacée, en conséquence de leur décolonisation chaotique (Guerres d'Indochine et d'Algérie principalement). Elle fut remplacée par une 5ème République, actant une nouvelle « séquence » de l'économie, plutôt tayloriste que fordiste, avec au lever de rideau : le « gaullo-communisme », vécu comme insupportable totalité totalitaire par la petite bourgeoisie parasitaire qui va résulter du « baby-boom » et des « trente glorieuses ». En cette nouvelle « société de consommation », l'ascenseur social fut vite bondé et ça nous donne ... le mai 68 français. Ce que Clouscard identifiait à un « 14 juillet des couches moyennes » mais qui à bien des égards s'avéra plutôt leur 18 brumaire. Ces nouvelles couches sociales « moyennes », nouvelle « totalisation en cours », étaient devenues « cen-

8 À ce propos nous projetons avec Annie Lacroix-Riz de faire une « petit séminaire » sur une des images pieuses, comme emblématiques de cette histoire : [Robert Schuman](#)

trales » à tous points de vue et par nature ultra-réactionnaires car d'abord déterminées (ce qui peut se comprendre) par le souci de préserver leurs « privilèges acquis » (en fait laborieusement conquis par les générations précédentes)...

Avec la « génération Mitterrand » on va passer progressivement de l'« extension du domaine de la turlutte » aux problématiques identitaires et communautaires désormais prépondérantes dans la « subjectivation » de petits-bourgeois devenus « surnuméraires ». De Malraux, Aragon, Kessel, Pauline Réage ou Romain Gary on passe à BHL, d'Ormeson, Houellebecq ou Despentès.

C'est ce « mouvement social » qui va mobiliser notre armée de réserve ... de consommateurs parasitaires. Elle fut promue principalement par le « reclassement » inhérent à la période « productiviste » de l'après-guerre et fut amplifiée par la marginalisation corollaire des classes laborieuses en tant que telles. Une mutation du corps social largement imputable aux conséquences « vertueuses » du fordisme de papa, généralisé y compris « derrière le rideau de fer » puis optimisé par le taylorisme « public » de la période keynésienne financée par le plan Marshall. Cette nouvelle « classe moyenne étendue » (et son « hégémonie » idéologique relayant opportunément les intérêts de la bourgeoisie) va devenir socialement, économiquement et politiquement majoritaire ; finissant par triompher chez nous avec la Mitterrandie heureuse puis, sur le mode « critique critique » avec la Chiraquie de « fracture sociale », des années 1980 jusqu'à la fin des années 90. Avec la Macronie écolo-féministe c'est le grand retour « enfin » du bovarisme et de Bouvard et Pécuchet.

Contradictoirement donc dialectiquement, ce qu'on pourrait qualifier de « régression sociale » c'est ce qui va perturber cette séquence censément « vertueuse » à partir du « tournant » des années 70, bien avant celui « de la rigueur » (1984) et encore avant ce qui est généralement identifié comme fin de la guerre froide (1989).

Cette lente régression ne relève nullement d'un « triomphe du Capital » mais au contraire d'un bouleversement général de l'économie mondiale, marqué notamment par une crise monétaire internationale (fin des accords Bretton Woods, abandon de la convertibilité or, etc.) et une réorientation générale des flux économiques induisant celle de la division mondiale du travail : mutation hypertrophique de la sphère

financière, obsolescence du Glass-Steegal act, délocalisations des appareils industriels, défiscalisation des profits, monétarisme déflationniste, réorientation de l'épargne et mobilisation du crédit pour soutenir la consommation.

Il s'ensuit une forte expansion des dettes publiques et privées pour compenser le décalage producteur/consommateur, sans altérer le R.O.I des actionnaires. Ces derniers furent donc opportunément réorientés vers la spéculation « pure » (autrement dit « sans les embarras de la production » comme disait Marx). La crise de 2008 va suivre la « dématérialisation compétitive » de la nouvelle « société de consommation », sur fond de « décroissance », « Transition numérique », crypto-monnaies, consommation « distancielle », Gafam, etc.

Dans sa phase actuelle ce mouvement désigné comme « financiarisation » était en pratique un mouvement de « dématérialisation » de la circulation marchande, visant à combattre la baisse tendancielle du taux de profit. Il a suscité de nouveaux déséquilibres de la fonction monétaire (elle-même liée initialement à la circulation de la production) qui aujourd'hui se traduisent notamment par les pseudo-monnaies de type Bitcoin, comme « valeurs refuge » à fonction purement spéculative.

NB : même Elon Musk n'accepte plus les Bitcoins en échange de ses Tesla, au prétexte qu'ils ne sont pas assez respectueux de La Planète. Mais en définitive cela lui permet d'optimiser la fonction de ce genre de « placement » et bénéficiant d'un joli « coup d'accordéon » (profit purement spéculatif résultant d'un rachat à prix bas des mêmes actifs vendus alors qu'ils avaient atteint un cours élevé) dont il avait lui même donné le « tempo ». En réalité, ce qui avait mis fin à la situation de « guerre froide » c'était l'effondrement de l'appareil soviétique, plus pour des raisons sociologiques qu'économiques : miné « à la base » par sa « putréfaction » comme disait Lénine (voir mes « gloses marginales » sur le CME) et l'enpetibourgeoisement de sa classe dirigeante « étendue » grossie d'une clientèle d'apparatchiks et d'agents subalternes « reclassés ». Comme dit encore Lénine : « Cette couche d'ouvriers embourgeoisés ou de l'"aristocratie ouvrière", entièrement petits-bourgeois par leur mode de vie, par leurs salaires, par toute leur conception du monde ». Un mouvement de « pourrissement sur pied » entamé dès sa « déstalinisation » des années 60, et achevé par la « glasnost » des années Gorbatchev. Le « combat » cesse alors faute de combattants.

Luigi : « Quant à l'option révolutionnaire, elle a été rayée de la carte politique, avec la défaite du camp socialiste à de rares exceptions près et avec le nouveau rapport de forces défavorable qui a porté à la criminalisation des Partis communistes et de l'histoire de l'URSS. Abandonnés à leur sort, la plupart des Partis communistes des pays impérialistes ont alors connu de graves crises, souvent changé leur dénomination, presque toujours renié les théorisations marxistes, sans parler du léninisme. »

Luigi : « Dans ces conditions, seule la lutte syndicale défensive a semblé une option viable, ce qui impliquait de laisser la direction politique au capital et à ses représentants. »

La prétendue « option révolutionnaire » n'a pas été « rayée de la carte politique » en France suite à la chute de l'U.R.S.S. Pas davantage l'abandon des théorisations marxistes, etc. Cette « sortie » idéologique du communisme et du marxisme fut engagée dès la fin des années 1960, pour être « approfondie » en France par le « programme commun » au début des années 1970 et décisivement accomplie lors du 22ème congrès du PCF en 1976, avec notamment l'abandon de « la notion de dictature du prolétariat ». Cet abandon achevait « l'aggiornamento » du PCF (par le rejet du marxisme) et l'avènement d'une « génération Mitterrand » destinée à acter la nouvelle collaboration... de classe (conformément aux réalités observables de « l'anatomie » de la « société civile »). Ce renversement progressif des rapports de force politiques résultait bien évidemment de la profonde mutation du corps social, au détriment de la classe ouvrière comme de l'ensemble des classes laborieuses qu'on qualifierait aujourd'hui « d'essentielles ». Naturellement le syndicalisme né de l'organisation historique de ces classes laborieuses en a subi les conséquences...

Au « tournant » des années 1980 les intérêts concrets de cette vaste classe indifférenciée, associant les fonctionnaires (naguère « parents pauvres »), les agents techniques et commerciaux, le corps enseignant, l'encadrement des entreprises, les agents de maîtrise, les indépendants des professions libérales, etc. et enfin (et surtout) les zartistes et les zintellectuels « appointés », tous ces « intérêts sectoriels » avaient « muté », en même temps que les « statuts » qu'ils avaient agrés-

gés, au rythme de leurs « avantages acquis ». Tout cela sur fond de chômage de masse, apparu dès le milieu des années 1970.

C'est ce bouleversement infrastructural, affectant le corps social productif qui explique assez naturellement l'effondrement du syndicat de classe laborieuse qu'était encore la CGT à la fin des années 1960. Là encore, le combat cessera faute de combattants.

J'eus la démonstration la plus frappante et empirique de ce phénomène lors de la dernière conversation « syndicale » que j'entretins avec mon petit camarade Pascal Lefebvre, alors premier responsable confédéral de la fédération du livre, l'ex CGT-Livre, devenue Filpac-CGT. Elle eut lieu à l'épilogue (assez confus) de la séquence « nuitdeboutiste », dans son bureau du siège de Montreuil où il m'avait convoqué pour tenter de relancer le syndicat CGT de la Librairie⁹, lorsque me faisant part de son désarroi face à la situation, il me confessa qu'au sein même de l'appareil dirigeant « on ne savait plus vraiment ce qu'était le syndicalisme » et que les camarades cégétistes étaient moins que jamais capables de s'accorder sur ce que devait faire la confédération générale d'un tel syndicalisme.

Luigi : « 3. La Ve République en France : triomphe de l'exécutif réactionnaire, défaite des Jours heureux »

Il n'y a jamais eu de « jours heureux ». Cette mystification de la période supposément « d'union nationale » (en réalité très conflictuelle, voir à ce propos : notre série sur « [le procès Pétain](#) ») immédiatement après la libération est d'ailleurs assez récente.

Voir aussi : « [CRS=SS](#) » et « [1918-1948 et après ?](#) »

En gros, on a vu (re)surgir cette mythographie « à gauche » comme prozac symbolique visant à atténuer la frustration suscitée dans la classe moyenne de « gauche morale » par l'élection de Sarkozy (voir : « [La dialectique peut-elle encore casser des briques ?](#) »). Il faut vraiment n'avoir aucune connaissance ou conscience des réalités historiques qui produisirent la Vème République pour parler à son propos d'une « *défaite des jours heureux* » vaincus par « *un exécutif réactionnaire* » ! Je ne développe pas le rappel de ces circonstances histo-

9 Syndicat que j'avais incité la CGT à constituer, ce qu'elle fit avec un beau succès sur le modèle que je leur avais suggéré, pour aussitôt l'enterrer...

riques¹⁰, déjà résumées, comme tu as pu le constater, dans « Spectres et zombies ».

Luigi : « En France, ce processus a été renforcé par le passage de la IV^e à la V^e République (1958) et par les ajustements progressifs de la nouvelle Constitution (1962 et suivants), ouvertement engagés pour arrêter la progression du Parti communiste et neutraliser toute volonté populaire d'exercer la moindre parcelle du pouvoir exécutif national. »

Que De Gaulle, qui du reste fut toléré par les américains pour cette seule raison, se soit toujours présenté (y compris à la Libération) comme seul « rempart » efficace contre le communisme (« *entre les communistes et moi, il n'y a rien* »¹¹) est une banalité qu'on trouve dans tous les « abécédaires » comme disait Marx.

Mais, ajouter que :

Luigi : « L'objectif des élites capitalistes est de limiter, et si possible effacer les réalisations inspirées du programme du CNR, plate-forme politique, économique et sociale des forces progressistes en France. »

Cela relève à la fois du truisme consolant et du « conte de faits » démagogique destiné à « encourager Billancourt » (comme dirait Sartre) ! Surtout si c'est pour en conclure que :

Luigi : « La Constitution de 1958 est clairement réactionnaire : elle célèbre le retour du fait du prince sur fond de guerres post-coloniales et la mise à l'écart des masses, même au Parlement. Sa stabilité est due, pour partie, à l'existence dans la société française de forces sociales encore profondément liées au parasitisme de type féodal et, pour partie, au contexte international et aux alliances militaires, politiques et économiques qui confortent le capital français et ses élites. »

10 Circonstances dont la plus déterminante était la guerre d'Algérie, fruit de la magnifique politique coloniale de la 4^{ème} République et notamment des « jours heureux » de Guy Mollet, successeur « socialiste » de Jules Moch, etc.

11 Cf. « Spectres et zombies »

À vrai dire, il est pour le moins anachronique et paradoxal de disqualifier comme « réactionnaire » la constitution de 1958 et le régime politique qu'elle a porté, en regard de ce qui les précédait et au motif du « retour du fait du prince sur fond de guerres post-coloniales » et plus encore d'expliquer sa « stabilité » (jusqu'à ce jour ?) par « l'existence dans la société française de forces sociales encore profondément liées au parasitisme de type féodal et, pour partie, au contexte international et aux alliances militaires, politiques et économiques qui confortent le capital français et ses élites ». C'est là témoigner d'une candide ignorance des faits les plus notoires. Là encore je t'ai éclairé sur des réalités historiques, bien différentes et autrement contradictoires (donc plus instructives), dans « Spectres et zombies ». Pour mémoire donc, le bref rappel de quelques « faits têtus » :

- De Gaulle est revenu au pouvoir (avec bon gré mal gré l'assentiment étasunien), entre autres, pour mettre fin à ces guerres « post-coloniales » engagées par la 4ème République (SFIO en tête), et par là éviter un chaos « dé-colonial » et monétaire que même les USA redoutaient ;
- il suscitait, depuis la libération, la profonde méfiance pour ne pas dire la franche hostilité des milieux financiers et de la bourgeoisie « nationale », massivement collaborationniste puis atlantiste, précisément pour le peu d'empressement qu'il avait eu à promouvoir ces options idéologiques, sans parler de leur « parasitisme de type féodal » (bien bourgeois en réalité) ;
- sur le plan constitutionnel : son introduction du référendum dans la constitution de 1958, comme les autres « innovations » de cette constitution, et l'usage qu'il en fit « jusqu'au bout », ne relevaient assurément pas d'une volonté de « mise à l'écart des masses » mais bien au contraire de la mise au rencart de la classe politique qui avait prospéré dans le giron de cette 4ème République.
- Le PCF n'a pas vu son influence sensiblement diminuer entre la Libération (où il est la principale force politique constituée, avec plus de 25 % du corps électoral) et l'élection de 1969 (où Duclos a failli être au 2ème tour avec 21 % des voix, tandis que la « dreamteam » Defferre-Mendès-France n'atteint pas même 5%).

Luigi : « S'agissant de la politique étrangère et de la défense, les domaines régaliens sont la chasse gardée du président de la République, qui décide les « opérations extérieures » quasiment sans rendre compte au Parlement, nomme ses « Messieurs Afrique », dirige les territoires d'Outre-Mer..., cela au service de l'impérialisme occidental et dans une opacité presque parfaite, entretenue par les organes de communication soumis ou complaisants. »

Mon cher Luigi, ici il me faut te révéler un aspect personnel qui éclaire la critique qui va suivre et qui me semble nécessaire à ce point de mon commentaire car il m'épargnera, j'espère, des débats scolastiques sur « l'autorité » légitimant la rudesse de ma « férule », à l'encontre de celles et ceux qui me récitent, depuis des décennies, le type de doxa illusoire (et hélas acculturée par nombre de nos camarades) qu'inaugure ce passage de ton exposé. Pour ne pas alourdir la trame de cette « glose » j'ai rédigé à cette fin une « notice d'autorité » que tu trouveras en annexe.

Donc, ici commence, dans ta contribution, la séquence préparée par les prémisses captieuses que j'ai précédemment dénoncées :

Luigi : « Résultat presque inévitable de ce dispositif, le rôle du PCF a été méthodiquement diminué, démantelé, rabaissé ; il a progressivement vu fondre ses résultats électoraux, ses militants, ses réseaux, son rayonnement, en dépit de la volonté de sa base. L'aventure du programme commun avec les socialistes et avec Mitterrand a consacré la subalternité du Parti aux forces au service du capital et accéléré sa débâcle ultérieure, toutefois sans aller jusqu'à obtenir sa disparition ni son changement de nom. Plus que jamais, il semblerait que la conquête du pouvoir par le peuple dans les pays impérialistes relève de l'impossible. »

Prétendre, censément pour l'exonérer de toute responsabilité, que ce qui a « méthodiquement diminué, démantelé, rabaissé » le « rôle du PCF », qui a fait « fondre ses résultats électoraux, ses militants, ses réseaux, son rayonnement, en dépit de la volonté de sa base » voire sus-

cité le calamiteux « Programme commun », ce serait le « dispositif »¹² inhérent à la « constitution réactionnaire » de la Vème République... c'est là le genre de sornette absurde (et totalement contraire à la conception marxiste de ces choses) à quoi les a menés la « prise de conscience malheureuse » (aurait dit Hegel) de leur propre « putréfaction idéologique et politique » (comme disait Lénine).

Le genre de banalité formatée, coutumière de nos apparatchiks en mal d'appareil, qui déjà exaspérait Marx quand il vitupérait dans ses « gloses marginales » sur les élucubrations du « programme » social-démocrate de Lassalle, très explicitement en ces termes :

« [...] combien criminelle est l'entreprise de ceux qui, d'une part, veulent imposer derechef à notre Parti, comme des dogmes, des conceptions qui ont signifié quelque chose à une certaine époque, mais ne sont plus aujourd'hui qu'une phraséologie désuète, et d'autre part, faussent la conception réaliste inculquée à grand-peine au Parti, mais aujourd'hui bien enracinée en lui, et cela à l'aide des fariboles d'une idéologie juridique ou autre, si familières aux démocrates et aux socialistes français. »

C'est (malgré que tu en ais, j'en suis bien certain) ce que tu as illustré toujours plus clairement dans ce qui suit...

Luigi : « 4. Les contre-pouvoirs dans la Ve : les élus locaux... c'est tout ! »

Cette référence (dépitée) aux « contre-pouvoirs perdus » est déjà typique de l'idéologie¹³ que dénonçait Marx, comme je viens de le rappeler. Elle renvoie aux « fariboles juridiques » illusoires, chères aux

12 L'usage même du terme « foucauldien » de « dispositif » plutôt que celui d'institution ou superstructure, etc. est un des traits typiques de l'aliénation intellectuelle des locuteurs de cette novlangue défaite. Ils parlent la langue même des maîtres ignorants, ignorance et soumission volontaires, revendiquées même par ces joueurs de flûte et les foules infantilisées qui les suivent.

13 L'idéologie de la « domination symbolique » substituée à celle de « l'exploitation » très concrète « de l'homme par l'homme », comme on disait jadis...

« démocrates et socialistes français » qu'il moquait... Voyons donc comment tu nous les rhabille à la mode « citoyenne » relouquée suivant le style tendance de l'appareil idéologique autorisé.

Luigi : « Les modifications à la Constitution de 1958 ont néanmoins permis un jeu politique minimal : celui entre le centre et les territoires : départements, régions, communes. »

Ouf ! Le « jeu politique » fut sauvé !

Certes, dans une version « minimale » mais c'est légitimé par le fait que pour ses adeptes ludiques cet espace de jeu était vécu, ainsi que tu le reprnds à ton compte, comme une :

Luigi : « Concession aux Girondins ou à la tradition communale révolutionnaire, l'existence d'élus locaux jouissant d'une légitimité politique a permis d'opposer aux préfets nommés par le pouvoir central un contre-pouvoir, dûment exploité par les forces progressistes et par le Parti communiste. »

Comme je me suis complu à le rappeler dernièrement à quelques uns de nos petits camarades : « pour jouer aux cons... il faut être au moins deux ».

Donc pour que le « jeu de con » politique qu'est le « dispositif » (selon ta propre terminologie) de démocratie représentative bourgeoise puisse commodément divertir le bon « peuple de gauche » - et « de droite » aussi bien puisque en pratique c'est la même vaste « classe moyenne » - encore faut-il un « dispositif concret » : un plateau, des pions, des dés et des cases, bien « identifiés » (les jeux vidéos solipsistes n'étaient pas encore là pour y pourvoir « virtuellement »)... C'est donc ce « dispositif » concret, mais encore un brin « totalitaire », qui ne donne pas à nos « révolutionnaires appointés » (nos « subversifs subventionnés » comme dit fort justement J-P.Garnier) la « satisfaction » ludique qu'ils revendiquent « haut et fort », au rythme de leurs « manifestations » de parieurs boudant leurs coupons « à gratter ».

À vrai dire le « dispositif » à « refonder » (supposément par l'alchimie résolutoire d'une « nouvelle constitution réellement démocratique ») est parfaitement représentatif de l'état actuel de sa classe hégémonique. Dans cette auto-représentation d'elle même c'est concrètement cette vaste « classe unique » qui, comme dans le métro parisien,

s'est « émancipée » – de manière purement « symbolique » - en supprimant la distinction de classe : exit la première classe ! Cette dernière (première classe) s'en accommodant d'autant mieux qu'elle ne prend plus le métro depuis belle lurette.

Mais là serait sans doute le côté « national-pervers » de la « force » (constituante) que tu dénonces tout en distinguant le côté « rouge » de ses conséquences « locales » :

Luigi : « Cela a entraîné l'existence de mairies et de départements « rouges », dont les réformes territoriales ont borné les possibilités d'extension ; le niveau régional demeure impossible à atteindre pour les forces populaires. »

Dans cette perspective « de gauche refondatrice », nous voici donc transportés dans une sorte de futur antérieur qui évoque étrangement la « guerre des étoiles... rouges, noires, vertes et bleues », avec ses jedi (prononcer : jets d'ail) rebelles (rouges, noirs et verts) cantonnés aux marches de l'Empire. Des périphéries dont les « faubourgs » s'apparenteraient à des Clochemerle de néo-maquisards, institutionnels car « empouvoirés », où les maires « radicaux libres »¹⁴ feraient non plus de la résistance (ça c'est bon pour les « gaulois réfractaires » et autres sinistres « [thanatopracteurs archeo-staliniens](#) »¹⁵), mais... de la résilience « bio » (bien meilleure pour la planète). En somme un « combat de l'ombre » au grand jour... dans une sorte de clair-obscur (vert de gris) sur fond mélodieux de rhétorique de Maire de Champignac. Bref, dans cet édifiant tableau champêtre ré-concilié, où les campagnes et les faubourgs encerclent non plus les villes mais l'État et où, si on a bien saisi la scène et perçu le décor d'arrière plan, ils font ce qu'ils peuvent... ces braves contre-(bio)pouvoirs, à la mesure de leur « empouvoirement » localisé.

14 Comme jadis le Maire de Champignac en Cambrousse, dans ses envolées lyriques - qui inspirent tant notre JLM et ses zinzinsoumis comme nombre de ses ex « soutiens critiques », du genre de Roussel du PépéCF et autres « lieux communs » où s'ébattent les multitudes moutonnières des sectes dissidentes, autour de leurs panurges « radicaux ».

15 <http://www.librairie-tropiques.fr/2021/04/jean-pierre-garnier-se-fait-de-nouveaux-amis-thanatopraxie-stalinienne.html>

Mais, hélas cette bienveillante « horizontalité » locale ne suffit pas à conjurer le « surmâle »¹⁶ vertical : la biopolitique de gouvernementalité nationale.

Luigi : « L'exercice du pouvoir exécutif au niveau local est certes mieux que rien ; c'est une éducation politique précieuse... mais n'élimine nullement la question révolutionnaire du pouvoir au niveau national. »

« *Trois fois rien, c'est déjà quelque chose* » aurait conclu Raymond Devos ... Nous reviendrons sur ces « niveaux » contextualisant la « *question révolutionnaire du pouvoir* » (qui n'est donc pas « éliminée »), car, là, on en arrive à la règle du jeu, donc... ça devient *sérieux*...

Luigi : « En tout état de cause, les contre-pouvoirs locaux sont actuellement la seule expression politique tolérée par la Ve République en alternative à l'exécutif central, et sont circonscrits à des limites très étroites, y compris par le mode d'élection à deux tours. Après la défaite référendaire de De Gaulle, ses successeurs se sont bien gardés d'utiliser l'arme du référendum, forcément dirigée contre eux dans les conditions politiques oppressantes de la Ve République – et ils n'ont par ailleurs ni la dignité ni le sens de l'honneur du général, qui a choisi de quitter le pouvoir. »

Pour mémoire : ces mêmes successeurs s'empressèrent d'utiliser « l'arme du référendum » pour promouvoir [le traité de Maastricht](#) !

Les mêmes courageux « contre-pouvoirs » démocrates, rescapés de la 4ème République, issus notamment de la Francisque - via la [« convention des institutions républicaines »](#) - s'étaient d'ailleurs efforcés de « démocratiser » cette odieuse constitution liberticide, dès que l'opportunité se présentât de l'exploiter à leur avantage. Comme par exemple par « *l'instillation d'une touche de proportionnelle* » [à l'occasion des législatives de 1986](#). Avec les magnifiques résultats démocratiques et populaires que l'on sait : 35 députés FN consacrant l'épiphanie de Jean-Marie Le Pen, avec ses nostalgiques de la gégène, de l'OAS et du CID-UNATI !

16 Roman d'Alferd Jarry : https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Surm%C3%A2le

Mais, au moins, les petits comme les grands joueurs pouvaient se consoler : « le jeu politique » était sinon pleinement rétabli dans toute sa *ludicité*, du moins était il durablement remis « en marche » avec singulièrement la « cohabitation » des deux droites de classe moyenne, conjointement majoritaires, ménageant un strapontin pour le PépéCF déjà descendu à moins de 10% des votants¹⁷ ; « *L'honneur et la dignité* » étaient saufs...

Il faut une bonne dose de candeur et de crédulité - car je suis bien certain que dans ton cas ça n'est pas de la mauvaise foi - pour nous servir, dans pareille circonstance, que c'est « *la dignité et le sens de l'honneur du général, qui lui ont fait choisir de quitter le pouvoir.* ».

Non pas que quiconque ait jamais mis en cause les mérites et vertus du Général en ces matières, mais tout simplement que, comme il l'avait déjà fait moult fois et publiquement, le Grand Charles avait toujours, sur ce point, clairement annoncé la couleur... Martelant que, conformément à la lettre et et à l'esprit de la constitution (« sa » constitution odieusement méprisante des masses populaires et de leur expression démocratique), si « le peuple le désavouait », il se retirerait. De Gaulle ne se cachait pas de présenter ce Référendum comme plébiscite validant (ou pas) sa légitimité à la tête de l'État et à ce titre représentant la « volonté exprimée du peuple », légitimité qualifiée, telle qu'il la tenait du suffrage universel institué à cet effet par « sa » Vème République et « son » abjecte constitution (Cf. « Le coup d'Etat permanent »).

Je n'aurai pas la cruauté de te rappeler avec trop d'insistance l'épisode référendaire de 2005 et la risible partie de jeu politique démocratique que nous servit par la suite son panel multiculturel de joueurs d'élite, enfin émancipés du totalitarisme jacobin du Général, mais tu aurais pu t'éviter ce genre de bévée (révisionniste) si tu t'étais mieux renseigné sur l'objet et le contexte historique et politique du referendum qui mit un terme à la carrière de dictateur de ce répugnant massacreur de nos libertés démocratiques, deux fois récidiviste qui plus est !

Rappelons donc simplement que ce référendum, réponse libérale gaullienne aux « événements de 1968 », occasionna la « convergence des luttes » des forces sociales et politiques les plus réactionnaires et libérales (de Giscard à Cohn-Bendit). Un consensus petit-bourgeois qui se fit

17 Contre plus de 21 % au [premier tour des élections présidentielles de 1969.](#)

à « l'extrême-gauche » au cri de « participation piège à con ». Sachant que ladite « participation » figurait le tour concret que De Gaulle avait imaginé pour promouvoir, contre la « politique politicienne » et la technocratie, davantage de « contre-pouvoirs » régionaux, localisés et décentralisés par le biais... constitutionnel. Ce qu'il présentait comme : « participation plus effective de chacun à la marche et au résultat de l'activité qui le concerne directement ».

Luigi : « 5. Le rapport de force extra-parlementaire : grèves, manifestations, pétitions, émeutes, ZAD »

Cette définition liminaire du « rapport de force » qualifié d'« extra-parlementaire » dénote déjà une conception assez peu marxiste que l'amalgame « grèves, manifestations, pétitions, émeutes, ZAD » vient préciser.

Ton développement va aussitôt nous confirmer les attendus de ce jugement :

Luigi : « Cette situation institutionnelle laisse donc peu de place et libre jeu politique et en particulier aux tenants de l'alternative. »

Ce que tu ignores sans doute c'est que ton « en particulier » distinguant les « tenants de l'alternative »(sic !), fleure bon, pour celles et ceux qui on l'age d'avoir vécu ça, ses relents de suave combinatoire de 4ème République. Ces « tenants de l'alternative » désignant en réalité bien plus les courants réactionnaires, atlantistes et libéraux de la petite bourgeoisie « résiliente », profondément hostile à de Gaulle (depuis l'occupation), que les classes laborieuses et leurs représentants politiques et syndicaux, bénéficiaires objectifs, y compris par le reclassement qu'il opérerait, de cette version « gauloise » du « Capitalisme Monopoliste d'État », sous la houlette d'un Général factieux mais « non aligné ».

D'autant plus que ces « institutions » associées à la société civile de l'époque et aux rapports sociaux qui la déterminaient, avaient produit une sorte de compromis tactique, qualifié de « Gaullo-communiste » par ses plus farouches détracteurs.

Un « compromis historique », qui était pourtant inspiré de celui de tes « jours heureux » qui suivirent la « Libération », vite interrompus

(ou prolongés?) par 15 années d'intermède paradisiaque de 4ème République.

« L'alternative », ainsi conçue comme en-jeu politique fondamental, est tout sauf une transformation de la société. C'est au contraire le plus sûr moyen de la pérenniser « en l'État », bien entendu comme appareil d'État. Du point de vue libéral, c'est à dire de la bourgeoisie, la démocratie c'est le « choix » (voir le chapitre éponyme dans LVLC). Du reste la 4ème République, faite « d'alternances » continues, en donne une assez bonne illustration (voir mon bref historique dans « Spectres et zombies »). Si tu relis les « Mythologies » de Barthes tu comprendras le fin mot des représentations de cette « histoire » en sachant que la Vème fut associée à la DS (Citroën), à la « bombinette » (la force de dissuasion nucléaire) et à Brigitte Bardot (passant de la contestation du « corset » sociétal qu'elle incarnait dans « [et Dieu créa la femme](#) » au très gaullien « [Babette s'en va-t-en guerre](#) »), c'était la France du Grand Charles et de « Like Brigitte Bardot » (des Pretenders), alors que la 4ème et son « jeu politique » si jouissivement démocratique renvoyaient à Bernard Blier anticipant les députés « en marche vers l'union atlantiste » dans « [Le Président](#) » et à l'abbé Pierre version « hiver 1952 » avec ses « [Chiffonniers d'Emmaus](#) »...

Luigi : « Le Parlement est réduit à une chambre d'enregistrement par le biais de majorités aux ordres de l'exécutif ; de plus, l'inversion du calendrier électoral a supprimé toute possibilité de cohabitation, dernier espace de différenciation au sein du pouvoir. »

Là, nous avons un anachronisme très symptomatique. Il atteste de la confusion qui caractérise ce genre de « réclamation », puisque « l'inversion du calendrier » est une modernisation tardive de la constitution de De Gaulle, initiée par un Chirac en mal de plébiscite sans risque ([avec con-sensus, référendum et congrès parlementaire à la clef](#)).

Cette confusion s'inscrit dans [un vieux débat](#), réactualisé pour la circonstance par le vécu « rudement éprouvé » d'une cohabitation qui était pourtant parfaitement conforme à « l'esprit » de la Vème République. De fait, cette possibilité de « cohabitation » est, comme on l'a vérifié empiriquement (avec Chirac et Mitterrand), la conséquence du statut présidentiel et la contrepartie de son droit/pouvoir de dissolution. De Gaulle, s'il avait été invalidé par un suffrage populaire lui oppo-

sant une majorité hostile, aurait certainement démissionné. Quand à la « réduction du parlement », à la fonction de « chambre d'enregistrement », ça fait évidemment sourire celles et ceux qui se remémorent l'époque dorée de la 4ème où cette même chambre (qui n'était donc pas d'enregistrement mais de « plein exercice ») exerçait son « contre-pouvoir » démocratique dans toute sa bienveillante plénitude !

Voir à ce propos : [CRS=SS](#)

Luigi : « Le dissensus en est ainsi réduit à s'exprimer de manière extra-parlementaire s'il veut tenter de faire bouger le gouvernement et la présidence. Cela passe en partie par les grèves organisées par les syndicats, organes institutionnels, certes, mais très divisés, ou par les producteurs agricoles ou autres. »

Là encore je t'invite à évaluer ce genre de démagogie à l'aune des réalités historiques (Cf. encore une fois : [CRS=SS](#)) et non des niaiseries consolantes qu'on t'a seriné à ce propos.

Comme si les classes laborieuses avaient jamais eu de recours autres que « extra-parlementaires » pour s'exprimer et faire triompher leurs intérêts, dans un État bourgeois ! ?

A fortiori quand les rapports de forces leurs furent favorables, c'est à dire par une action effective dans les rapports sociaux de production (et non des « pétitions, émeutes, ZADES , et autres RAVES, fussent-elles somnambuliques debout ») .

Luigi : « Mais un grand nombre d'expressions de contestation sont totalement en-dehors des institutions et sont ainsi affaiblis par la faiblesse de l'organisation, par la violence et les provocations. Cette spontanéité, preuve d'une profonde régression politique, se paie au prix fort et tourne presque toujours à l'avantage du pouvoir central. »

Cet « affaiblissement affaibli par la faiblesse » est typique des tautologies qu'inspire à ses locuteurs la vacuité théorique de telles conceptions politiques. Plus révélatrice encore, cette très paradoxale conception du « spontanéisme » populaire comme « preuve d'une profonde régression politique » ! Elle est tirée du même tonneau que celle des contempteurs des gilets jaunes au motif qu'ils s'abaissent à se précoc-

cuper de leurs fins de mois tandis que les beaux esprits se soucient quant à eux de la fin du « monde ».

Il est d'ailleurs très symptomatique d'observer que ce dont tu nous « donnes le nom » est désigné d'emblée comme « contestation ». Contestation : l'objet fondateur de nos « contestataires » héroïques, projetés sur l'avant-scène de ce qu'on appelait alors les « événements » de mai 1968. Car, il fallait bien les distinguer, ces contestataires, des révolutionnaires collectivistes, pour ne pas risquer de confondre nos futures élites de la Nation avec les factieux cosmopolites « à la solde Moscou », sapant nos valeurs libérales et les fondements de notre réjouissante République citoyenne, (pour y substituer leur immonde grisaille stalinienne à grand renfort de chars soviétiques). De même que 10 ans plus tôt on ne devait pas parler de la « guerre » mais des « événements d'Algérie ».

Cette euphémisation en dit long sur le caractère « biopolitique » de la contestation de l'ordre établi, visant non pas à le renverser, ou même simplement le transformer, mais à procurer à ces contestataires un rôle plus valorisant que celui qui leur est échu dans l'ordre de pré-séance sociale. C'est typiquement le « [Et moi, et moi, et moi](#) »¹⁸ qui fut d'ailleurs un des « tubes » de la période (inaugurant la carrière de Jacques Dutronc à l'accomplissement petit-bourgeois de la Société de consommation, encore confrontée à la « guerre froide » explicitement évoquée dans les paroles).

En « fin de transition », Mitterrand et sa « force tranquille » arriveront d'ailleurs « à point nommé », 15 ans plus tard, en revendiquant de « changer la vie » et non la société – tout en prétendant in petto vouloir « sortir du capitalisme » mais sans préciser qu'il s'agissait en fait de proposer un « altercapitalisme »... alternatif et alternant, en somme plus « démocratique ».

J'ai explicité dans LVLC cette conception libérale de la démocratie électorale qui s'ordonne et règle son « jeu démocratique » sur le modèle ordinaire du marché : la liberté c'est le « choix », entre deux marques de yaourt, de couche culotte ou de slip de bain... de député aussi bien. Plus tard Hollande, actant les médiocres résultats de cette « force tranquille » en réorientera la ligne politique dans une logique de télé-achat, faisant triompher son slogan de : « changer le changement »

18 Voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Et_moi,_et_moi,_et_moi_\(chanson\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Et_moi,_et_moi,_et_moi_(chanson))

(Cf. le chapitre éponyme dans LVLC). Aujourd'hui, de nouveau ripoliné de frais, ce courant de résilience « personnaliste » est encore magnifié par tous nos plunitifs « empouvoirés », tels ceux de l'Immonde, comme Birnbaum dans son récent « Le courage(sic) de la nuance ». Oui, assurément entre « révolution » et « contestation » on perçoit bien la nuance ... On la « sent » bien !

Bref, pour nous parler de ce genre de « spontanéité », Marx et Engels quant à eux nous épargnaient ce genre d'euphémisme démagogique et ne craignaient pas de dénoncer la véritable nature de classe du lumpen-prolétariat, ancêtre de notre lumpen-bobotariat candidement « spontané » car mentalement « affaibli » par sa faiblesse « contestataire » :

« Quant au lumpen-prolétariat, ce produit passif de la pourriture des couches inférieures de la vieille société, il peut se trouver, çà et là, entraîné dans le mouvement par une révolution prolétarienne; cependant, ses conditions de vie le disposeront plutôt à se vendre à la réaction. »

Quant à la manière dont en effet ça « tourne presque toujours à l'avantage du pouvoir central. », je t'avoue que ta formule « d'imperméabilité [des forces de police] aux agents politiquement conscients » m'a fait sourire, tout comme leur « irrigation » réciproque par « des forces bien plus réactionnaires »¹⁹. Bel hommage (ironique?) à la phraséologie champagnacienne du PépéCF, depuis Georges Marchais...

De même ton commentaire sur l'avantage compétitif de ce pouvoir central :

Luigi : « Celui-ci s'appuie sur une armée et sur des forces de police très peu perméables aux agents politiquement conscients et, bien plutôt, largement irriguées par des forces bien plus réactionnaires que le pouvoir en place : les idées fascistes y ont droit de cité et cela va jusqu'à entraîner un bras de fer avec les ministres de l'Intérieur pour durcir les conditions d'exercice du droit de manifester. »

19 Franche rigolade en rapportant ce genre de « morale » aux « troubles » qui ont émaillé le dernier défilé CGT du 1^{er} mai (2021).

« Et voilà pourquoi votre fille est muette » aurait pu conclure Sganarelle ... C'est d'ailleurs sur le même ton de comédie burlesque que tu poursuis ton diagnostic :

Luigi : « Il en résulte une cogestion de la répression entre des responsables réactionnaires et des exécutants fascistes qui inflige aux protestataires toute sorte d'humiliation et supprime de fait le principe de l'habeas corpus. Dans ces conditions, la lutte pour le progrès social prend des formes de tragédie et ne parvient que très imparfaitement, au prix de grandes souffrances, à obtenir des résultats tangibles. »

Tout cet amalgame de clichés victimaires ne veut rien dire ... sinon ce que Marx observait en incipit du « 18 brumaire de Louis Napoléon Bonaparte », sur le mode sarcastique qui lui était coutumier.

Pour rappel :

« Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce. »²⁰

C'est ainsi qu'on peut juger la manière dont nos zinsoumis, sauteurs de Planète, extincteurs rebelles, écolo-radicaux et autres somnambules debout se réclament aujourd'hui de la Commune de Paris !

20 « On recommande aux rois, aux hommes d'État, aux peuples de s'instruire principalement par l'expérience de l'histoire. Mais l'expérience et l'histoire nous enseignent que peuples et gouvernements n'ont jamais rien appris de l'histoire, qu'ils n'ont jamais agi suivant les maximes qu'on aurait pu en tirer. Chaque époque, chaque peuple se trouve dans des conditions si particulières, forme une situation si particulière, que c'est seulement en fonction de cette situation unique qu'il doit se décider: les grands caractères sont précisément ceux qui, chaque fois, ont trouvé la solution appropriée. Dans le tumulte des événements du monde, une maxime générale est d'aussi peu de secours que le souvenir des situations analogues qui ont pu se produire dans le passé, car un pâle souvenir est sans force dans la tempête qui souffle sur le présent; il n'a aucun pouvoir sur le monde libre et vivant de l'actualité. » HEGEL « La raison dans l'Histoire »

Pour en revenir à ton mémo, désolé de te le dire aussi rudement, mais ça ne s'arrange pas au paragraphe suivant, où tu conclus sur le même mode mélo néo-pompier :

Luigi : « Dans les territoires soumis à la répression constante, comme les cités où sont parquées les minorités issues de l'immigration, la situation peut dégénérer dans des émeutes, matées dans le sang et facilement battues par le pouvoir central, au milieu de dégâts de toute sorte. C'est le degré zéro de l'action politique. »

Nous voilà bien !

Nous reviendrons opportunément sur ton « degré zéro de l'action politique », mais nous observons déjà que tu nous donnes ici la mesure de quelques banalités reçues, en terme d'analyse politique.

Heureusement, la suite nous engage enfin... à nous « mettre en marche ».

Luigi : « 6. Comment aller vers une VI^e République ? Sortir du piège des élections présidentielles et promouvoir la Constituante, en détailler les missions »

Donc... « Que faire ? » ... pour sortir du « piège des élections » ? Re-constituer (en le toilettant un peu) le vieux slogan gauchiste de 1968 ?

« UNE-SEULE SO-LU-TION -LA -CONS-TI-TU-TION ! »

Et partant de là s'exclamer :

« SIXIÈME RÉPUBLIQUE J'ÉCRIRAI TON NOM ! »

Et roule ma poule... c'est ainsi qu'on (se) sortirait du capitalisme, « par le haut » ²¹! Du coup plus besoin de s'astreindre à une éprouvante lutte de classe dans l'infrastructure du corps social, puisque les « forces populaires démocratiques », du moins leurs « avant gardes » cooptées, vont reprendre la main dans la partie de poker menteur du jeu politique. Faut-il donc croire que nos nouveaux élus promus croupiers, désormais « empouvoirés » à tenir la banque, et guidés par la scrupuleuse nomen-

21 « Et par la gauche » ajouteraient sans doute certains de nos camarades égarés par l'enfumage théorique ambiant.

clature de leurs missions, vont enfin « empouvoir » mettre un terme à l'exploitation des classes laborieuses par la bourgeoisie parasitaire ?

Une transformation sociale il est vrai assez commodément accessible, puisqu'il aura suffi de la décréter.

C'est la démocratie populaire... performative ?

Luigi : « Face à cet ensemble de constats, plusieurs voix appellent à sortir de l'actuelle Constitution et aller vers une nouvelle République, mais aucune force politique ne dépasse le stade de l'appel générique pour mettre concrètement en place un processus politique menant à une Constituante, avec un cahier de charges clair et viable. »

Le problème que rencontrent tes « voix » et qui aboutit à la cacophonie de leurs « appels » c'est que : si ces « plusieurs voix » convergent vers le glorieux horizon de leur « nouvelle république » elles ont encore beaucoup de mal à s'accorder sur son contenu « écolo-citoyen ». En outre, elles peinent à nous expliquer à quoi ça pourrait bien servir : quel intérêt ? Pour quels intérêts ?

Pour quoi faire ? Comment ? Par qui ? Pour qui ?

Les actuelles querelles pichrocolines de tes « contre-pouvoirs » autour du référendum macronique avorté (portant sur l'introduction du « climat » dans la constitution de la République), nous en donnent une assez bonne idée : une sixième république pour... sauver la Planète de classe moyenne, parasitaire mais légitime car enfin consciente de son devoir Être... édifiée qu'elle est par l'auto-révélation de son dasein politique catégorique, qui se dévoile enfin, vêtu simplement de sa « probité candide »²², durable et soutenable. C'est le « clinamen » écolo-libéral du conatus spinoziste, vulgarisé à la mode Fleury-Onfray-Lordon : persévérer dans son être de classe . Une tradition petite-bourgeoise, héritée du personnalisme kantien de Renouvier, chantourné par Mounier, béatifié par Bergson et enfin refondé par Foucault et Deleuze...

22 Victor Hugo : « *Booz endormi* » :

« Cet homme marchait pur loin des sentiers obliques,

Vêtu de probité candide et de lin blanc ;

Et, toujours du côté des pauvres ruisselant,

Ses sacs de grains semblaient des fontaines publiques. »

Luigi : « Quels sont, en effet, les présupposés d'un changement de Constitution ? »

Le premier et le principal de ces présupposés, du moins pour un marxiste, est parfaitement évident et depuis un bon moment :

« Pas plus qu'on ne juge un individu sur l'idée qu'il se fait de lui-même, on ne saurait juger une telle époque de bouleversement sur sa conscience de soi; il faut, au contraire, expliquer cette conscience par les contradictions de la vie matérielle, par le conflit qui existe entre les forces productives sociales et les rapports de production.

Une formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir, jamais des rapports de production nouveaux et supérieurs ne s'y substituent avant que les conditions d'existence matérielles de ces rapports soient écloses dans le sein même de la vieille société.

C'est pourquoi l'humanité ne se pose jamais que des problèmes qu'elle peut résoudre, car, à y regarder de plus près, il se trouvera toujours, que le problème lui-même ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en voie de devenir. »²³

Pour Marx, donc, le premier des présupposés d'un changement de constitution, c'est bien évidemment une transformation sociale et politique préalable de « l'anatomie » de la « société civile » qui imposera cette nouvelle constitution.

Car il s'agit bien toujours de doter le « corps social » d'une « meilleure constitution », plus robuste pourrait-on dire.

Luigi : « Si l'on songe que l'actuelle phase de toute-puissance de l'exécutif a été préparée par un débat théorique lancé dans les années 30 contre la prépondérance parlementaire qui caractérisait la Troisième République depuis 1875, il faut compter sur des temps longs et sur la patiente construction d'une majorité de forces poli-

23 Karl Marx : « Critique de l'économie politique » - Avant propos - 1859

tiques souhaitant une transformation de l'actuel déséquilibre des pouvoirs. La création d'une telle majorité, dans les conditions actuelles, requiert des compromis peut-être ruineux pour le prolétariat, le rapport de forces lui étant des plus hostiles. »

Ton « long débat théorique », ton « temps long » et ta « patiente construction » m'apparaissent comme de doux euphémismes, visant à éluder l'embarras dans lequel tu te trouves pour justifier ton volontarisme institutionnel, alors que n'importe quel observateur lucide de la période que tu décris te répondras : « Compte là-dessus et bois de l'eau fraîche ! ». Car, pour ce qui est de cette (dé)construction, il y a belle lurette qu'elle est « en marche » et tu risques en effet de trouver le temps encore assez « long »... Car, on se demande bien d'où pourrait sortir ta « transformation de l'actuel déséquilibre des pouvoirs » et surtout la « majorité de forces politiques » qui pourrait la souhaiter, dans un corps social où, comme tu le dis toi-même tant c'est une évidence, le rapport de force est « des plus hostiles » au prolétariat !

Luigi : « Faut-il pour autant abandonner l'idée d'une nouvelle République ? »

Donc, tu admetts maintenant que « c'est pas gagné », mais, si ça peut te rassurer, pour nous (marxistes) c'est une idée que nous ne risquons pas d'abandonner, vu que nous ne l'avons jamais eue...

Luigi : « Ne faudrait-il pas déjà commencer par populariser une critique serrée du carcan que représente pour le peuple l'actuelle Constitution, en montrer toutes les limites politiques, toute la substance de classe qui l'animent ? »

Pour toutes les raisons déjà invoquées, je doute qu'un tel « commencement » ait une consistance, ou que ta « critique serrée » ait une utilité ou une portée politique quelconque, mais ça semble bien être le genre de chose qui tient lieu de « projet politique » à toute une partie de notre bobotariat en déshérence idéologique, en dépit de résultats d'audience pour le moins mitigés...

Luigi : « Ne faudrait-il pas dénoncer plus fortement le caractère quasi-monarchique de ses institutions et, parallèlement,

déjouer l'épouvantail de l'instabilité gouvernementale qu'agitent ses défenseurs ? »

En agitant l'épouvantail de la proportionnelle ? Ou celui d'une nouvelle constitution « républicaine » ?

Luigi : « Certes, une Constitution est le reflet des rapports de force entre les classes. La situation sociale en France comporte une défaite historique des forces de transformation. Partir de la Constitution, superstructure par excellence, et non de la structure économique, revient à mettre la charrue avant les bœuf, à inverser l'ordre matériel de l'organisation de l'État. »

Je suis soulagé que tu finisses enfin par t'en apercevoir !

Luigi : « Mais un Parti doit aussi avoir une fonction théorique et doit éduquer politiquement ses militants et, à travers eux, les masses populaires. Puisque la Charte constitutionnelle est fondatrice de l'ordre politique actuel, une dénonciation raisonnée de l'actuelle camisole de force anticommuniste permettrait au moins d'en changer la perception comme d'un élément lointain des masses ou inoffensif. »

Mais... cette perception est parfaitement fondée ! Vouloir la changer pour promouvoir l'illusion déma-gogo-gique que cette juste « perception » (notamment de l'anticommunisme) résulterait d'autre chose que de ce qui à proprement parler la « constitue », c'est précisément ce à quoi s'efforce notre classe politique disqualifiée dans son sempiternel plaidoyer pro domo ; et à quoi elle consacre son laborieux pensum « démocratique » et « citoyen ».

Luigi : « C'est en tout cas via les normes constitutionnelles que sont transcrites les hiérarchies sociales, économiques et internationales qui affectent les Français, il est donc nécessaire d'en montrer toute la portée. »

Il y a belle lurette que ce genre de « monstration »²⁴ est faite ! Et il faut vraiment être coupé des réalités sociales pour s'imaginer que les classes laborieuses n'ont pas depuis toujours éprouvé ces « hiérarchies »,

24 Comme disent les Heideggerriens.

ou compris le fait qu'elles sont « gravées dans le marbre » institutionnel de l'État bourgeois... républicain.

Luigi : « Mais la première critique doit viser les élections présidentielles, véritable piège tendu aux masses et miroir aux alouettes pour les partis. »

Alors il va falloir commencer par en convaincre l'ensemble de tes partenaires de jeu. Par ce que ceux-là même qui réclament, comme toi, et au même motif, un changement des règles, s'empressent de les appliquer et de plus en plus largement. Désormais toutes les sectes censément communistes ou « apparentées », même les plus groupusculaires, du PCF au PRCF, y compris toutes les chapelles écolo-trotstko-mondaines, zinsoumis, etc, tous se précipitent sur ton miroir aux alouettes pour s'y mirer dans leur plus bel appareil.

Luigi : « Ce rituel républicain de plus en plus fondé sur le chantage à l'extrême droite continue à catalyser l'attention pendant des mois, en dépit de l'abstention toujours élevée. »

C'est bien de le déplorer mais ce serait bien mieux d'essayer de comprendre pourquoi.

Luigi : « C'est sans doute de là que doit partir la lutte contre la Ve République. »

On peut pourtant sérieusement en douter, comme de ta conception des « luttes », si tel est pour toi le but et le lieu de leur « convergence ». Mais ce qui ne fait aucun doute c'est que cette lutte là n'a rien à voir avec la lutte des classes. Pas d'avantage avec le marxisme et la promotion politique du communisme comme résolutoire des injustices sociales et de ce qui en est la cause fondamentale : l'exploitation des classes laborieuses par la bourgeoisie parasitaire.

Luigi : « 7. Les forces démocratiques et populaires veulent-elles exercer le pouvoir ? »

La première « bonne question » préalable (et marxiste) n'est pas de savoir si ces « forces » veulent ou peuvent « exercer le pouvoir » mais « de quoi sont elles faites », autrement dit de quelles « forces » parle-t-on ? En quoi les distinguer comme « démocratiques et populaires » ? Et exercer le pouvoir pour quoi *faire*, pour quoi *en faire* ? Si on te suis, leur essence « démocratique » (qui incidemment ne permet guère d'identifier une classe sociale) destinerait ces « forces » à un exercice « spécifique » de ce pouvoir. Mais dans cette exercice – que tu viens de définir comme inhérent au « jeu politique » – qu'est-ce qui le caractériserait « spécifiquement » comme « démocratique et populaire » ? En latiniste distingué, ce « et » ne t'aurait-il pas été inspiré par celui du Virgile de l'Énéide : « Timeo danaos *et* dona ferentes »²⁵ ? Plutôt que par le souvenir de ce que nous désignons jadis comme « démocraties populaires », caractérisées par la dictature du prolétariat.

Luigi : « Comme on l'a vu, sortir de l'actuelle Constitution ne comporte pas en soi l'avènement d'un État au service des intérêts du peuple, loin de là : c'est un premier pas, la libération d'une contrainte. Le projet communiste ne peut qu'aller bien au-delà de ce premier objectif. »

Se « libérer de la contrainte » ! Voilà bien une conception de la liberté dont on peut vraiment dire qu'elle relève du « degré zéro de l'action politique » que tu déplorais plus haut (mais bien moins à propos). À partir de cette régression adulescente de la théorie « révolutionnaire », il ne faut pas s'étonner que la « praxis » dont elle est grosse ait accouché d'une « Insurrection qui vient »... mais tarde à venir. Le bébé s'est renversé dans le ventre de ta République parturiente : il se présente par les pieds !

Luigi : « Or la situation actuelle des rapports de force et de la lutte des classes est amplement défavorable, voire désespérante : faut-il pour autant abandonner tout projet de transformation et tout volontarisme ? »

25 « Je redoute les grecs *même et surtout* quand ils font des cadeaux ».

Pour autant, faut-il « désespérer Billancourt » ?

Ce qui serait réellement désespérant c'est qu'en dépit d'une « situation favorable des rapports de forces animant la lutte des classes », favorable aux classes laborieuses s'entend, celles-ci ne parviennent à rien, autrement dit à la situation actuelle.

Car, cette situation résulte bien de rapports « défavorables » mais exprime ainsi « une réalité qui dérange » : celle de notre classe moyenne de consommateurs de plus en plus « exigeants » pour ce qu'on leur sert (et pour celles et ceux qui les servent), mais de moins en moins « regardants » quant aux rapports sociaux que cela implique. Cette situation n'est désespérante que pour ceux qui en espéraient quelque chose de plus « soutenable ». Singulièrement, les « déçus » qui s'efforçaient de voir dans cette situation « peu favorable » les prémisses de « tous les possibles », mais dont les seuls accomplissements consistèrent à élire Hollande comme héros du combat contre la Finance ou Macron pour faire barrage au Front National.

Il est assez symptomatique de cette in-conscience de classe (acquise avec ses avantages) que, plutôt que de faire une « analyse concrète de situation concrète » de ces rapports de force « désespérants » - en commençant par en faire une analyse lucide et marxiste - on reprenne la déploration morose, typique de la « conscience malheureuse » qui désormais fait office de conscience de classe moyenne... étendue²⁶.

Luigi : « Bien que très affaibli et politiquement affecté, le PCF existe encore : il exerce localement le pouvoir, élit des représentants nationaux, participe à toutes les élections, édite un quotidien national, compte de nombreux adhérents et militants, attire des intellectuels. Est-ce négligeable ? »

Non le PCF n'est pas mort, tel le le curé de Camaret « il bande encore » ? En tout cas, quand bien même les derniers porteurs de hallebarde de ce PépéCF se disent très « affectés », il s'en trouve encore parmi les plus « djeunes » pour ne pas négliger cette modeste sinécure (faute de mieux en terme de « plan de carrière »). Pour celles et ceux-là, les « avantages acquis » du Parti en font un « créneau », une « niche de mar-

26 Cette première consultation est offerte gratuitement, mais pour les suivantes ce sera le tarif habituel...

ché » encore plausible. Dans un paysage idéologique aussi monotone qu'encombré, mais non moins propice à la « diversité », il faut bien « réanimer » le débat politique sinon l'électeur pourrait se laisser gagner par la morosité du spectacle.

Les avantages compétitifs de cette option « vintage » peuvent donc encore séduire. À condition toutefois de la rafraîchir un peu, en polir la rugosité « totalitaire », usant d'un vernis bien toléré par sa classe moyenne d'élection : un « truc » de communicant innovant, pourvoyant une « planche d'appel » pour envolées ronflantes de néo-tribuns de Champignac - à la Mélenchon-Roussel, ou de libéral-libertaire ampoulé à la Onfray ou Lordon .

Un truc d'une parfaite innocuité pour les intérêts de la bourgeoisie et donc déjà bien mis à contribution par la plupart des « challengers », depuis les verts-de-gris et autres écoloportunistes, trotskistes frustrés de toutes chapelles, jusqu'aux zinsoumis, en passant par le FN/RN et le centre mou des petits-bourgeois balkanisés (UDI, MODEM, PS, LREM, etc.).

Bref, un truc du genre de ta « VIème République ».

Luigi : « Peut-on, au contraire, poser la question de le rendre à nouveau apte à porter les institutions du peuple français, à redevenir une force démocratique de masse, afin d'être capable de produire une nouvelle classe dirigeante pour sortir le pays de l'impasse sociale et économique et faire les intérêts du prolétariat contre le capital ? »

On peut en effet (se) poser ce genre de question, et c'est du reste celle qui « questionne » ceux qui lorgnent les sinécures de « second choix » mais encore accessibles, comme le font tous nos apparatchiks en déréliction, du PCF à LREM, en passant par toutes les nuances les plus chamarrées : du trotskisme renégatiforme au « plus simple appareil » de l'arrivisme petit-bourgeois.

Mais on peut aussi se poser la question de savoir ce qui a bien pu amener un communiste sincère, censément marxiste, à se fixer comme objectif politique la « (re)production d'une nouvelle classe dirigeante » !

D'où va-t-elle sortir ta nouvelle classe dirigeante ?

Pour diriger quoi ? Jaillissant toute armée de la cuisse de Jupiter pour « *sortir le pays de l'impasse sociale et économique et faire les intérêts du prolétariat contre le capital* » ?

Luigi : « La conscience de classe est le présupposé de tout projet politique, de la volonté subjective de conquérir et d'exercer le pouvoir dans un pays, fût-ce dans un monde globalisé et interdépendant. »

Cette conception idéaliste, essentiellement morale et circonstanciellement « mondialisée » de la conscience de classe, est totalement étrangère à Marx. Elle est en revanche typique de l'idée complaisante que se fait d'elle-même la couche dirigeante de la classe moyenne : une couche de transcendance appliquée au politique. Sa nouvelle élite serait alors distinguée par sa vigueur « dérangeante », ceux que Macron appelle les « disruptifs », ses adversaires se voyant quant à eux comme « radicaux ». Une « intention » appliquée d'abord à son sujet d'élection, lui-même confondu dans son objet (dans une phénoméno-logique héritée de Husserl et ses épigones) ; appliquée surtout et plus généralement selon un postulat de « raison pratique » visant d'abord à pérenniser la domination de classe de la bourgeoisie. Cette « bonne intentionnalité » est ce à quoi notre gauche morale post-modernisée a réduit son « programmatisme transcendantal ». Il en résulte une « bonne conscience » dont la fonction est essentiellement de légitimation morale. Elle vise donc d'abord à légitimer le genre de bonne intention que l'ensemble de ses agents politiques « hégémoniques » revendique comme source de ses « valeurs ». Cette rhétorique est l'expression en quelque sorte empirique de ce que Hegel dénonçait dans sa préface des Principes de la Philosophie du Droit :

« Ceux qui considèrent la pensée comme une faculté particulière indépendante, séparée de la volonté conçue elle-même également comme isolée et qui de plus tiennent la pensée comme dangereuse pour la volonté, et surtout pour la bonne, montrent du même coup d'emblée qu'ils ne savent rien de la nature de la volonté (remarque qui sera faite encore souvent sur le même sujet). Sans doute l'aspect de la

volonté défini ici – cette possibilité absolue de m’abstraire de toute détermination où je me trouve ou bien où je me suis placé, cette fuite devant tout contenu comme devant une restriction – est ce à quoi la volonté se détermine. C’est ce que la représentation pose pour soi comme liberté et ce n’est ainsi que la liberté négative ou liberté de l’entendement. C’est la liberté du vide.

Elle peut se manifester sous une figure réelle et devenir une passion. Alors, si elle reste simplement théorique, c’est le fanatisme religieux de la pure contemplation hindoue ; si elle se tourne vers l’action, c’est en politique comme en religion, le fanatisme de la destruction de tout ordre social existant et l’excommunication de tout individu suspect de vouloir un ordre et l’anéantissement de toute organisation voulant se faire jour. »²⁷

Dans LVLC, j’évoquais ce passage clef de Hegel en y ajoutant un commentaire sur les adeptes de cette conception de la « conscience de classe moyenne » :

C’est le genre de lecture qui pourra sinon les réenchanter du moins les consoler (principale demande du sujet narcissique contrarié) en leur apprenant qu’il restera donc un peu de leur mauvaise conscience écologiste dans leur fausse conscience²⁸ comprise comme bonne conscience et comme moment essentiel... de leur vérité. Leur si précieuse « liberté d’être libre » autrement dit leur problématique différence identitaire est préservée sous cette forme dialectique de liberté seulement négative, liberté du vide. Quant à Marx il complétera ce tableau clinique de leur pathologie idéo-logique et les aidera à s’en remettre, en leur expliquant que : « Pas plus qu’on ne juge un individu sur l’idée qu’il se fait de lui-même, on ne saurait juger une telle époque de bouleversement sur sa conscience de soi »²⁹

27 G.-F.-W. Hegel « *Préface des principes de la Philosophie du Droit* ».

28 *Fausse conscience* en tant que représentation de soi abusivement appropriée comme vérité totalisante de l’objet considéré *par soi*. Le sujet exclus du phénomène est « inclus » dans l’objet, comme objet *pour soi confondu avec son en-soi*.

29 Marx « *Préface de la critique de l’économie politique* ».

Alors, on ne peut plus, on ne doit plus rêver ?

Mais SI, nous dis-tu, on peut quand même rêver... de changement.

Luigi : « Si les conditions objectives actuelles interdisent tout rêve révolutionnaire, elles peuvent rapidement changer, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le rôle des communistes n'est-il pas de préparer ce changement ? Quels moyens théoriques et organisationnels se donner ?

Quelle politique adopter en vue de ce changement ? »

À vrai dire c'est encore un aspect de cette idéologie que j'ai évoqué dans LVLC³⁰ :

Et il est vrai qu'en ces temps changeants, les rapports sociaux de production ont pris un tour inquiétant pour les classes moyennes. La peur du déclassé a donc acquis le statut comminatoire qu'on attribue aux perspectives pessimistes mais cependant plausibles.

Le changement lui-même, naguère si célébré qu'on en était arrivé à élire des présidents sur ce seul programme politique³¹ de changer « maintenant », ne semble plus avoir la même popularité.

Soit qu'il ne change pas grand-chose, soit qu'il ne change pas dans le sens souhaité ; le changement finit par décevoir ses adeptes les plus convaincus.

Dès lors que le changement n'est plus ce qu'il était, il ne reste plus qu'une chose à faire : changer de changement, ou en dernière extrémité : changer le changement.

Mais pour changer quoi ?

Dès lors que l'économie, la monnaie, la politique étrangère, le droit social, les services publics, les transports, le logement, le travail, les réglementations commerciales et les normes industrielles ne relèvent plus des compétences que souhaite assumer la classe politique, sinon par de marginales subsidiarités ; dès lors qu'il n'y a plus d'autre choix que d'habiter le capitalisme atlantiste, que reste-t-il à changer qui puisse être changé par des voies politiques ?³²

30 Extrait du chapitre : « Changeons le changement ».

31 Un programme qui fut strictement et spectaculairement appliqué à la tête de l'État.

32 LVLC : extrait de « changeons le changement »

Le problème étant, me réponds-tu, que :

Luigi : « Si l'option révolutionnaire a été remplacée par l'action revendicative extérieure au gouvernement, c'est le fruit de l'histoire récente : la Guerre froide jusqu'à la fin de l'URSS. Cette époque s'éloigne de plus en plus, le monde fait face à de nouvelles contradictions... ne faut-il pas s'interroger sur l'influence de ces changements sur la politique française, malgré les rigidités des institutions actuelles ? »

Il y a bien longtemps que les marxistes connaissent la réponse à ce genre de question :

« Le changement dans la base économique bouleverse plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure. Lorsqu'on considère de tels bouleversements, il faut toujours distinguer entre :

- le bouleversement matériel - qu'on peut constater d'une manière scientifiquement rigoureuse - des conditions de production économiques
- et les formes juridiques, politiques, religieuses, artistiques ou philosophiques, bref, ***les formes idéologiques sous lesquelles les hommes prennent conscience de ce conflit et le mènent jusqu'au bout.*** »³³

La simple logique (marxiste) devrait donc t'amener à reformuler ton « questionnement », en partant du « fait têtue » que ce sont précisément ces « changements » qui ont produit ce que tu présentes comme « rigidités des institutions »... et non l'inverse.

De même il est facile d'observer que l'obsolescence actuelle des « moyens organisationnels » dont s'étaient dotés les communistes depuis le congrès de Tours, résulte de son décalage croissant avec les changements affectant le corps social et non des conséquences de la guerre froide ou des modifications constitutionnelles introduites par la Vème République.

33 Marx : Avant-Propos à la « Critique de l'Économie Politique »

Quant à l'obsolescence politique qui aurait privé l'action revendicative de toute expression « gouvernementale », elle ne résulte que de la seule « putréfaction » précisément politique, c'est à dire idéologique, de ses agents institués, elle-même inhérente à la « nature naturée » du corps social qu'ils représentent ... évidemment pas des institutions qui les ont commis à cette représentation de cette « société civile ».

Ton problème est un problème de contenu et non de forme politique. À vrai dire il faut même le voir, en bon matérialiste, comme un de ces problèmes de processus de mathématique élémentaire, du genre de ceux que nous avons eu à résoudre au primaire pour évaluer et prédire comment le débit du robinet va permettre de remplir la baignoire, ou combien de temps mettra-t-elle à se vider... Tel est le fond épistémologique matérialiste et dialectique de notre « Sein und Zeit » marxiste. Celui qui permet de comprendre et décrire le mouvement qui donne le sera là à partir de l'était là en passant par l'être... las de tout ça.

Et si cette action revendicative « extérieure au gouvernement » n'a plus rien de révolutionnaire et même à bien des égards ne porte que des mesures de repli réactionnaire c'est tout simplement qu'elles émanent d'un terreau social qui lui-même porte ce type de revendication somme toute : sui generis.

Quant à l'obsolescence théorique, donc également idéologique, qui a en quelque sorte « accompagné » cette lente « transition » (vers le déclin actuel) des organisations se réclamant du communisme et de l'internationalisme, je te renvoie à la brève histoire du « révisionnisme moderne » dont j'ai déroulé la pelote dans mes « Gloses marginales » sur le CME.

Il faut cesser une bonne fois pour toutes de ratiociner, à proprement parler à perte de vue, en prétendant expliquer la mystère de l'immaculée conception par la virginité de la vierge Marie !³⁴

Pour un authentique communiste, c'est à dire bien consciemment marxiste, il faut donc plus que jamais avoir à l'esprit les fondamentaux du communisme de Marx. Ceux qui définissent le sujet politique (dont tu vas nous parler) par la manière dont « les hommes prennent conscience » de leur place et du rôle qu'ils entendent jouer dans le « conflit », autrement dit l'objet du phénomène considéré : le processus historique selon le moteur de la lutte de classe. Cette extrapolation col-

34 Cf. mes « réponses à Alain Badiou » à propos du révisionnisme du « CME ».

lective et matérialiste du cogito cartésien est supposément bien connue ...

« L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes.

Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée, une guerre qui finissait toujours soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la destruction des deux classes en lutte.

Dans les premières époques historiques, nous constatons presque partout une organisation complète de la société en classes distinctes, une échelle graduée de conditions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves; au moyen âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres de corporation, des compagnons, des serfs et, de plus, dans chacune de ces classes, une hiérarchie particulière.

La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à celles d'autrefois.

Cependant, le caractère distinctif de notre époque, de l'époque de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société se divise de plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat. »³⁵

La plupart de nos petits camarades relèvent, comme nous-mêmes (et comme Marx et Engels) de ce que Marx appelait déjà « classe moyenne » dans le Manifeste. Mais ils omettent généralement de bien

35 Marx -Engels : « Manifeste du Parti Communiste » - Bourgeois et prolétaires.

lire et comprendre ce « de plus » par lequel Marx dénote le fait décrit plus haut que « La société bourgeoise moderne n'a pas aboli les antagonismes de classes [...]. Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à celles d'autrefois ». Cette classe moyenne n'est donc, comme toute catégorisation formelle des représentations de classe, qu'une représentation surajoutée aux divisions « historiques » déjà produites par le développement des forces productives.

Que pourrait donc bien être une conscience de classe moyenne ?

Marx n'a guère d'usage théorique d'une notion de conscience supposément spontanée qu'une classe sociale aurait d'elle-même et qui serait partagée par ses « adhérents » contraints par la nécessité des rapports de production, a fortiori pour l'associer à ce qu'on pourrait qualifier de conscience motrice d'une action politique revendicative.

Tout cela va de soi mais cela va parfois mieux encore en le disant. C'est pourquoi Marx distingue et précise cette formalisation, tirée de l'observation des conséquences historiques de « nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte » (animant le conflit opposant les classes sociales pré-existantes) :

« Enfin, au moment où la lutte des classes approche de l'heure décisive, le processus de décomposition de la classe dominante, de la vieille société tout entière, prend un caractère si violent et si âpre qu'une petite fraction de la classe dominante se détache de celle-ci et se rallie à la classe révolutionnaire, à la classe qui porte en elle l'avenir.

De même que, jadis, une partie de la noblesse passa à la bourgeoisie, de nos jours une partie de la bourgeoisie passe au prolétariat, et, notamment, cette partie des idéologues bourgeois qui se sont haussés jusqu'à la compréhension théorique de l'ensemble du mouvement historique.

De toutes les classes qui, à l'heure présente, s'opposent à la bourgeoisie, le prolétariat seul est une classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes périclitent et périclitent.

avec la grande industrie; le prolétariat, au contraire, en est le produit le plus authentique.

Les classes moyennes, petits fabricants, détaillants, artisans, paysans, tous combattent la bourgeoisie parce qu'elle est une menace pour leur existence en tant que classes moyennes. Elles ne sont donc pas révolutionnaires, mais conservatrices; bien plus, elles sont réactionnaires : elles cherchent à faire tourner à l'envers la roue de l'histoire. Si elles sont révolutionnaires, c'est en considération de leur passage imminent au prolétariat : elles défendent alors leurs intérêts futurs et non leurs intérêts actuels; elles abandonnent leur propre point de vue pour se placer à celui du prolétariat.

Quant au lumpenprolétariat, ce produit passif de la pourriture des couches inférieures de la vieille société, il peut se trouver, çà et là, entraîné dans le mouvement par une révolution prolétarienne; cependant, ses conditions de vie le disposeront plutôt à se vendre à la réaction. »

La confusion très répandue à ce propos chez nos lecteurs « modernes » l'était déjà du vivant de Marx. C'est pourquoi, « taclant » Lassalle à ce sujet, il eut à cœur de clarifier la chose dans ses « Gloses marginales » sur le programme de ce dernier :

« Dans le Manifeste communiste, il est dit :

« De toutes les classes qui, à l'heure présente, s'opposent à la bourgeoisie, le prolétariat seul est une classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes périssent et périssent avec la grande industrie; le prolétariat, au contraire, en est le produit le plus authentique. »

La bourgeoisie est ici considérée comme une classe révolutionnaire, - en tant qu'elle est l'agent de la grande industrie, - vis-à-vis des féodaux et des classes moyennes résolus à maintenir toutes les positions sociales qui sont le produit de modes de production périmés. Féodaux et classes

moyennes ne forment donc pas avec la bourgeoisie une même masse réactionnaire.

D'autre part, le prolétariat est révolutionnaire vis-à-vis de la bourgeoisie parce que, issu lui-même de la grande industrie, il tend à dépouiller la production de son caractère capitaliste que la bourgeoisie cherche à perpétuer. »

Mais, précise Marx :

« Le Manifeste ajoute que : « les classes moyennes... sont révolutionnaires... en considération de leur passage imminent au prolétariat ».

Ajoutant aussitôt (car c'est l'objet de sa critique de Lassalle) :

« De ce point de vue, c'est donc une absurdité de plus que de faire des classes moyennes, conjointement avec la bourgeoisie, et, par-dessus le marché, des féodaux « une même masse réactionnaire » en face de la classe ouvrière. »

Considérant nos rapports sociaux actuels, il ressort clairement de tout ça que la conscience de classe - dont est objectivement redevable la « classe moyenne » - sorte de « no man's land » de classe, s'apparente à un « ventre mou » politique balkanisé.

Ce ventre mou fait « converger » aujourd'hui un si vaste ensemble d'organes de notre corps social que cette « conscience » en somme « intestinale » ne peut informer qu'une « volonté » politique fonctionnelle, essentiellement dédiée à son auto-reproduction. C'est à dire fondamentalement réactionnaire. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que ses « luttes » et les « appétences digestives » qu'elles portent soient essentiellement défensives. C'est pourquoi c'est l'idéologie la plus propice à la bourgeoisie : sa « pensée complexe », qui peut se revendiquer « progressiste », puisque c'est ce qui la « meut » et « en même temps » l'émeut à bon compte.

Autrement dit c'est ce qui, face aux rudes réalités de sa condition d'aliéné volontaire, lui permet de « résilier » tout en donnant un sens à sa marche ...

La conclusion de Marx demeure donc plus que jamais décisive :

« Une formation sociale ne disparaît jamais avant que soient développées toutes les forces productives qu'elle est assez large pour contenir, jamais des rapports de production nouveaux et supérieurs ne s'y substituent avant que les conditions d'existence matérielles de ces rapports soient écloses dans le sein même de la vieille société.

C'est pourquoi l'humanité ne se pose jamais que des problèmes qu'elle peut résoudre, car, à y regarder de plus près, il se trouvera toujours, que le problème lui-même ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en voie de devenir. »

Si nous actualisons son analyse à partir de l'heuristique proposée par Marx, nous constatons que l'époque est celle d'un problème que Mao aurait pu décrire comme celui de la « juste résolution des contradictions au sein du peuple de classe moyenne ». Encore faut-il, avant de prétendre émanciper ses classes laborieuses, s'émanciper soi-même des représentations que ces couches sociales se font d'elles-mêmes.

Il faut faire pour cela l'inventaire actuel et localisé des ressources et des rapports sociaux effectifs au sein de la formation sociale, sur le modèle d'Engels décrivant honnêtement et lucidement la situation des classes laborieuses dans l'Angleterre industrielle de son époque. Alors seulement on peut identifier les problèmes avec les conditions matérielles dont ils résultent et qui peuvent seules permettre de les résoudre, et non avec les fantasmes et frustrations individuels ou communautaires, promus par l'idéologie hégémonique de classe moyenne pour pérenniser cette situation.

Luigi : « 8. Comment devenir un sujet politique efficace et autonome ? »

Nous y voilà ... on est enfin « dans le sujet ».

Je vais donc le développer dans un préambule, par ce que c'est aussi le « sujet » qui est « en question » (dans une perspective bien différente mais renvoyant aux mêmes problématiques) dans le texte que m'a transmis Pierre Wolinski (en annexe).

Pour celles et ceux qui, comme toi (et moi), ne voient pas notre histoire commune comme un « procès sans sujet » (suivez mon regard), on s'aperçoit cependant que le politique « efficace et autonome » est devenu la règle d'un « JE ». Ce JE se veut collectif et s'exprime donc comme un « NOUS », dans lequel sont présumés devoir se retrouver « symboliquement » les lutteurs « autonomes » (mais convergents) « intellectuels et manuels des villes et des campagnes » (comme disait Marchais).

Selon cette « manière de penser » le politique, il y a forcément un « NOUS » et donc nécessairement des « EUX ». Et, à vrai dire, c'est ce « eux » qui est la condition d'existence de ce « nous ». C'est une quête de reconnaissance sociale qui appuie sa connaissance (de soi) sur une théologie négative du corps social et tire sa force subjective de son dogmatisme « radical ». C'est de la radicalité négative de ses représentations sociales nihilistes qu'elle tire la valeur et l'efficacité de son « autonomie ». C'est le rejet obsessionnel des « normes » chez Foucault, sur le modèle de l'ado chafouin, insatisfait de la réception de son « exception » propre par le corps social. En réalité, ce « NOUS » est purement subjectif et à ce tire redondant. Il s'agit pour le sujet qui s'y « retrouve » de se socialiser en s'identifiant à une « communauté » à une détermination distinctive, mais « en même temps » sociale, existentielle et commune. En pratique et en réalité ça consiste à rejeter les déterminations « collectivistes » qui valent collectivement, autrement dit celles que tous et toutes ont en partage, par nécessité collective.

De l'individu marxiste on passe à la personne kantienne, dûment subjectivée par un impératif catégorique : son ego transcendantal « identitaire ».

Il est facile d'observer à quel point cette conception du sujet est héritée du modèle « moral » de la phénoménologie idéaliste allemande « classique », typiquement anti-dialectique et anti-rationaliste (sur le mode kantien). Une idéologie traversée par ses deux pôles contradictoirement paradoxaux, holiste pour le sujet et moniste pour son objet, qui va de Kant à Husserl en passant par Schopenhauer et Nietzsche (puis Heidegger, Adorno, etc.). Une phénoménologie aux antipodes de celle de Marx, comme de Hegel sans parler de Descartes. Le trait phénoménologique caractéristique de cette idéologie est que son sujet loin d'être « autonome » est renvoyé à l'objet du phénomène. Phénomène qui n'est donc plus que « pour soi », et selon une « intention », une visée. Avec

Heidegger (et à l'inverse de Hegel) cette visée aura pour fonction l'auto-dévoilement de l'objet, facilité par le présupposé qu'il est précisément « déjà là » dans la subjectivité infinie de ... l'Être là. Cette conception solipsiste et son narcissisme aggarvé ne pouvaient qu'accommoder le nombrilisme spontané et le conformisme de classe médiane. De là leur popularité croissante avec l'Être de classe qui va bien.

Le sujet est ainsi confondu dans son objet et c'est une manière de le penser qui suggère l'intention, bonne ou mauvaise, par quoi il le « vise » et par quoi il détermine ainsi cet objet. Cette subjectivation redondante - et en somme ontologique de l'objet par le sujet, pour le sujet - est fondatrice de l'idéologie libérale qui meut aussi bien qu'elle émeut le sujet libéral.

C'est sa fonction opérationnelle ... essentielle.

Selon cette « visée », il ne s'agit pas de distinguer ce que j'observe comme extériorité et donc évaluer dialectiquement les rapports, la relation entre le phénomène « en soi » et son observateur « pour soi », mais de projeter ce « soi » dans le « c'est ça... moi ». Je suis moi dans la mesure ou je pense ça³⁶... de ce qui est, acculturé pour moi et selon mon bon plaisir.

Et ainsi je suis libre car ma « différance »³⁷ me libère des autres, de la détermination par ceux qui ne sont pas comme moi mais partagent la même nécessité sociale. Je me suis donc émancipé de leur domination collective... et bientôt collectiviste !

J'ai atteint l'identité à moi, je me suis re-trouvé. C'est la clef du développement personnel... Désormais, faire ce que je veux, comme ce que je dois, peut enfin coïncider avec ce qui me plaît ! C'est le bonheur... enfin !

Pour Marx cette « recherche de sens » essentielle, individuelle et mystificatrice, est à l'origine de ce qui est collectivement et communément vécu comme « sentiment » religieux et « moral » :

36 Ce « ça » devient ainsi l'objet phénoménologique « en soi », représentant l'extériorité, l'esthétique du divers des perceptions et de l'entendement kantien, assimilée au « ça » freudien, l'objet refoulé de ma pulsion intentionnelle.

37 Derrida définissait sa « différance » comme une nuance qui « s'écrit ou se lit, mais [...] ne s'entend pas. ».

« La religion est en réalité la conscience et le sentiment propre de l'homme qui, ou bien ne s'est pas encore trouvé, ou bien s'est déjà reperdu »³⁸

Marx décrit donc la religion comme « réalisation fantastique de l'essence humaine », qui ne peut qu'être fantasmée « parce que l'essence humaine n'a pas de réalité véritable ». Comme, à juste titre, le déplore souvent B.Bourgeois qui fidèle à Hegel s'assume comme idéaliste libéral, Marx critique fondamentalement « l'essence » dans la dialectique Hégélienne. Chez Hegel c'est « l'Esprit » et non plus le sujet qui est à la manœuvre. Le matérialisme de Marx se charge donc de purger la dialectique « spéculative » de Hegel de cette conception « mystique » en sorte de lui donner « un air plus raisonnable ».

« Faire ce qui me plaît, comme ce que je dois, c'est cela que je veux », telle est la maxime kantienne du credo libéral, puisque c'est l'objet même de ma « visée » intentionnelle, car je ne suis pas parce que je pense mais « je pense si je suis comme je dois », telle est donc ma « différence » essentielle, « à bon entendeur salut » ajoutera le neo-kantien.

Cette modalité collective de prise d'inconscience politique est la forme moderne de la servitude volontaire. Elle est elle-même une manière de considérer le sujet politique non pas selon son agir concret et les contradictions qu'il recèle mais selon une « essence » qui est pure « liberté » abstraite donc indéterminée.

Politiquement, on peut facilement observer que c'est ce modèle d'assignation réciproque (eux face à nous) qui est dénoncé comme chimère « complotiste » par les contempteurs du « totalitarisme populiste ». Modèle qu'ils appliquent pourtant scrupuleusement eux-mêmes. Car, pour re-trouver les petits de leurs « synthèses a priori », pour pouvoir les « viser », il faut d'abord qu'ils les identifient, c'est à dire les désignent (à partir d'une assignation performative), pour pouvoir ensuite les observer... à l'instar de tous ces « observatoires » qui fleurissent depuis quelques temps.

Tel l'inénarrable « conspiracy watch » de l'ineffable Rudy « le rouge » Reichstadt, ou « l'observatoire de la laïcité » de Marlène Schiappa, celui des sectes « illégales », ou encore celui qui entend décrypter les

38 Marx : Préface à la « Contribution à la critique de La philosophie du droit de Hegel ».

« fèques niouzes » par d'indispensables « décodeurs », celui des inégalités à géométrie variable, des chasseurs à la glue, des déclarations offensantes des membres de la famille Windsor, des crimes contre les ouïghours, contre les poulets en batterie, la Planète, le Climat, les ours réinsérés ou les tchéchènes pseudo-repentis, etc.

Avec tous ces « bigbrozeurs » (censément démocratiques car « non gouvernementaux ») qui les « ouatchent » à longueur de smarte-faunes, de cameras de surveillance, de rhizomes fesse-bouc, d'études « ciblées », d'ONG, de communauté internationale et de réseaux de connivence, ils devraient sérieusement baliser... Ils devraient sérieusement en rabattre, tous ces odieux criminels bafouant nos valeurs « communes », désormais offerts « sans fard » à la juste vindicte du bon peuple.

Pourtant c'est le contraire qui semble se produire avec un spectacle mondialisé où les pires criminels paraissent prospérer aux dépens de l'humanité indignée (sans parler de la planète !)..

Et c'est heureux pour tous ces « observateurs » si scrupuleux, car sans cela ces derniers seraient vite « out of business ».

La réponse liminaire et dialectique qu'ont peut donc faire à ton « questionnement » initial, mais de même à sa proposition d'inventaire, c'est que pour « devenir sujet », avant même de le pré-déterminer comme « politique, efficace et autonome », il eusse fallu déjà se demander de quoi ce devenir vient-il ?

À quoi rime-t-il ? Quel est son objet ? Comment se transforme-t-il d'un présent objet à un à-venir de son sujet ?

C'est là qu'on s'aperçoit que ta formulation de ce « devenir » est inconsistante car elle présuppose :

- d'abord que ce sujet n'est pas encore politique, efficace et autonome (ce qu'il s'agit donc pour lui de devenir),

- mais « en même temps » qu'il est bien pourtant, déjà, sujet de quelque chose, d'un objet en devenir, d'un « procès » dirait Althusser qui prétendait ainsi se légitimer comme marxiste tout en niant le sujet de l'Histoire pour n'y voir que des objets, dûment subjectivés (et comme tels pré-déterminés).

Ce sujet politique, qui à défaut de « vision » possède déjà « en soi » une « visée »³⁹, est donc plongé, selon ta logique, dans une sorte d'espace-temps social-quantique, du coup assez « paradoxal ». Comme le chat de Schrödinger, il est à la fois déterminé et (« en même temps ») indéterminé. Son devenir est déjà donné mais in fine au prix du déchiffrement statistique de sa « fonction d'onde » sociale. Bel exemple anti-nomique de synthèse a priori si on veut en faire une détermination politique. Or, c'est dans un tel futur antérieur du devenir politique (« efficace et autonome ») que tu renvoies la conscience de classe. Une conscience de classe dont le sujet, faute de pouvoir la faire sienne en l'éprouvant comme « déjà là » (selon un dasein « social-intentionnel »), va recevoir la révélation, comme cause originelle (jusqu'ici « masquée »), de sa foi encore inconsciente mais qui, ainsi dévoilée, va pouvoir (re)devenir... spontanée.

Qui va la lui révéler ?

Qui va le « réveiller » comme disent les zélotes de Sainte Greta, les nouveaux télévangélistes de BLM, ou les électeurs de Biden, Hidalgo et autres extincteurs rebelles de cette anthropo-scène ? Ou du moins qui devrait ?

Nous sommes chez les kantians⁴⁰, ne jamais l'oublier... kantians pour qui, quoi qu'on en pense, nous ne sommes pas juges de nous-mêmes mais tout au plus jurés⁴¹.

Car, si son essence de sujet politique efficace et autonome peine à se manifester, en dépit de sa nécessité « existentielle », c'est que dans le grand trou noir supermassif⁴² où nos élites « manuelles et intellectuelles des villes et des campagnes » se sont agrégées en tant que nouveau « travailleur collectif parasitaire », les Lois de la gravitation sociale sont démenties par des phénomènes subjectifs de « forces faibles » et « d'interaction forte ».

Ces nouvelles Lois socio-physiques, observables au seul niveau des atomes sociaux (dûment différenciés par leurs clinamens identitaires), se répercutent cependant sur la superstructure « commune ».

39 Visée par laquelle il « s'approprie » l'objet.

40 C'est d'ailleurs, en quelque sorte, un nouveau « cantique des kantiques »

41 Au tribunal de la « raison pratique » où le « devoir » subsume le « faire ».

42 De là peut-être l'expression « culture de masse » comme prise en compte des « masses populaires » différenciées.

C'est ce qui expliquerait donc ces « transitions » (ou maintenant « bifurcations ») énergétiques et/ou climatiques, dans une vaste métaphore du social comme « écosystème ». Des bouleversements contradictoires, dont tu nous livres ensuite l'ébauche d'une l'analyse classique (celle du « révisionnisme orthodoxe »).

Luigi : « Une partie importante des énergies des formations politiques se déclarant révolutionnaires aujourd'hui est engagée dans différentes activités de formation intellectuelle, d'analyse politique et économique, de luttes concrètes. La division et le sectarisme pourtant règnent. Un constat s'impose : les forces dissolvantes internes au mouvement prolétaire qui sont à l'œuvre depuis la fin de la Guerre froide ne sont sans doute pas épuisées. »

On voit ici pointer la « Masse manquante » qui turlupine nos astrophysiciens du Trou noir social : cette « *force dissolvante interne au mouvement prolétarien* », alimentée par une « énergie » pseudo-révolutionnaire. Cette mystérieuse *masse occulte* affecterait le mouvement des corps historiques tout en demeurant indétectable et inexplicable selon les lois de la « théorie classique » (marxiste) de ce mouvement.

Jusqu'ici et depuis la fin des années 1950, ces physiciens de la mécanique sociale⁴³ avaient élaboré quelques concepts « alternatifs » pour essayer d'en rendre compte. Le plus notoire leur fut proposé par leurs pairs éconologues « marxistes », c'est le « CME réactualisé » sur lequel nous avons déjà beaucoup glosé... Grâce aux diafoirus du genre de Boccara et ses pairs, nous avons donc supposément une « cause » susceptible de combler les lacunes du marxisme léninisme.

Nous avons la « source » il nous manquait encore le « remède »⁴⁴, le voici : une VIème République !

Luigi : « L'éparpillement des mouvements communistes a augmenté dans la plupart des pays occidentaux, la confusion théo-

43 Tu auras reconnu nos légions de « sociologues »...

44 Voir les commentaires de Marx (dans les Grundrisse) sur le pamphlet de Charles Wentworth Dilke : *La Source et le Remède des Difficultés de la Nation, déduites des Principes de l'Économie Politique, dans une lettre à Lord John Russell.*

rique est grande, les tendances régressives sont encore bien vivantes. L'éducation politique léniniste semble oubliée, parfois la bonne éducation tout court. Tout un ensemble de procédés sérieux hérités de l'époque soviétique semble ne convenir qu'à une petite minorité.

La trahison de classe, facilitée par les involutions décrites ci-dessus, a failli emporter l'existence même du PCF, très affaibli. »

Ton « failli » est de trop ... Que le PCF soit « très affaibli » c'est le moins qu'on puisse dire. À vrai dire, considérant l'électroencéphalogramme politique du Parti, la platitude de la courbe ne laisse guère de doute sur l'issue fatale... C'est pourquoi cet acharnement thérapeutique n'est pas seulement absurde et vain, il est politiquement calamiteux. Ce parti qui usurpe désormais l'appellation communiste n'a plus d'objet et plus guère de sujets.

Sur le plan symbolique il a déjà fait l'essentiel du chemin : il a même congédié la faucille et le marteau ! Il lui reste encore à changer le nom... Parti Ecoloportuniste Français lui irait bien.

Mais, ce constat « clinique » n'implique nullement que le mouvement communiste doive renaître sous cette « forme parti » et moins encore sous les formes groupusculaires et sectaires qui reviennent par vagues, avec des variants plus ou moins virulents, comme nos gripes politiques saisonnières. Ce constat conduit plus logiquement à la conclusion inverse !

C'est pourquoi une « analyse concrète de cette situation concrète » doit utilement permettre de tirer les conséquences des transformations du corps social dans la période considérée. Une période identifiable par le fait que le PCF y fut jadis l'organisme représentatif incontesté des couches sociales laborieuses et à ce titre exploitées et opprimées par la bourgeoisie, ses agents, ses obligés et son appareil d'État.

Cela consiste à comprendre et décrire comment ces couches sociales ont portés et supportés les rapports sociaux qui les affectent. Comprendre d'abord comment s'est transformé le mode de production qui détermine leurs rapports avec la bourgeoisie dont elles sont en somme la pro-géniture. Comprendre pourquoi et comment le devenir du PCF s'inscrit dans le processus de production qui l'a engendré pour devenir ce qu'il fut et comment il en est arrivé là (où il en est), en tant

qu'« avant-garde » de sa classe, jadis ouvrière. Considéré du point de vue « sociologique », on constate que ce parti ouvrier est demeuré - en tant que pure auto-représentation - le parti d'une classe ouvrière historicisée qui, dans la réalité du rapport social de production, s'est progressivement effacée au profit d'une néo-petite-bourgeoisie « reclassée ». C'est en somme cette « transition énergétique » qu'ont opérée les « énergies révolutionnaires », expliquant ainsi les forces dissolvantes, à l'origine des « masses noires », incompréhensibles à ta description illusoire du mécanisme historique et idéologique. Du coup ce PCF nous a rejoué le Roi Lear⁴⁵, se re-trouvant solitaire et démuné, délaissé et trahi par les siens pour avoir tant voulu les « émanciper ». Il ne représente plus rien, à force d'avoir depuis bientôt 50 ans « pris le parti » de ses « clients »... Mais ces clients sont passés « ailleurs », car clients sur un marché social et donc politique qui s'est « réorienté » vers des produits idéologiques plus prometteurs parce que mieux adaptés à la demande ; c'est à dire adaptés aux nouveaux intérêts de ces néo-petits-bourgeois consommateurs que sont les producteurs devenus.

C'est la forme moderne du « parasitisme et la putréfaction » qu'évoquait déjà Lénine⁴⁶ :

« Cette couche d'ouvriers embourgeoisés ou de l'"aristocratie ouvrière", entièrement petits-bourgeois par leur mode de vie, par leurs salaires, par toute leur conception du monde, est le principal soutien de la IIe Internationale, et, de nos jours, le principal soutien social (pas militaire) de la bourgeoisie. Car ce sont de véritables agents de la bourgeoisie au sein du mouvement ouvrier, des commis ouvriers de la classe des capitalistes (labour lieutenants of the capitalist class), de véritables propagateurs du réformisme et du chauvinisme.

Dans la guerre civile entre prolétariat et bourgeoisie, un nombre appréciable d'entre eux se range inévitablement

45 En tant que « pontifex maximus » je me dois de solliciter des allégories Shakespeariennes.

46 Tiré de « *L'impérialisme stade suprême du Capitalisme* » - Chapitre : LE PARASITISME ET LA PUTRÉFACTION DU CAPITALISME.

aux côtés de la bourgeoisie, aux côtés des "Versaillais" contre les "Communards". »

Or, comme dit si justement Lénine :

« Si l'on n'a pas compris l'origine économique de ce phénomène, si l'on n'en a pas mesuré la portée politique et sociale, il est impossible d'avancer d'un pas dans l'accomplissement des tâches pratiques du mouvement communiste et de la révolution sociale à venir. »

Pour notre « gauche morale » c'est le tour « paradoxal » (faute de vouloir le considérer de manière matérialiste et dialectique) des conquêtes sociales obtenues de haute lutte par les générations d'avant et d'après guerre. Des générations qui avaient efficacement mené le combat des classes laborieuses pour leurs « générations futures » avec la *volonté* sociale et politique d'épargner à leur progéniture ce qu'ils avaient subi et que leurs prédécesseurs avaient subi avant eux (et déjà combattu).

Mais « en même temps » ils ont ainsi promu son accession aux « charmes » (in)discrets de la petite-bourgeoisie. Un charme qui se rompt et un paradoxe qui se résout pourtant assez facilement dans la perspective heuristique de Marx :

« dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. »

Comme je l'ai longuement expliqué dans LVLC, le présent « actuel » de l'idéologie libérale dominante se conjugue nécessairement au futur antérieur. Cette idéologie se confronte donc elle-même au monde « irresponsable » qui allait advenir sous une forme idéale : la « société de consommation ». Une forme qui suscitant ses propres contradictions susciterait bientôt le courroux de Gaïa. Celle pourtant d'une société civile censément émancipée de la « contrainte matérielle » et du « manque » désormais ré-interprétable comme manque à jouir.

Dans un célèbre passage des Grundrisse Marx décrit rigoureusement ce phénomène inhérent aux moment « symbolique » où le « processus de production matériel immédiat perd lui-même la forme de la pénurie et de la contradiction »⁴⁷.

« Le capital est lui-même la contradiction en tant que processus, en ce qu'il s'efforce de réduire le temps de travail à un minimum, tandis que d'un autre côté il pose le temps de travail comme seule mesure et source de la richesse. C'est pourquoi il diminue le temps de travail sous la forme du travail nécessaire pour l'augmenter sous la forme du travail superflu ; et pose donc dans une mesure croissante le travail superflu comme condition – question de vie ou de mort – pour le travail nécessaire.⁴⁸ »

À partir de là, le nouvel impératif catégorique du « vivre ensemble » devient : dévaluer le producteur pour réciproquement promouvoir le consommateur, y compris (et surtout) le consommateur de représentations symboliques...

C'est la nouvelle Loi morale, complétée bientôt par le codicille : *pour peu qu'elles respectent la Planète*. Plaisante extrapolation du principe annexe qui veut que les inégalités et les injustices soient « pardonnables » et donc « soutenables » (sinon légitimes) pour peu qu'elles s'accomplissent dans une sorte de « respect » ... mutuel⁴⁹ !

D'où, pour le PCF, les contradictions qu'il ne pouvait décevement affronter sans « décevoir » ses agents et ses clients « en devenir », d'où son tropisme révisionniste, etc. Il ne faut pas chercher ailleurs ta « force dissolvante interne au mouvement prolétarien ». J'évoque d'ailleurs longuement cette « force dissolvante » dans LVLC, notamment dans le passage suivant ou je réfère strictement la vulgate de base marxiste :

« Sur cette question du lien entre la surpopulation relative et l'accumulation capitaliste, la continuité et la constance du point de vue de Marx

47 Cf. LVLC – Chapitre « La Séparation et le Tri »

48 Rappelons à toutes fins utiles que ce que Marx appelle « travail superflu » c'est le « surtravail » générateur de « survaleur » à la source de l'accumulation capitaliste.

49 C'est cette conception morale qui a été dûment inculquée à nos « djeunes de banlieue », pour mieux les faire « résilier ».

sont difficilement contestables puisqu'on retrouve, presque mot pour mot, la formulation du Capital dans le « contre Malthus ».

Bref, ce statut concret de surnuméraires (et non « d'insurrectionnels qui viennent », de « réfugiés climatiques » ou « d'identités bafouées », etc.) est bien celui de nos rebelles actuels. Il se trouve que dans ce pays, aujourd'hui, au stade actuel et local de développement des forces productives, les « surnuméraires » ne relèvent plus du prolétariat « canal historique » et qu'ils ont d'autant moins de raison d'y retourner ou d'y entrer qu'il n'y a plus de place « libre » de ce côté-là non plus ... Les précaires et les travailleurs « détachés » occupant désormais ce terrain, celui des « bases opérationnelles » de « l'armée de réserve » du capital. Résultat : le lumpen-petit-bourgeois...« [...] *ce produit passif de la pourriture des couches [moyennes] inférieures de la vieille société, il peut se trouver, çà et là, entraîné dans le mouvement par une révolution prolétarienne; cependant, ses conditions de vie le disposeront plutôt à se vendre à la réaction.* »

Comme dit Marx : « [...] *c'est en considération de leur passage imminent au prolétariat [que les classes moyennes] défendent leurs intérêts futurs et non leurs intérêts actuels; elles abandonnent leur propre point de vue pour se placer à celui du prolétariat.* ». Mais pour cela, encore faut-il se ranger aussi, et d'abord, au moins dans sa représentation... du point de vue des producteurs. »

L VLC - Chapitre : Écolofascisme et lumpen-bobotariat.

Luigi : « Comment retrouver une force politique efficace et conquérante ? »

Nulle part et d'aucune manière si une telle force n'est pas concrètement et effectivement issue du développement des forces productives.

Luigi : « La fin de l'URSS a-t-elle tout compromis ? »

Compromis tout... quoi ?

Luigi : « Faut-il se résigner à la seule lutte revendicative de défense, ou bien tout miser sur l'approfondissement théorique (histoire, analyse économique, modèles philosophiques) ? »

Ni l'un ni l'autre.

Luigi : « Faut-il, ainsi, laisser le capital diriger la France ? »

Ça n'est pas « ainsi » que le Capital « dirige la France », et la question n'est pas de savoir s'il faut combattre la classe dirigeante mais qui la combat (si tant est qu'il y en aient qui la combattent en fait et en pratique) et pourquoi et comment.

Luigi : « Et comment abattre ce capital sans concevoir un projet révolutionnaire de conquête du pouvoir national et préparer la lutte qui ne peut que s'ensuivre avec la réaction capitaliste et avec ses parrains à l'étranger ? »

Comme dit Lénine : en « liquidant la troisième période » (de la social-démocratie) : celle des guignols qui encombrant le terrain des luttes de cette période-ci.

Luigi : « Face aux ruines du passé et à l'actuelle dispersion des énergies, une renaissance des forces communistes de masse semble bien improbable. Comment sortir de l'impasse ? »

Cette question ne préoccupe que ceux qui se trouvent dans cette impasse. Pour sortir d'une impasse il suffit de faire demi-tour et refaire en sens inverse le chemin qui t'y a mené.

Luigi : « Comment recréer l'unité, réunir les militants, proposer un programme convaincant, permettre à chaque sujet révolutionnaire de jouer pleinement son rôle au sein d'une organisation cohérente, encore largement à bâtir ? »

En identifiant d'abord, « clairement et distinctement » ces sujets et leur objet, avant même de les qualifier de « révolutionnaire ».

On ne peut rassembler que ce qui est séparé mais en lui présupposant une « identité » préalable. Donc, relativement à un hypothétique groupe « en fusion », il faut élaborer une idée claire de ce qui en distingue les parties comme de ce qu'elles ont en partage et qui conditionne leur existence collective, effectivement et rationnellement. C'est à dire non pas les représentations mais le réel effectif et rationnel qui produit ces représentations..

Réunir quels militants ? Pour quoi faire ? Qu'est ce qu'une telle organisation sinon une auberge espagnole, ou chacun amène sa pitance et se la fait réchauffer sur un coin de table... conceptuelle.

Luigi : « Quelle forme concrète adopter ? »

La forme de l'idée est un rapport dialectique : la forme c'est l'idée et l'idée c'est la forme (comme tu sais, c'est le même mot chez Platon et Aristote : eidos). La conscience « totalisante » du sujet « militant » c'est le mouvement de pensée qui permet à l'idée de prendre forme.

C'est ce qui détermine l'acte volontaire. Par extension générique à l'être social, la forme concrète à adopter pour une volonté politique (et non un « désir »!) communiste, pour l'exprimer en actes, collectivement donc socialement, cette volonté politique repose sur la claire distinction de l'idée dont elle doit prendre la forme, en considérant le sujet collectif face à son objet collectif, et non ses « intentions » (ce qui nous ramènerait non au présent effectif de Marx mais au « futur antérieur » du penser libéral)...

La réponse à cette question repose donc sur ma réponse à ta question précédente : c'est le genre d'antinomie qui permet de comprendre que les termes et prémisses de ta question sont inconsistants et captieux. Sans idée, pas de forme. Or, l'idée c'est ce qui manque à tous et singulièrement à tes militants désunis. D'où vas-tu la sortir si elle n'est « déjà là » ?

C'est ce qui t'explique la ou plutôt les formes vides qu'ont prises les organisations où ils ont jugé bon de « jouer pleinement leur rôle »... ce rôle. En fait ils jouent, en effet... ils jouent aux militants, dans des clubs, plus ou moins dotés ou cotés, qui les ont acceptés et dont les modalités d'adhésion les ont séduits. Leur jeu – désormais désocialisé car « dématérialisé » sur le modèle « distanciel » (= autiste) des jeux vidéos – ce jeu devient un « genre » solitaire mais reste compétitif, par nécessité.

Le « programme » c'est donc de se dire comment gagner... des postes, des élus, des sinécures, etc. Non pas pour transformer positivement le corps social mais « dans l'intérêt du club », comme disent leurs « coaches », avec la perspective ultime d'en devenir dirigeant.

Rien d'autre.

Luigi : « Peut-on jeter aux orties le PCF actuel ? »

La question se pose d'autant moins qu'il s'y est vautré lui-même. Le PCF n'est plus « actuel ». Désormais c'est notoirement une « forme

morte » au mieux spectrale de la représentation collective. Elle n'opère plus que dans l'imaginaire anxio-lytique de celles et ceux auxquels elle fait toujours défaut. Elle résulte de leur « grande névrose dépressive » : le refoulement des causes réelles de ce « manque » pour et par cette frange de la classe moyenne, déprimée par sa confusion des « représentations », une confusion volontaire entre imaginaire et symbolique.

Luigi : « Comment agir pour lui faire jouer un rôle de classe et retrouver sa portée de masse ? »

« Quels intellectuels former pour le diriger ? »

« Avec quelles idées ? »

Voir ma précédente réponse (sur la forme et l'idée), en ayant présent à l'esprit que le premier des réquisits qui s'imposent à de tels « intellectuels » et à leurs « idées », s'ils veulent « passer à l'acte communiste », c'est d'abandonner et même combattre le genre de représentation reposant sur ta conception « neo-gramsciste » (donc abstraite et impotente) de « masses » à « diriger » par des « intellectuels » (voire des « artistes » !).

Cette manière de penser l'intellectuel par les intellectuels, sur le mode du plaidoyer pro domo, c'est le genre de « subjectivation » consolante qui a promu l'idéologie auto-complaisante (sur le mode « victime ») du révisionnisme petit-bourgeois. Telle est sa conception de légitimation du « travailleur intellectuel » comme composante d'un fantasmatique « travailleur collectif », complètement illusoire et réactionnaire.

Pour Marx et pour nous marxistes, le travailleur collectif se rapporte à un objet, à une production collective, dont il est le sujet collectif et concret ; et non pas à la société civile comme « totalisation en cours ». Une totalisation qui plus est sans totalité concevable, mais avec ses « groupes en fusion » qui s'agitent ici et là en pure perte ... « de sens ».

Le travailleur collectif n'est utilement concevable qu'en tant qu'il participe à une production concrète, collectivement réalisée et assumée comme telle, donc identifiable et distincte de celle d'autres producteurs collectifs, œuvrant collectivement à d'autres productions complémentaires, au profit du partage et de l'échange social. Tel est le principe marxiste et communiste de différenciation, individualisant un travailleur des autres travailleurs au sein du corps social. Il faut savoir dis-

tinguer le principe de séparation⁵⁰ décrit par Marx de celui de répartition/division du travail⁵¹. Ce dernier étant entendu comme modalité collective de partage du travail, autrement dit décrivant sa répartition comme nécessité. Distinguer en conséquence, dans la réalité pratique de l'activité productive, la forme prise par ce travail, c'est à dire la division de ce travail de la manière dont il est réparti et accompli de manière différenciée. Quiconque a réellement, collectivement et concrètement travaillé à une production concrète sait parfaitement ce dont cela relève « en soi et pour soi ».

Pour « retrouver sa portée de masse », autrement dit en terme de science marxiste : sa « gravité » sociale - donc la force objective qui « anime » le rapport de force politique - la classe réellement laborieuse n'a nullement l'usage « d'intellectuels ou d'idées pour la diriger ». Telle n'est pas davantage la fonction utile de ses organisations. En tant qu'organisation la fonction « nécessaire et suffisante » d'une organisation communiste est d'organiser ce qui ne l'est pas sans elle et qui cependant doit l'être... nécessairement. Le réel est rationnel parce que seul le rationnel est effectivement réel. Certes, « Pas de pratique révolutionnaire sans théorie révolutionnaire »... et si on peut toujours dire « de nos jours » qu' « une partie de la bourgeoisie passe au prolétariat, et, notamment, cette partie des idéologues bourgeois qui se sont haussés jusqu'à la compréhension théorique de l'ensemble du mouvement historique », ça ne nous avance pas à grand chose si la compréhension qu'en tirent les idéologues, d'où qu'ils viennent, est celle d'un « situation désespérante » des rapports de force sociaux et politiques.

Cette pratique, comme sa théorie sont dictées par la situation et non par l'analyse qu'on en fait. Cette analyse est elle-même dictée par cette situation et sa justesse et son adéquation se mesurent concrètement à leur conformité avec une réalité peu encourageante. La conclusion cependant est assez évidente : si cette « analyse concrète de la situation concrète » aboutit à la disqualification de ce qui existe, notamment en matière d'organisations, alors il faut les liquider et non pas essayer de les « rassembler » ou les réunir !

50 Séparation du travailleur de ce qu'il fait, de son activité objectivée, et par là condition de son aliénation à d'autres qui peuvent ainsi se l'approprier via la circulation de la production.

51 Division à l'origine de la séparation de classe, déterminant le conflit social.

Donc concevoir une autre pratique dont il s'agit de produire la théorie, et non prétendre « éclairer les masses » ou identifier des « intellectuels » pour s'en charger. Tout naturellement la sélection se fera, de manière aussi nécessaire que naturelle, et c'est d'ailleurs ce qui est en train de se produire.

Si et lorsque une classe authentiquement révolutionnaire doit émerger c'est d'elle que viendra le dépassement de ces (et ses) contradictions. Il est clair que notre « classe moyenne » actuellement hégémonique et omniprésente n'est pas cette classe là... et que ni les idées susceptibles de transformer positivement les rapports sociaux, ni leurs formes organisationnelles ne viendront de là, tant qu'aucune de leurs conditions d'existence matérielle ne sera constituée, comme dit Marx :

« le problème lui-même ne surgit que là où les conditions matérielles pour le résoudre existent déjà ou du moins sont en voie de devenir »

Il est parfaitement évident que de telles conditions ne sont pas plus en voie de devenir que ne le sont les intellectuels pour en formaliser la prise en compte au sein des groupes et organisations « militants » actuels, et sans doute ceci explique-t-il cela.

Luigi : « Et comment insérer la lutte nationale dans le réseau communiste international ? »

Encore une question qui n'aurait de sens qu'en présupposant qu'un tel réseau existât réellement, donc effectivement... ce qui est à l'évidence serait parfaitement illusoire.

Luigi : « Toutes ces questions sont sur le tapis, les réponses impliquent l'adoption d'une vision dirigeante, d'une analyse menée en vue d'un projet. Seule une analyse précise de la société française actuelle, de la lutte des classes qui se déroule en ce moment en France et de ses tenants et aboutissants internationaux, permet de trouver les réponses et d'alimenter le nécessaire optimisme révolutionnaire. »

Ces questions sont « sur le tapis » depuis bien longtemps ; et les intellectuels cooptés par la petite-bourgeoisie pour produire la « vision dirigeante » (de fait seulement « dérangeante » pour les plus ignorants d'entre eux) que tu appelles de tes vœux, ont déjà eu l'occasion de s'y prendre les pieds moult fois. À vrai dire ils n'en ont pas manqué une, depuis plus de 50 ans que, par la force des choses, j'en suis témoin.

Cette analyse est donc faite et connue depuis belle lurette, et si certains, comme toi, semblent encore en attendre des « réponses » c'est précisément qu'ils jugent comme préalable nécessaire « d'alimenter l'optimisme révolutionnaire », tout en reconnaissant qu'une telle analyse « lucide et sérieuse » débouche selon ce même point de vue... sur un « pessimisme » qui n'est guère ré-enchanteur.

Ce point de vue est celui d'un sujet « désirant », autrement dit se « projetant » dans son objet (son ob-jet comme disent les germanistes hégéliens) et réciproquement... en comptant sur son « ego transcendantal » pour le guider sur ce chemin pavé des ses « bonnes intentions » !

Ça n'est pas avec de l'« optimisme » niant les « faits têtus » qu'on peut transformer ces faits, sinon dans les représentations « brumeuses » que Marx dénonce chez les religieux⁵².

Ça n'est pas davantage avec une méthode Coué révisée en « [training autogène de Schulz](#) » sur le mode la délectation morose qu'on va contribuer utilement à des rapports de production nouveaux et supérieurs.

Ça n'est pas en pérorant sur la « dialectique de la Nature » ou en pontifiant sur « l'épigénétique sociale » matrice du « principe responsabilité écologiste » qu'on va pouvoir élaborer la théorie du « pratico-pratique » que cette situation requiert pour que ses « groupes en fusion » parviennent à produire quelque chose comme une totalité « en actes ».

Si nous suivons Marx et Lenine, c'est par la détermination d'une volonté politique, consciente et raisonnée, actant des jugements dûment informés par une « analyse concrète de cette situation concrète ».

52 Autrement dit ce que Lacan décrivait comme confusion névrotique de l'imaginaire et du symbolique. Cf. Tiré du Chapitre du Capital sur le fétiche de la marchandise : « Pour trouver une analogie à ce phénomène, il faut la chercher dans la région nuageuse du monde religieux. Là les produits du cerveau humain ont l'aspect d'êtres indépendants, doués de corps particuliers, en communication avec les hommes et entre eux. »

Et la première des choses que présupposent une telle analyse, si du moins on est marxiste, c'est de bien partir de l'idée que :

« dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles.

L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées.

Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général.

Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. »

Luigi : « 9. Faut-il compter, pour initier une révolution, sur le caractère insoutenable de l'oppression économique de classe ? »

Si c'est une question, ça fait quand même quelques siècles qu'on sait (pour l'avoir chaque fois constaté) que sa réponse est évidemment négative !

Je passe sur le caractère « soutenable » ou insoutenable de la chose... le genre de jargon formaté (par l'idéologie dominante) aujourd'hui en vogue et parfaitement étranger à la critique marxiste. Cette oppression économique est d'autant plus soutenable qu'elle est de plus en plus soutenue ! À commencer par ceux-là même que ce genre de questions... questionnent ainsi.

Luigi : « Une partie du discours qui se prétend révolutionnaire consiste à souligner que la situation sociale, notamment en France, empire chaque jour de plus, que le système capitaliste est irrémédiablement pourri, qu'il s'effondre... comme si le caractère

insoutenable pour les masses de l'actuelle organisation de classe procurait la force pour engendrer automatiquement ses fossoyeurs ! En réalité, la légitime dénonciation des horreurs de l'actuelle exploitation capitaliste, en France, en Europe et dans le monde, ne peut qu'avoir un rôle rhétorique, de propagande et d'agitation. De plus, les capitalistes eux-mêmes excellent à verser des larmes de crocodile sur les « plus démunis » et les « ravages de la pauvreté ». Cela fait partie de la gestion de l'économie par le capital, qui sait très bien quels déséquilibres il crée mais a besoin d'un ample consensus. Bref, ce n'est pas parce que les populations n'ont plus rien à se mettre sous la dent qu'une révolution va éclater. Une révolution au sens politique du terme n'est qu'en petite partie le fruit des circonstances : il faut rappeler qu'elle est préparée par un groupe dirigeant éveillé et portée par des masses conscientes et volontaires, ayant elles-mêmes une capacité dirigeante, qu'il y ait ou non une disette, une crise militaire, un effondrement financier. De tels événements peuvent fournir l'étincelle de l'incendie révolutionnaire, mais ne procurent pas le combustible ni ne déterminent la direction du vent, à gauche ou à l'extrême droite... Si 1917 est le produit d'une situation de guerre dramatiquement vécue, la révolution se préparait depuis bien avant sa répétition générale de 1905. »

« Sans doute, l'actuelle aboulie politique des communistes est aussi le contrecoup de longues décennies de discours volontaristes, voire triomphalistes. S'il est nécessaire d'en faire la critique, rien ne sert de supprimer le facteur subjectif, nécessaire dans tout processus révolutionnaire. Au contraire, il faut y insister tout en rappelant que les délais peuvent être longs. Quand on songe que, dans la France d'Ancien Régime, les représentants du Tiers-État bourgeois s'étaient distingués dès le début du xvii^e siècle par la pertinence de leurs propositions, dédaigneusement rejetées par les deux autres composantes des États généraux de 1614, et qu'il leur a fallu plus d'un siècle et demi pour réussir leur Révolution contre la féodalité, on comprend que la route peut être longue pour une future classe

dirigeante même déjà prête à prendre des décisions éclairées, mais succombant dans le rapport de forces actuel.

Or il y a une énorme différence entre « long » et « irréalizable ».

Réfléchir à une révolution, c'est déjà la préparer. »

On dirait du Raffarin, du Guizot ou du Hubert Reeves mais certainement pas du Lénine (Cf. la conclusion de son « Que faire ») et moins encore du Marx qui, à propos de ces ratiocineurs de révolution (ceux qui y « réfléchissent » pour s'y « préparer » dans l'attente de « l'insurrection qui vient »), aurait pu faire le même genre de remarque sarcastique qu'il faisait à propos de philosophes allemands de son époque :

« En politique, les Allemands ont pensé ce que les autres peuples ont fait. »

Dans ce même passage fameux de la « L'avant-propos à la Critique de la Philosophie du Droit , de Hegel » Marx précise aussitôt :

« L'Allemagne a été leur conscience théorique. L'abstraction et la présomption de sa pensée ont toujours marché de pair avec le caractère exclusif et trop compact de leur réalité.

Si donc le statu quo de l'ordre politique allemand exprime le parachèvement de l'ancien régime, ce qui constitue une écharde dans le corps de l'État moderne, le statu quo de la science politique allemande exprime l'inachèvement de l'État moderne, ce qui constitue la nature morbide de son corps »

Ce qui est une parfaite illustration de la posture « critique » de nos modernes philistins français devenus force d'occupation « romantique allemande » du quartier jadis latin, où les mauvaises fortunes du temps les condamnent à errer, tels des sangliers égarés des sombres forêts teutoniques, pour des cavalcades radicales vers le vide théorique qui les appelle.

Chez le petit bourgeois, le narcissisme est volontiers pleurnichard.

Dominique Mazuet

mai 2021

Annexes

Voici donc ma :

« Notice d'autorité »... réfractaire.

Le métier de libraire, qui est le plus gratifiant de tous ceux que j'ai exercés au fil de déjà près de 50 années d'activités professionnelles diverses, n'est que la dernière de ces activités en date. Elle m'occupe depuis bientôt 15 ans, mais vient au terme d'un long « détour ». Entamé par une ébauche d'études « scientifiques » à Jussieu (en 1969 à l'ombre de l'immonde tour Zamansky), puis deux années de Brevet de Technicien Supérieur de la Cinématographie (à l'E.N.P.C. jadis « École de Vaugirard ») débouchant sur de brèves activités de technicien, chef opérateur puis enfin réalisateur de cinéma, que j'interrompis volontairement pour une reconversion (familiale) en dirigeant et gestionnaire de société de négoce international, puis de production et distribution en France, qui me vit coiffer les casquettes successives d'analyste spécialisé en bases de données et « systèmes ouverts », chef de projet puis directeur informatique, spécialiste de commerce national et international, de logistique, comptabilité analytique, contrôleur de gestion, intégrateur d'ERP (consultant SAP) et quelques autres « métiers » sur lesquels j'ai eu l'occasion de pratiquer mon « ouvrage » et qui me fondent à considérer que je connais assez bien les « réalités économiques », le monde du travail, de la production, de l'échange, des entreprises petites ou grandes, et singulièrement de la gestion capitaliste ayant été moi-même un des leurs, jusques et y compris dans ses leurs implications politiques au sommet des États.

Pourtant je n'ai réellement « totalisé » tout ça qu'au moment où j'ai eu à assumer, concrètement le « salto mortale » de la « réalisation » de la valeur en tant que petit commerçant de « proximité ».

J'ai donc « durablement » éprouvé, bon gré mal gré, le réel rationnel de l'économie. Un réel et une rationalité dont pas plus Boccara qu'Althusser, Aglietta, Sève, Piketty, Lordon, Onfray, Todd et Cie ou leurs « pairs » universitaires si « émus qu'ils aient pu être dans leurs chaires » ou leurs « cafés philo » (et désormais leurs « réseaux sociaux »,

etc.) n'ont eu ou n'ont encore la moindre idée. Ils n'ont jamais rien produit, ni « œuvré » à quoique ce soit qui s'apparente à une production socialement utile « à d'autres qu'eux » (comme dit Marx), sinon à leurs « commanditaires »... de classe.

Je n'ai jamais prétendu ou souhaité être « des leurs » : professeur de quoique que ce soit, ni « politique », ni « intellectuel », avec ou sans « influence », et j'ai toujours eu la plus parfaite indifférence (teintée de suffisance méprisante par mes origines de classe) pour ces « carrières ». C'est pourquoi « La nuit je ne me mens pas »... en Françafrique ou ailleurs on ne m'a jamais vu « sauter à l'élastique ». On m'aurait plutôt vu participer à des entreprises aussi douteuses que négocier la dîme sur les importations prélevée par les suisses de la « Sté Générale de Surveillance » au profit des dirigeants politiques « mondialisés » ; ailleurs occupé à assurer la mise en œuvre de l'ensemble de la distribution publique (et privée) de « produits essentiels » (médicaments et matériel médical) dans plusieurs pays d'Afrique, parfois en compagnie des émissaires parisiens de boîtes de négoce international auprès d'autres dirigeants notoirement corrompus ; partout installant moi-même les infrastructures informatiques et organisationnelles, les réglementations locales, les magasins, la logistique d'import international et de distribution locale, les systèmes informatiques et jusqu'à la législation commerciale « ad hoc ».

Plus tard, de retour en « métropole » j'ai du assurer la « migration numérique » fonctionnelle et opérationnelle de « majors » hexagonales de la distribution médicale. J'ai du piloter, après les avoir modélisés, les processus d'entreprises diverses depuis leurs entrepôts jusqu'aux boutiques franchisées ; équipé et organisé des « call-center » puis des « plates-formes de vente internet » et organisé et formatés avec les principaux groupes de transport les échanges EDI requis par l'ensemble de la chaîne logistique B-to-B en France métropolitaine. J'ai croisé plus d'énarques ou HEC et polytechnicien et autres « hauts commis de l'État » et de la gestion capitaliste que tu ne saurais l'imaginer, dans des palais présidentiels « des pays du sud » où on m'avait sollicité pour mes compétences « techniques ».

J'avais jadis, dès l'enfance, fréquenté dans un cadre « familial » le secrétariat de l'Élysée, la « Rue Monsieur » ... bref « la Françafrique » dans ses diverses moutures (dans mon adolescence du temps du « Général » et ensuite, professionnellement, du temps du « Particulier »). J'ai

daubé sur Kouchner (« sa vie son œuvre ») avec ses ex-collègues, alors que je négociais les marché public d’approvisionnement médical de MSF comme ceux du Ministère de la Coopération, de la Croix Rouge, etc., sur fonds (à tous les sens du terme) européens, à base de matière première chinoise, façonnée en Allemagne de l’Est, et emballée et distribuée « à l’Ouest » par le plus gros « fabricant » mondial de génériques « humanitaires » ... basé à Hambourg (c’était dès la fin des années 1970).

Malgré que j’en eus, j’ai été témoin de pogroms, coups d’états, guerres civiles, et très « empiriquement » j’ai eu à éprouver l’Impérialisme du capital et ses attendus coloniaux, ses conséquences et son devenir historique dans la période qui a porté puis succédé aux « trente glorieuses ». Que ce soit dans mon environnement familial, les villégiatures de nantis sur la Côte d’Azur, les salons et les cabinets parisiens, les champs de courses, les déjeuners et dîners en ville, ou en marnant « seul sur le terrain » de Pointe Noire à Nouadhibou ... et jusqu’à Alger, Bruxelles ou Luxembourg, en passant par Libreville, Lagos, Kaduna, Abidjan, Dakar, Cotonou, Bangui, Douala, Bamako, N’Djamena, Fort-de-France, la Guinée Bissau, etc, etc. Car, contrairement à feu Maître Gazonga... là bas « [je n’ai pas trop souffert](#) » ; bien qu’y ayant fréquenté beaucoup de « jaloux saboteurs aux yeux de crocodile », de même que sous les ors de notre République « citoyenne » où aux marches les plus ombreuses de son « Empire » outre-mer.

J’avais 6 ans, en 1958 à Abidjan quant, juché sur les épaules de mon père, j’aperçois (de très loin et pour la première et seule fois de ma vie) [De Gaulle en visite officielle](#), inaugurant, au passage et aux côtés de l’intéressé, le Pont Houphouët Boigny ([Pont que j’avais connu comme « flottant »](#) dans ma prime enfance ivoirienne, de fils de pharmacien « aux colonies »). J’en avais 26 de plus quand, dans la rue principale de Bangui, je vois passer, à 10 mètres de moi, [Mitterrand debout dans un command-car de l’armée française, au côté de Kolingba](#), alors que j’étais là pour organiser la distribution du médicament dans le pays. Après avoir vu débarquer, toujours à Bangui, quelques temps plus tôt (en 1979) les paras français amenant dans les soutes de leur transall, [David Dacko](#) le remplaçant de Bokassa - distingué par Giscard, puis renversé par... Kolingba, sous le haut patronage bienveillant de la famille Mitterrand.

Pour plus de sûreté, le [fils Mitterand](#) ⁵³ avait reçu dès « l'alternance », la charge « occulte » de la « Françafrique libérée »... par Mitterrand (ex Ministre des Colonies de la 4ème République, criminel garde des sceaux pendant la guerre d'Algérie, etc.)

Je pourrai continuer comme ça longtemps ... et fastidieusement. Mais c'est pour t'expliquer pourquoi, une bonne fois pour toutes, je suis gavé et exaspéré par ces ratiocinations illusoires et insignifiantes sur la « Françafrique » ou « l'économie réelle » et ses rapports avec l'impérialisme, les États, la colonisation, la santé publique, le commerce mondial et la (géo)politique ...

Tombé dans la marmite avant mes 10 ans, j'en ai 68. Je n'ai donc pas « étudié » ces réalités sur ces 50 dernières années, j'y ai très modestement mais concrètement œuvré... et je continue, car c'est là le fruit « du hasard et de la nécessité ».

Je n'ai jamais eu aucun mérite à ça, ni aucun talent à y faire valoir, et c'est essentiellement par chance (et bien aidé par les privilèges inhérents à ma classe d'origine), que c'est désormais selon des modalités bien plus modestes mais bien plus conformes à mes aspirations et à ce dont une vie d'activité productive sociale et concrète m'a instruit positivement et parfois ... douloureusement. Le bréviaire qui m'a permis cette longue « conversion », le vade-mecum qui m'a permis de m'y re-trouver, c'est ma lecture précoce de (entre autres) Tintin, Descartes et Marx, puis Hegel, Barthes, McLuhan, Debord, Sartre, Homère, Proust, Manchette, Lénine, Lacan, et Cie, entrecoupée de 20 années de fréquentation assidue des « salles obscures ».

Un parcours à vrai dire aussi courant que banal à cette époque dans ma génération et dans mon « milieu ». D'abord autodidacte et lacunaire, ce parcours s'est enrichi et conforté « empiriquement » au fil de mes « carrières » (de socialisation socialiste). Tu comprendras donc la condescendance méprisante que m'inspire tout le fatras académique « marxianiste » et l'insignifiante banalité (comme disait Marx) non pas léniniste mais lénifiante (comme dit Garnier) de ses (lieux) « communs ». Tu comprendras la répulsion que m'inspirent ses prétendus « tra-

53 Dûment préparé à cette tâche de confiance par son stage de ceuillette de pamplemousse dans les Kibboutz israéliens.

vailleurs collectifs » de derrière leurs fagots pseudo-gramsciens⁵⁴ - d'auto-légitimation « spécifique » en « intellectuels organiques »...

Et, pour conclure cette trop longue notice « d'autorité », tu comprendras pourquoi, pour moi, fils d'un « colonial » combattant ultragaulliste des Forces Françaises Libres, et en même temps fils de petite-bourgeoise pétainiste, petit-fils (côté maternel) de poilu antisémite et fascisant lorsqu'il devint fonctionnaire (outre-mer) de Vichy, les poncifs rabâchés venant à ce point de ton mémo supposé nous révéler « La Ve République en France » comme « triomphe de l'exécutif réactionnaire, défaite des Jours heureux » ; tu comprendras pourquoi, pour moi, tout ce fatras de vulgate démagogique n'est en fait révélateur que de l'état de délabrement intellectuel et théorique dans lequel ont sombré nos camarades ex-communistes (qui sans doute t'ont inspiré ce « moment »). J'y vois surtout l'illustration assez caricaturale de l'adage Hégélien dénonçant tout ce qui est censément et abusivement reconnu (par celles et ceux qui veulent bien « y croire ») comme « bien connu » et du coup admis comme tel, sans le moindre effort d'analyse critique et de compréhension lucide et raisonnée. Nous voyons bien pourtant qu'il s'agit d'un de ces « points aveugles » soigneusement entretenus dans leur obscure confusion par tous nos ravis de la crèche révisionniste.

54 Et en fait et en pratique foucaldo-bourdivins !

En guise de conclusion, la parole aux jeunes :

Comment concevoir un Programme communiste, réel et actuel ?

Mémo provisoire de Pierre Wolinski

Le 13/03/2021, document de travail. Strelen

Programme politique marxiste

Le programme La plupart des organisations « révolutionnaires » actuelles proposent un programme politique, constitué d'une liste de mesures à mettre en œuvre une fois au pouvoir. Ces organisations révolutionnaires, allant des mouvements citoyens voulant réécrire la constitution aux mouvements anarchistes voulant abolir toute forme d'État, proposent d'appliquer des mesures allant du simple changement de loi au changement radical de l'organisation de la société toute entière. Les mouvements qui se contentent de proposer un « programme de réformes à appliquer quand nous serons au pouvoir » sont destinés à échouer ou trahir, peu importe la radicalité des réformes proposées. Les mouvements « citoyens » sont d'ores et déjà en perte de vitesse pour plusieurs raisons.

Premièrement, les fameux « membres de la société civile » promus par la République en Marche, devenus députés, ont brillé par leur soumission totale à Emmanuel Macron. À quoi bon élire de simples citoyens, s'ils sont complètement soumis à un chef ? Deuxièmement, on ne compte plus les listes « citoyennes » qui pullulent à chaque élection européenne. À y regarder de plus près, ces listes sont toujours guidées par l'opportunisme de leurs petits chefs : célébrités perdues de vue, politiciens expulsés de leur ancien parti, oisifs en quête de célébrité... bref, des carriéristes de toutes les milieux et de tous les styles.

Réécrire la constitution ?

La réécriture de la constitution est une idée qui revient régulièrement à la mode chez les « citoyennistes », ceux qui croient au pouvoir du « citoyen ». Par exemple, Étienne Chouard convie les citoyens à participer à des « ateliers constituants » pour qu'ils s'entraînent à écrire une constitution. Ou encore, Jean-Luc Mélenchon appelle les électeurs à le soutenir pour mener une « révolution citoyenne » et fonder une « VI^e République », munie d'une nouvelle constitution. Et, lors des moments de révolte, comme la crise des gilets jaunes, quelques orateurs évoquent le sujet avec une idée plus ou moins précise d'une telle réécriture. Le constat fait par ces maniaques du droit constitutionnel n'est pas mauvais. Une majorité de citoyens est systématiquement mécontente de la politique menée, et ce depuis des décennies. De plus, la politique menée reste à peu près la même, peu importe le gouvernement : destruction des services publics, délocalisation de l'industrie, etc. Par conséquent, « bien voter » ne suffit pas, le système politique n'est pas conçu pour que les citoyens aient la politique qu'ils souhaitent. Le « choix » que nous faisons lors d'un vote n'a pas vraiment d'importance, et notre société n'est pas vraiment une « démocratie ». Le vice serait donc dans le fonctionnement des institutions, c'est-à-dire dans la constitution elle-même. D'après les citoyennistes, il faudrait y inscrire un contrôle direct des citoyens sur la loi et les élus : possibilité de révoquer des élus, de proposer directement des lois et de les voter, tirer au sort des représentants de la nation, etc. Si les citoyennistes ont compris qu'il ne suffisait pas de « bien voter », ils continuent à se faire des illusions sur le fonctionnement réel de la société.

Leur principale erreur est leur légalisme : ils font comme si un changement dans le droit, ou un changement constitutionnel, était la clé de voûte d'une transformation de la société. Il n'en est rien. L'illusion principale consiste à croire qu'une réécriture de la constitution est une étape déterminante dans la « démocratisation » de la société. En réalité, pour les citoyens, le plus dur n'est pas d'écrire une nouvelle constitution, mais d'avoir assez de pouvoir pour la faire appliquer.

Ce qui s'est passé en Islande entre 2010 et 2013 est éloquent : les citoyens ont réussi à obtenir la formation d'une assemblée constituante en 2010, mais, à la fin du processus, les élus islandais ont rejeté la nouvelle constitution. Un programme politique peut toujours comporter des réformes, des réécritures ou des changements dans la loi, mais ce programme doit d'abord contenir les moyens de mettre en œuvre toutes ces belles choses. Sans ça, les promesses de changement ne valent rien. Les légalistes croient qu'il suffit de changer la loi pour changer la société. Au contraire, ce sont les changements dans la société qui finissent par être fixés dans la loi. Les constitutions que la France a connues depuis la Révolution française ne sont pas des textes qui ont changé radicalement l'organisation de la société, ils sont les produits des changements radicaux qui ont précédé. La Révolution française et la prise du pouvoir par la bourgeoisie ont précédé les constitutions de 1791 et de 1793. La constitution de la III^e République n'a été finalisée qu'en 1875, soit après quatre années où elle existait de fait. La constitution de la V^e République n'a été écrite qu'après la prise du pouvoir par de Gaulle en 1958. La liste est sans fin. Le droit ne fait que pérenniser des changements qui ont déjà eu lieu, au moins dans les cercles du pouvoir. De toute façon, un simple changement des règles de la démocratie n'en change pas nécessairement la pratique. Le « référendum d'initiative partagée » lancé en 2019 afin d'empêcher la privatisation des Aéroports de Paris (ADP) n'a pas échoué seulement parce que les règles étaient mauvaises. Certes, pour obliger le parlement à étudier l'annulation de la privatisation d'ADP, environ 4,7 millions de signatures de citoyens étaient requises, ce qui était très élevé. Mais, outre cela, les principaux obstacles étaient non légaux : aucune publicité sur le recueil des signatures dans les grands médias, procédure de recueil artificiellement complexe, pas de compteur officiel du nombre de signatures recueillies, etc. La même situation peut survenir même si, soudain, notre constitution devient « réellement démocratique ». Cela n'empêcherait ni les médias de promouvoir certaines idées politiques et de taire les autres ; ni le grand patronat d'imposer son programme au gouvernement en le menaçant de faire la « grève du capital » (licenciements, délocalisations, arrêt des investissements en France...) ; ni les hauts fonctionnaires de ralentir ou de geler la mise en œuvre des décisions « démocratiques ».

Autrement dit, l'écriture d'une nouvelle constitution n'est pas déterminante. Le but principal est la transformation de la société, qui

sera entérinée tôt ou tard par l'écriture d'une nouvelle constitution. En se berçant des illusions légalistes, on ne s'occupe que de l'étape finale, l'étape d'écriture – la plus facile –, au lieu de se préoccuper de transformer la société concrètement. De plus, les opportunistes de tout bord adorent ces illusions légalistes qui font briller les yeux de la fraction soi-disant « éclairée » du peuple : tout comme les promesses de réduction du chômage ou d'augmentation du pouvoir d'achat, les promesses de changement de constitution n'engagent à rien.

Trouver un programme marxiste...

Les organisations politiques présentent habituellement un programme pour lister les actions qu'elles mèneront une fois au pouvoir. Il est donc naturel d'attendre d'elle qu'une organisation marxiste propose le sien.

Un programme marxiste semble ambitieux en soi. Fixer une liste des réformes à mener peut paraître très abstrait et « hors-sol » : nous n'avons pas la force de les imposer dans la situation actuelle ; si l'on y parvient un jour, c'est que la situation aura changé ; par conséquent, elles ne seront plus nécessairement valables, prioritaires ou même souhaitables. Autrement dit, en proposant une liste de réformes, on néglige les conditions permettant de les mettre en œuvre concrètement. Fixer un programme paraît donc idéaliste, puisqu'il ne serait applicable que dans une situation hypothétique. Cependant, si l'on veut un jour établir une société communiste, il faut bien proposer quelque chose aujourd'hui, et ce « quelque chose » a forcément l'allure d'un « programme ». Or, celui-ci doit comporter des points applicables ici et maintenant et doit anticiper l'évolution de la situation courante.

Plus encore, l'organisation révolutionnaire porteuse d'un tel programme participerait elle-même à la transformation de la société. Par conséquent, ce programme serait essentiellement amené à être augmenté et amélioré au fur et à mesure qu'il est appliqué. Il reste maintenant à savoir quel genre de propositions il doit contenir. Un programme qui tient compte de la situation actuelle et de son évolution est donc autre chose qu'un « programme de réformes à appliquer quand nous serons au pouvoir ».

C'est un ensemble d'actions à réaliser en vue de faire avancer le processus de libération et d'émancipation de l'humanité par elle-même, c'est à dire selon Marx transformer des rapports sociaux collectivement défailnants, injustes et déclinants pour les porter à un stade nécessairement nouveau et supérieur.

Par conséquent, le « programme » contient autant les actions à entreprendre maintenant (lire les révolutionnaires, se documenter sur la situation actuelle, se lier à des personnes ou des mouvements potentiellement « communistes »), les actions futures (former un parti de classe, former des syndicats révolutionnaires), et les réformes à mener quand certaines étapes de la prise du pouvoir auront été effectuées. La première condition à remplir pour construire un tel programme est donc sa cohérence. Par exemple, militer pour une augmentation des impôts sur les profits ne peut pas être une étape vers l'abolition de la classe capitaliste : si l'on arrime le bon fonctionnement de la société à la prospérité de cette classe, alors il sera encore plus difficile de s'en passer.

Le principe de cohérence impose d'abord un programme clairement adressé au prolétariat : si l'on souhaite que les producteurs se libèrent de l'emprise des capitalistes, il faut leur parler en priorité. Il n'est pas nécessaire de convaincre les petits-bourgeois, sauf si un débat avec eux permet de toucher plus de prolétaires. Le dialogue avec d'autres classes sociales que le prolétariat est donc purement instrumental, ce n'est pas un but en soi. La deuxième condition porte sur la faisabilité actuelle des premiers points du programme. Si la première étape est de « créer un parti de masse et de classe » alors que la base militante initiale est très réduite et peu formée, cette première étape est en réalité infaisable, et ne peut mener qu'à l'agitation vaine, la frustration et enfin la sclérose. Il faut donc appliquer la condition de faisabilité : si l'on veut créer un parti de masse et de classe, il faut d'abord en définir les buts, avoir des relais implantés un peu partout, avoir une structure de formation des militants, etc.

La question qui se pose alors est : en admettant qu'on veut un tel parti, quelles sont les étapes à passer pour y arriver ? La réponse fournira un programme concret et réalisable. La troisième condition est la progressivité du programme au regard des objectifs d'émancipation, de libération, etc. Le programme n'apparaît pas du néant, il est déjà le résultat d'une action concrète, d'un embryon de « programme » déjà appliqué. La

condition de progressivité est donc nécessaire pour alimenter et préciser en permanence le programme lui-même. C'est en se formant qu'on construit des moyens de lutte efficaces, c'est en s'organisant collectivement qu'on peut prendre conscience des nouveaux modes d'action possible. Chaque étape doit ouvrir de nouvelles possibilités d'action concrète. Les processus d'émancipation et de libération ne peuvent pas démarrer dans un « monde d'après », quand telle révolution ou réforme aura été réalisée. Ils s'accomplissent dans chaque étape du programme, si modeste soit-elle.

À ce stade, le « programme » n'a plus rien à voir avec une liste de réformes qu'on trouve typiquement dans les programmes électoraux. Cela peut être frustrant, mais c'est honnête : on n'abolira pas le capitalisme en remportant les élections et en décrétant les lois promises sur les tracts électoraux. De toute façon, la promulgation de telles lois, leur application pratique et leur pérennité ne seraient que l'expression des rapports de force entre les classes ; affirmer qu'« il suffit de promulguer des lois » présuppose donc que le prolétariat est déjà au pouvoir, c'est-à-dire que le problème le plus difficile est déjà résolu.

Toutefois, cette critique formelle des programmes électoraux ne doit pas empêcher de formuler des objectifs légaux concrets, à condition de se donner les moyens de les accomplir. Les lois sur la limitation du temps de travail, l'interdiction du travail des enfants, le salaire minimum, etc. sont des progrès conséquents, certes écrits dans la loi, mais arrachés par la lutte. De ce point de vue, il reste possible de fixer des objectifs de changement de la loi. Ils auraient donc la même forme que les propositions électorales, mais au lieu d'être creuses comme elles le sont d'habitude, elles seraient remplies de toute la lutte prévue pour les conquérir.

La réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, etc. sont pourtant des mots d'ordre régulièrement utilisés par les syndicats et les partis « de gauche », sans susciter d'adhésion massive des prolétaires et sans réussir à les imposer. Si ces propositions sont formellement excellentes, elles sont creuses telles qu'elles sont généralement énoncées. Plus précisément, elles ne font partie d'aucun programme vérifiant les conditions énoncées ci-dessus. Elles sont généralement incohérentes avec d'autres éléments du programme, comme le fait de rester dans l'Union européenne ; elles sont brandies sans la base militante, les modes d'action, et les argu-

ments nécessaires pour les imposer, ce qui aboutit à un échec systématique des syndicats dans les grandes luttes nationales ; elles sont proposées par des organisations qui stagnent ou régressent, autant intellectuellement qu'en force de frappe. Il n'est donc pas étonnant que ces organisations peinent à recruter et à diffuser leurs idées : pas de cohérence, pas de d'objectif réalisable à court terme, pas d'amélioration du programme, de la formation militante et des moyens d'action.

Pour illustrer le propos de Pierre, il m'a semblé judicieux de rappeler ces préconisations de Marx qui figuraient en annexe de mes précédentes « gloses marginales » :

Extrait des Instructions de Marx

pour les délégués du Conseil central provisoire de l'A. I. T. ⁵⁵

Travail coopératif

L'œuvre de l'Association internationale des travailleurs est de généraliser et d'unifier les mouvements spontanés de la classe ouvrière, mais non de leur prescrire ou de leur imposer un système doctrinaire quel qu'il soit. Par conséquent, le Congrès ne doit pas proclamer un système spécial de coopération, mais doit se limiter à l'énoncé de quelques principes généraux.

Nous reconnaissons le mouvement coopératif comme une des forces transformatrices de l'actuelle société, fondée sur l'antagonisme des classes. Son grand mérite est de montrer pratiquement que le système actuel de subordination

⁵⁵ <https://www.marxists.org/francais/marx/works/00/parti/kmpc054.htm>

À la séance du Conseil central du 17 juillet 1866 Marx aborda la discussion sur les questions à mettre à l'ordre du jour du premier congrès de l'Internationale. Les débats à ce sujet se poursuivront tant au Conseil central qu'au sous-comité du 28 septembre au 14 août. Sous forme d'instructions aux délégués du Conseil central au congrès; Marx sera chargé de rédiger le texte du programme qui devait en résulter et dont le Congrès de Genève tira ses principales résolutions.

du travail au capital, despotique et paupérisateur, peut être supplanté par le régime républicain et fécond de l'association de producteurs libres et égaux.

Mais le système coopératif, restreint aux formes minuscules, issues des efforts individuels des esclaves salariés, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste.

Pour convertir la production sociale en un large et harmonieux système de travail coopératif, il faut des changements sociaux généraux, changements dans les conditions générales de la société qui ne peuvent être réalisés que par le moyen de la puissance organisée de la société - le pouvoir d'État arraché des mains des capitalistes et des propriétaires fonciers, et transféré aux mains des producteurs eux-mêmes⁵⁶.

Nous recommandons aux ouvriers d'encourager la coopérative de production plutôt que la coopérative de consommation, celle-ci touchant seulement la surface du système économique actuel, l'autre l'attaquant dans sa base.

Nous recommandons à toutes les sociétés coopératives de consacrer une partie de leurs fonds à la propagande de leurs principes, de prendre l'initiative de nouvelles coopératives de production et de faire cette propagande aussi bien par la parole que par la presse.

56 Note de Marx : Au centre de la transformation économique du mode de production actuel en mode de production communiste, fondé sur le travail associé des libres producteurs, il y a la question fondamentale de l'État politique qu'il faut briser et remplacer provisoirement par un autre jusqu'à ce que les superstructures politiques bourgeoises d'oppression aient été définitivement balayées dans le monde. La même exigence se pose pour les soviets, conseils de fabrique ou comités d'autogestion, qui ne peuvent transformer véritablement l'économie qu'après la conquête du pouvoir politique par le prolétariat.

Dans le but d'empêcher les sociétés coopératives de dégénérer dans des sociétés ordinaires de type bourgeois (sociétés par actions), tout ouvrier employé, qu'il soit associé ou non, doit recevoir le même salaire. Comme compromis purement temporaire, nous consentons à admettre un bénéfice très minime aux sociétaires qui détiennent des actions.

K.Marx – 1866

Dans une correspondance à propos de la réaction de ces instructions Marx précisera :

« J'avais de vives appréhensions pour le premier congrès de Genève. Mais, en somme, il a dépassé, en bien, mes attentes. Son effet en France, en Angleterre et en Amérique a été inespéré. Je ne pouvais ni ne voulais m'y rendre, mais j'ai rédigé le programme des délégués de Londres. J'ai limité à dessein ce programme aux points qui permettent d'obtenir un accord immédiat et une action commune des ouvriers, de manière à donner un aliment et une impulsion directe aux exigences de la lutte de classe et à l'organisation des ouvriers en classe. »

Une Proposition de Loi...

Dans la situation actuelle et du point de vue qui est aujourd'hui le mien je n'ai pas eu connaissance d'idées neuves ayant inspiré des propositions réalistes et plausibles en matière de coopérative de *production*, en dehors de celles qui furent déjà imaginées bien avant le congrès de Tours et appliquées jusqu'à la fin des « trente glorieuses ».

En revanche, pour ce qui est de la *circulation*, qui a évolué et s'est transformée considérablement ces 60 dernières années, pour devenir aujourd'hui prépondérante – comme la crise actuelle en atteste – je peux donner une illustration de « Proposition de Projet de Loi » qui m'a été inspirée (en 2012) par les préconisations de Marx, l'observation des rapports de force et les circonstances.

C'est ainsi que j'ajoute à ce « dossier pédagogique » une ultime pièce, en forme de contribution concrète, qui se veut conforme à ce que sollicite Pierre : un exemple factuel de *Proposition de Projet de Loi*, en bonne et due *forme*, fondée sur « *une analyse concrète de situation concrète* », décrivant les moyens de s'organiser en « corps intermédiaire » pour transformer positivement cette situation, et qui s'efforce d'éviter les écueils que Pierre a justement identifiés. Une P.P.L. (comme disent les parlementaires) qui, associant utilement et collectivement les agents économiques concernés, prétend fédérer un « tout » cohérent : des mesures légales et leurs dispositifs concrets, leurs motifs, leur opportunité, leur faisabilité et les moyens raisonnés de les rendre effectifs en partant *d'Ici et maintenant*.

Le Plan Livre... de 2013.

PROPOSITION DE LOI

VISANT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA LIBRAIRIE INDÉPENDANTE

présentée par Monsieur Pascal Cherki

député.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis longtemps nous savons que le livre n'est pas une marchandise comme les autres. Le législateur précédent ne s'y était pas trompé qui par différents textes mais surtout par celui de la loi n° 81-766 du 10 août 1981 dite Loi Lang a pris des dispositions pour en protéger la diffusion.

Nous croyons en la force du message républicain : éduquer le citoyen à l'école, et lui donner les clés de compréhension du monde par l'accès libre et sans contrainte à la culture et notamment à son vecteur traditionnel, le livre. Cet accès permet aux citoyens d'enrichir leurs réflexions et de pouvoir ainsi s'émanciper.

Cette exigence suppose que l'accès au livre puisse se faire sans contrainte, en tous points du territoire, par l'intermédiaire de professionnels dûment qualifiés, autonomes et suffisamment émancipés des formatages de marché pour permettre à la diversité éditoriale d'être relayée et diffusée.

Plus de 30 années d'application bénéfique de la loi de 1981 dite Loi Lang ont parfaitement démontré que c'était la condition nécessaire pour que la création littéraire puisse s'exprimer dans sa

plénitude. Or la concentration accrue dans le secteur de la distribution du livre la soumet à des pressions marchandes qui risquent à terme de ne plus voir distribués que des livres à vente assurée.

Le livre et sa distribution ne sont pas des services comme les autres, et ils doivent satisfaire les conditions d'un véritable intérêt général.

Il convient donc de réfléchir aux conditions économiques garantissant l'indépendance de l'édition et de la distribution des livres et un véritable « service public » de leur diffusion, c'est-à-dire remettre ce patrimoine essentiel au service des citoyens et de l'intérêt général.

Déjà en 1981 ce qui avait provoqué l'intervention du législateur était le nécessaire redressement de certaines distorsions du marché préjudiciables à ce secteur culturel essentiel de la distribution.

Depuis cette loi de 1981 d'importants changements ont eu lieu.

Si à l'époque le législateur s'inquiétait surtout des conséquences néfastes du déploiement hégémonique des grandes surfaces généralistes, la situation a considérablement été modifiée depuis.

D'abord de manière bénéfique, puisque l'instauration d'un prix unique administré avec des rabais plafonnés et le régime dérogatoire appliqué à la distribution du livre ont permis le maintien et le développement du réseau français de librairies indépendantes sur tout le territoire, avec tous les effets positifs aujourd'hui unanimement reconnus.

Mais depuis quelques années, l'arrivée en force de plateformes de distribution dématérialisées, pratiquant la « vente directe » sur internet a bouleversé la conception même de l'achat du livre.

La nécessité de prévoir une compensation pour les libraires en 1981 par l'instauration du prix unique aurait pu faire espérer que le système resterait favorable aux libraires indépendants.

Cependant les grandes plates-formes de distribution généraliste sont parvenues à contourner les contraintes égalitaires de cette loi en jouant sur les possibilités de remise déguisée que leur permettait leur absence d'établissement de vente et leurs modalités de ventes « à domicile ». Des dispositifs de remise que le législateur n'avait pas pu qualifier et exclure en 1981, à une époque où ce qu'il est devenu d'usage de désigner comme « révolution numérique » n'avait pas encore produit ses effets sur les pratiques commerciales.

De plus, même si le phénomène reste encore mineur, ce mouvement général de dématérialisation des activités et des services a progressivement affecté les modes de production, de diffusion et de consommation du livre, s'ajoutant à une crise conjoncturelle majeure. Comme pour beaucoup d'autres filières professionnelles de l'économie, ce sont tous les métiers liés au livre qui sont touchés par ces bouleversements, éditeurs, imprimeurs libraires, distributeurs, diffuseurs et bien sûr auteurs.

La filière de l'édition, de sa distribution et des activités connexes, représente encore près de 200 000 emplois qualifiés, dont le poids sur l'économie de la culture est trois fois plus élevé que celui du cinéma qui pourtant reçoit 3 fois plus de subventions et aides publiques.

Les conséquences sociales du modèle économique promu par ces « nouvelles pratiques » sont particulièrement sensibles dans le secteur de la distribution. Il reste moins de 1000 libraires indépendants actuellement sur l'ensemble du territoire, et les grandes enseignes généralistes sont délabrées par la concurrence virulente que leur infligent les plates-formes dématérialisées, sanctionnée par des liquidations et des plans sociaux répétés.

Par ailleurs la concurrence destructrice des grandes plateformes oriente le marché de la distribution vers une situation de quasi-monopole dans la diffusion et le commerce du livre.

Dans ce contexte, la librairie indépendante apparaît menacée par trois causes principales :

- d'abord une inégalité de situation constatée entre les librairies indépendantes et les grandes plateformes ;

- ensuite l'absence d'un cadre légal et réglementaire actualisé et suffisamment précis pour garantir le respect des règles et principes de coopération solidaire entre l'ensemble des acteurs.

- enfin la perte de marchés publics qui représentaient un complément essentiel pour l'équilibre des exploitations de nombre de librairies indépendantes.

Il est donc apparu nécessaire d'évaluer les conditions dans lesquelles on pourra rétablir l'équilibre concurrentiel entre les ventes dématérialisées, les grandes surfaces généralistes, les grandes enseignes nationales et les librairies indépendantes de proximité.

La librairie indépendante et tout ce qu'elle porte de rapport humain, social et culturel, était déjà au cœur du dispositif législatif de la loi de 1981 dont les effets bénéfiques demeurent incontestés, empiriquement constatés et reconnus depuis plus de 30 ans.

Il convient donc aujourd'hui de clarifier le statut et la qualité de libraire indépendant et son inscription dans la chaîne de distribution des livres en France.

Qu'est-ce qu'un libraire indépendant ?

La définition tombe sous le sens mais il semble important de la rappeler :

- C'est d'abord un libraire, donc un artisan commerçant, présent dans la librairie où il exerce sa fonction de libraire : assurant un service informé de conseil et fourniture, de distinction et promotion des livres qu'il stocke, expose et enfin emballe quotidiennement pour la satisfaction de leurs lecteurs.

- Ensuite il est indépendant, autrement dit émancipé de toute pression économique ou autre, ce qui garantit son indépendance éditoriale, essentielle aux éditeurs, eux-mêmes indépendants, qu'il doit pouvoir diffuser. Il est donc nécessairement propriétaire individuellement ou collectivement de son fonds de commerce.

Ces deux précisions, relevant du sens commun, suffisent à l'évidence à exclure de l'appellation de « libraire indépendant » les « grandes enseignes », nationales ou régionales, les grandes surfaces et les multinationales de l'internet.

Quand donc il s'agira de qualifier ces libraires indépendants pour les distinguer comme attributaires des mesures préconisées dans le plan livre que nous proposons, cette simple définition sera seule déterminante.

Il est également important de rappeler que ces libraires s'inscrivent dans une chaîne de distribution des livres qui ne comporte, en France, que deux niveaux :

-Les distributeurs exclusifs qui assurent la logistique, la commercialisation et le plus souvent la promotion des éditeurs qu'ils regroupent sous contrat exclusif ;

-Les libraires qui sont à la fois les grossistes et les détaillants généralistes ou spécialisés des livres que leur fournissent le plus souvent les distributeurs, et très marginalement les éditeurs auto-distribués.

Contrairement à d'autres pays européens, la distribution du livre en France s'est donc efficacement organisée autour de distributeurs, intermédiaires exclusifs des éditeurs, servant des

libraires, et non autour d'un échelon grossiste qui n'a pas en France de justification logistique, commerciale ou économique.

Les salles de ventes, réservées aux libraires, que les distributeurs nationaux avaient mises en place dans les principales métropoles régionales pour rapprocher leurs stocks de leurs clients libraires sont en voie de disparition. Ce dernier point vient renforcer l'opportunité et l'urgence de création d'un comptoir national de la librairie et de l'édition indépendantes, tel que prévu parmi les principales mesures du Plan livre.

En France, en dehors des éditeurs dépourvus de distributeurs, personne ne détient donc de stocks de livres sinon les distributeurs et (en quantité très réduite) les libraires eux-mêmes. Les marchés publics quel qu'en soit l'adjudicataire sont tous approvisionnés selon les mêmes modalités : depuis les magasins des distributeurs nationaux et non pas sur les stocks des librairies, quelle que soit leur surface commerciale.

L'échelon grossiste de livres est en France une fiction économique parasitaire qui ne se manifeste que pour l'approvisionnement des marchés publics, où il est le symptôme opportuniste des dysfonctionnements administratifs que le Plan livre se propose donc de corriger.

MESURES PROPOSÉES

Il apparaît indispensable de mettre en place un dispositif législatif rénové, adapté aux évolutions économiques des 30 dernières années, que nous proposons de qualifier de « Plan Livre » en raison de son ambition de refonder une véritable politique de diffusion du livre et d'accès diversifié et populaire à la lecture.

Nous avons intitulé ce Plan « *Demain chez mon libraire* » en rapport avec sa détermination à favoriser la qualification, le lien social et la proximité, qu'incarne le réseau encore dense de libraires indépendants qui maille le territoire national.

Ce plan s'appuie sur la réalité économique en partant d'un triple constat :

- Les problèmes qu'affrontent les métiers du livre à l'heure de la dématérialisation ne relèvent aucunement des téléchargements de fichiers numériques qui n'affectent pas les librairies, tant ce marché demeure marginal en France.

- Par contre le développement d'un modèle économique « *dématérialiste* », destructeur massif d'activité et de qualification, tel que celui mis en œuvre par les ventes sur internet, menace l'ensemble des acteurs de la distribution du livre.

- Plus immédiatement menaçante encore s'avère une politique du livre suscitant la disparition des librairies indépendantes que la puissance publique a pourtant vocation de soutenir et promouvoir.

Une solution démocratique, pérenne et économique à ces problèmes peut facilement être trouvée, en tirant profit de la situation privilégiée du marché français du livre, situation renforcée par le régime dérogatoire établi depuis 30 ans avec la loi dite Lang.

Ces propositions concernent d'une part la question des remises, d'autre part celle de la commande publique de livres, et enfin celle de la mise en place d'un PLAN LIVRE emblématiquement désigné par l'invitation : « *DEMAIN CHEZ MON LIBRAIRE* ».

I – Les remises déguisées

Il est proposé d'imposer aux vendeurs en ligne la facturation au client des frais de livraison des livres du point de vente à leur domicile.

La prise en charge par le vendeur du coût afférent à l'exécution de son obligation de délivrance du livre vendu est une stratégie de promotion commerciale largement exploitée par les détaillants « en ligne ». Néanmoins, il ne fait pas de doute que les détaillants qui prennent en charge les frais de port, et assument donc le paiement de la livraison au client, contournent l'esprit de la loi du 10 août 1981 et, par suite, la volonté du législateur. Le recours à cette technique de promotion des ventes fausse le cadre législatif en vigueur, dès lors qu'il favorise le retour d'une concurrence par les prix. Il s'agit de techniques de « dumping » déloyales et discriminatoires à l'égard des librairies indépendantes.

Le détaillant par internet, affranchi des contraintes de lieu de vente accessible au public, ne peut satisfaire à son obligation de vente qu'en livrant les livres au client. La livraison à domicile constitue donc le complément nécessaire à l'exécution du contrat de vente de livres, et ne s'en détache pas. Par suite, le régime dérogatoire sur le prix unique du livre a vocation à inclure dans son champ ce type de pratiques commerciales, dont le non-débit devient explicitement assimilable à une remise. Il s'agit donc de faire assumer aux détaillants sur internet la facturation des livraisons à domicile.

II – Les marchés publics de livres

Il s'agit de rétablir l'équilibre concurrentiel entre les grossistes et les libraires indépendants de proximité lorsqu'ils répondent aux marchés publics de livres.

En effet, les librairies indépendantes, qui sont les professionnels par excellence de la vente de livres, éprouvent de plus en plus de difficultés à remporter des marchés publics, alors même qu'elles en sont tributaires pour atteindre l'équilibre financier. Loin de favoriser la concurrence et l'égalité d'accès aux marchés publics, l'application du code des marchés publics au cas particulier des marchés des bibliothèques, en l'état actuel des rapports économiques du secteur, a eu pour effet d'évincer de ces marchés les librairies indépendantes de proximité, en contradiction avec la volonté exprimée par le législateur depuis 30 ans.

Parmi les facteurs qui favorisent l'éviction des libraires indépendants, la complexité croissante de la réglementation figure sans doute en bonne place, en ce qu'elle n'incite pas les acheteurs publics à rédiger lors de la procédure de passation des clauses contractuelles adaptées aux libraires de proximité. Aussi, le développement actuel des intercommunalités, dont certaines disposent de la compétence « lecture publique », est susceptible de pénaliser les libraires indépendants. En effet, pèse le risque que l'établissement public intercommunal adjudicateur, qui couvre un territoire par définition étendu, accorde moins d'importance aux critères liés aux services de proximité.

Déjà, en 2003, face à l'éviction progressive des libraires indépendants de l'accès aux marchés publics, le législateur avait agi afin d'endiguer le phénomène. A cette fin, il avait décidé de plafonner les rabais sur le prix de ventes des livres aux collectivités publiques, en ce que de tels rabais fragilisaient l'équilibre

financier des librairies indépendantes de proximité. Par cet encadrement, le législateur avait étendu aux marchés publics le régime dérogatoire applicable depuis 1981 aux ventes de livres aux particuliers. Le prix n'est donc plus, à l'heure actuelle, un critère distinctif d'obtention de marchés publics de livres, dès lors que les soumissionnaires offrent de facto les mêmes livres, approvisionnés auprès des mêmes distributeurs exclusifs, dans les mêmes conditions commerciales, et au même prix. Il est désormais loisible à la collectivité adjudicatrice de mettre l'accent sur des critères qualitatifs que les libraires indépendants sont les mieux à même de remplir. En ce sens, l'attribution d'un marché public de livres à une librairie indépendante est d'abord un choix politique, pris dans le respect du cadre réglementaire en vigueur, qui incombe à la collectivité adjudicatrice.

C'est dans ce contexte d'un cadre juridique existant mais insuffisant qu'il convient d'affirmer dans la loi du 10 août 1981 que la proximité est le critère déterminant d'attribution des marchés publics de livres. En effet l'échelon local doit être privilégié dès lors qu'il constitue, en application du principe de subsidiarité, l'échelon le plus pertinent dans l'approvisionnement en livres des milliers de bibliothèques qui couvrent le territoire.

Aussi, au titre de la mise en œuvre du principe de proximité, il conviendra en outre d'amender l'article 53 du code des marchés publics par l'ajout d'un critère de proximité spécifique aux marchés publics de livres. Aussi, lors de la passation de ces marchés, un droit de préférence sera attribué, à égalité de prix ou à équivalence d'offres, à l'offre présentée par une librairie indépendante.

L'instauration de ce nouveau critère, qui constituera un levier d'action supplémentaire à la disposition des collectivités publiques, aura plusieurs effets bénéfiques. Le réseau décentralisé de distribution des livres sera préservé, notamment dans les zones défavorisées. Les déplacements seront limités, dans un souci envi-

ronnemental. Les liens de proximité et de services complémentaires entre les libraires et les bibliothécaires seront renforcés, en ce que les deux professions seront mutuellement associées. En conséquence, la vocation éminemment décentralisatrice des marchés publics de livres sera réaffirmée, contre la tendance actuelle d'attribution oligopolistique.

Par cette mesure, il s'agit au final de contribuer à la sauvegarde du réseau dense de librairies, dont dépend la diversité de la création littéraire.

III - Le Plan Livre (« Demain chez mon libraire »)

Ce plan s'appuie sur la réalité des données économiques en partant d'un double constat.

Premier constat :

Les problèmes qu'affrontent les métiers du livre à l'heure de la dématérialisation n'ont rien à voir avec le téléchargement de fichiers numérique qui n'affecte aucunement les librairies, puisqu'il ne représente qu'une part pas même marginale du marché du livre en France.

En réalité ces problèmes se résument à deux dommages majeurs :

- le développement d'un modèle économique dématérialiste, destructeur massif d'activité et de qualification.

- L'évolution de la politique du livre poursuivie par la puissance publique, ayant pour effet la disparition des librairies, des bibliothèques et des activités du livre qu'elle est supposée protéger et promouvoir.

Une solution démocratique, pérenne et économique à ces deux problèmes peut facilement être trouvée, en tirant profit de la situation privilégiée du marché français du livre, situation renforcée par le régime dérogatoire depuis 30 ans avec la loi dite Lang

Il s'agit de mettre en place un véritable « plan livre ».

Ce plan, visant au *réensemencement* livresque et culturel du territoire, tire son efficacité du fait qu'il repose sur les données véridiques issues de l'état actuel du commerce du livre et des perspectives qui s'y dessinent, de ses rapports sociaux concrets et de ses contraintes de production, de distribution et de commercialisation.

En même temps il propose des mesures adaptées aux contraintes économiques du moment. Ces mesures sont concrètes et réalistes. Elles sont socialement fondées sur le statut de produc-

teurs de valeur économique et à ce titre se revendiquent aussi bien de la technique et de l'industrie, maîtrisées et mobilisées au profit de l'activité humaine par la facilité de production et de partage qu'elles apportent, pour le plus grand nombre, par le plus grand nombre, dans l'intérêt général.

La Plan livre conforte pour les métiers du livre le statut d'actifs qualifiés et récuse celui d'interactifs ludiques auquel on voudrait les réduire. Il oppose le progrès social aux techniques de maintien flexible et compétitif d'aliénation au marché, avec une efficacité économique supérieure.

Ce plan mise sur la solidarité de fait prévalant au sein de la chaîne des métiers du livre,

Les principes économiques qui sous-tendent ces propositions sont d'autant plus incontestables qu'ils reposent sur des observations factuelles et facilement vérifiables.

On retiendra notamment le fait que les plates-formes de distribution dématérialisées emploient, pour diffuser exactement la même quantité de livres, près de 20 fois moins d'actifs que les librairies indépendantes. En outre les postes proposés par les sites logistiques de vente « en ligne », souvent subventionnés aux frais des régions et des contribuables, sont notoirement des emplois précaires et totalement sous-qualifiés en regard de ceux que sollicitent durablement les librairies indépendantes qui pourtant ne perçoivent aucune aide spécifique à ce titre.

Le taux d'actifs qualifiés pour une même quantité et valeur de livres diffusés va décroissant :

- d'une base 20 en librairie indépendante,
- il descend à 10 ou 12 chez les « grands libraires » régionaux,
- à moins de 10 dans les « grandes enseignes » ,
- à 5 ou 6 chez les « grandes surfaces » ,

- et à moins de 1 dans la vente directe sur le modèle des plates-formes internet qui quant à elles n'emploient pas même de libraires.

La première action concrète est donc de transférer le commerce du Livre des circuits de distribution destructeurs d'emploi, vers ceux qui garantissent un taux 2 à 20 fois plus élevé d'activité sociale, et la même proportion de requalification. Pour le même prix mais aussi pour une bien meilleure qualité de service, donc une plus grande valeur économique.

Plus les livres seront vendus dans des librairies indépendantes décentralisées, mieux le livre, la lecture et la vie sociale se porteront.

L'évidence de cette mesure est encore renforcée par le fait que le prix unique des livres permet ce transfert sans que la moindre contrainte de compétitivité puisse le contrarier : le même chiffre d'affaire de livres peut-être réalisé avec 10 ou 20 fois plus d'actifs, incomparablement plus qualifiés et valorisés, sans affecter aucun des équilibres et ratios macro-économiques déterminants le marché.

C'est donc cette « philosophie » qui a instruit les principales mesures du « Plan Livre : Demain chez mon libraire ».

L'application pratique de ces principes généraux consiste à rétablir des bases commerciales favorables au maintien et au développement des librairies indépendantes, à leur assurer des conditions d'exploitations rationnelles et pérennes, conformes à la volonté générale en matière d'animation culturelle locale, par voie simplement légale et réglementaire, sans surcoûts ou charge supplémentaire pour la collectivité.

Parmi les propositions de mesures élaborées à cette fin :

- Rétablissement, dans toute leur rigueur émancipatrice, des principes dérogatoires (aux seuls mécanismes de marché) de la loi sur le prix unique du livre

- Création d'un comptoir national des libraires et éditeurs indépendants, sous la forme d'une coopérative d'intérêt public.

Cette structure mutualiste aura pour objet d'émanciper ses coopérateurs des contraintes de la distribution des livres, qui jusque-là ne leur permettaient pas de lutter contre la propagation des plates-formes dans les régions en voie de désertification culturelle.

Ce comptoir reposera sur le modèle inverse : celui de l'accumulation de qualité et de valeur d'activité humaine dans l'objet livre, « au même prix ».

Pour restituer aux citoyens lecteurs une sociabilité gratifiante et faire pièce commercialement à la vente directe par internet tout en délégitimant ses pratiques socialement néfastes, le comptoir coopératif intégrera la chaîne de médiation des métiers du livre, en dotant cette chaîne, déjà riche des compétences actives de près de 200 000 agents qualifiés, des moyens techniques et humains lui permettant d'assurer à chaque lecteur du territoire national de pouvoir identifier et trouver tous les livres qu'il souhaite, disponibles, près de chez lui : « le lendemain chez son libraire ... »

Le comptoir coopératif mutualisera les ressources nécessaires pour permettre à chaque éditeur et à chaque libraire indépendant de proposer les livres, dans les meilleures conditions de prix, de disponibilité et de conseil, selon un principe égalitaire et démocratique, effectif sur tout le territoire national.

Ce projet de comptoir se présente aussi une meilleure utilisation des fonds publics pour un projet socialement et économiquement viable.

A l'heure où de grands enseignes connaissent d'importantes difficultés ce premier dispositif préconisé par le Plan livre assurera donc des conditions de chalandise favorables aux librairies et aux éditeurs indépendants en leur permettant de faire valoir toute leur valeur ajoutée.

Le soutien d'un réseau de libraires indépendants couvrant tout le territoire sera un moyen simple et efficace de stimuler l'activité et de renforcer le lien social, au profit de la diversité éditoriale comme de la vie culturelle de proximité. La librairie de proximité est un élément essentiel de cette démarche.

C'est ainsi qu'en février 2012, dans le cadre des auditions de sa commission, le rapporteur spécial de la commission des finances de l'assemblée nationale a parfaitement compris les enjeux de cette problématique.

Dans un courrier appréciant ces informations il notait que : *« Les contraintes qui pèsent sur les libraires indépendants pour répondre aux commandes publiques des bibliothèques, médiathèques et collectivités territoriales [et] les cahiers des charges sont souvent inadaptés aux capacités des libraires indépendants pour y répondre »*

Pour justement conclure que c'est cette situation qui s'est aggravée, en privant les librairies indépendantes de ressources essentielles pour les plus fragiles d'entre elles, et qui *« met en cause leur équilibre financier »*, dans un contexte rendu déjà problématique par la concurrence également déséquilibrée sur le marché *« privé »* au profit des ventes directes.

Le Plan livre comporte donc une série de mesures techniques et administratives simples et compatibles avec des contraintes budgétaires qui corrigeront une situation qui s'était progressivement dégradée après que la loi de 2003 ait permis le retour des libraires comme soumissionnaires aux marchés publics.

Au-delà, le plan livre acte une nouvelle politique du livre et de la lecture, cohérente et réaliste, inspirée par les acteurs même des métiers du livre et la démarche démocratique qui les a conduits à solliciter la représentation nationale par la voie d'une action collective.

En pratique il s'agira de rétablir et de garantir à cette filière livre des librairies indépendantes les conditions commerciales et les normes de gestion leur assurant une exploitation équilibrée, rationnelle et pérenne.

L'adoption du Plan livre va donc permettre de remettre la politique publique en conformité avec ses intentions déclarées : soutenir la lecture et les livres, en même temps que le lien social et l'emploi, par la promotion raisonnée d'un réseau « unique au monde » de librairies indépendantes, et avec lui la chaîne de près de 200 000 actifs qualifiés qui rendent possible cette gratifiante exception culturelle française.

La présente proposition de loi entend donc suivre prioritairement ces principes d'actions en soumettant à l'ensemble des député-es les dispositions suivantes :

LOI VISANT AU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA LIBRAIRIE INDÉPENDANTE

Article 1

A l'article 1er de la loi du 10 août 1981, le troisième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« Tout détaillant doit offrir le service gratuit de commande à l'unité. Toutefois, les prestations supplémentaires, notamment les livraisons en dehors de l'établissement de vente, expressément réclamées par l'acheteur et dont le prix à fait l'objet d'un accord préalable, sont facturées par le détaillant à un prix au moins égal au coût de revient ».

Article 2

Au début de l'article 3 de la loi du 10 août 1981, sont ajoutés les deux alinéas suivants :

« La commande publique de livres est soumise à un régime dérogatoire. Elle renforce la complémentarité économique, culturelle et sociale entre les librairies et les bibliothèques. Elle favorise la diffusion égalitaire et décentralisée du livre sur tout le territoire. A cette fin, la proximité constitue le critère déterminant d'attribution d'un tel marché. Les modalités d'application du présent alinéa sont déterminées par décret. »

Article 3

Il est ajouté un article 1-1 à la loi du 10 août 1981, ainsi rédigé :

« Il est créé un comptoir national des libraires et éditeurs indépendants, sous la forme d'une coopérative d'intérêt public dont le fonctionnement sera déterminé par décret.

« L'objet de ce comptoir sera d'assurer à chaque lecteur du territoire national de pouvoir identifier et trouver tous les livres qu'il souhaite, disponibles, près de chez lui.

« Le comptoir coopératif mutualisera les ressources nécessaires pour permettre à chaque éditeur et à chaque libraire indépendant de proposer les livres, dans les meilleures conditions de prix, de disponibilité et de conseil, selon un principe égalitaire et démocratique, effectif sur tout le territoire national. »

Article 4

La présente loi entre en vigueur le ...

DÉCRET RELATIF A LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LIVRES

Article 1^{er}

I. - Au 1° du I de l'article 53 du code des marchés publics, après les mots : « le coût global d'utilisation », sont ajoutés les mots : « la proximité dans le cadre de l'approvisionnement en livres, ».

II. - Au 1° du IV du même article, après les mots : « par un artisan » sont ajoutés les mots : « une librairie indépendante, ».

Article 2

Le présent décret entre en vigueur le

TEXTES CONSOLIDES (extraits pertinents)

Loi n°81-766 du 10 août 1981 relative au prix du livre

Article 1er

Toute personne physique ou morale qui édite ou importe des livres est tenue de fixer, pour les livres qu'elle édite ou importe, un prix de vente au public.

Ce prix est porté à la connaissance du public. Un décret précisera, notamment, les conditions dans lesquelles il sera indiqué sur le livre et déterminera également les obligations de l'éditeur ou de l'importateur en ce qui concerne les mentions permettant l'identification du livre et le calcul des délais prévus par la présente loi.

Tout détaillant doit offrir le service gratuit de commande à l'unité. Toutefois, les prestations supplémentaires, notamment la livraison en dehors de l'établissement de vente, expressément réclamées par l'acheteur et dont le prix à fait l'objet d'un accord préalable, sont facturées par le détaillant à un prix au moins égal au coût de revient.

Les détaillants doivent pratiquer un prix effectif de vente au public compris entre 95 % et 100 % du prix fixé par l'éditeur ou l'importateur.

Dans le cas où l'importation concerne des livres édités en France, le prix de vente au public fixé par l'importateur est au moins égal à celui qui a été fixé par l'éditeur.

Les dispositions de l'alinéa précédent ne sont pas applicables aux livres importés en provenance d'un Etat membre de la Communauté économique européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, sauf si des éléments objectifs, notamment l'absence de commercialisation effective dans cet Etat, établissent que l'opération a eu pour objet de soustraire la vente au public aux dispositions du quatrième alinéa du présent article.

Article 1-1

Il est créé un comptoir national des libraires et éditeurs indépendants, sous la forme d'une coopérative d'intérêt public dont le fonctionnement sera déterminé par décret.

L'objet de ce comptoir sera d'assurer à chaque lecteur du territoire national de pouvoir identifier et trouver tous les livres qu'il souhaite, disponibles, près de chez lui.

Le comptoir coopératif mutualisera les ressources nécessaires pour permettre à chaque éditeur et à chaque libraire indépendant de proposer les livres, dans les meilleures conditions de prix, de disponibilité et de conseil, selon un principe égalitaire et démocratique, effectif sur tout le territoire national.

Article 3

La commande publique de livres est soumise à un régime dérogatoire. Elle renforce la complémentarité économique, culturelle et sociale entre les librairies et les bibliothèques. Elle favorise la diffusion égalitaire et décentralisée du livre sur tout le territoire. A cette fin, la proximité constitue le critère déterminant d'attribution d'un tel marché. Les modalités d'application du présent alinéa sont déterminées par décret.

Par dérogation aux dispositions du quatrième alinéa de l'article 1er et sous réserve des dispositions du dernier alinéa, le prix effectif de vente des livres peut être compris entre 91 % et 100 % du prix de vente au public lorsque l'achat est réalisé :

1° Pour leurs besoins propres, excluant la revente, par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement, de formation professionnelle ou de recherche, les syndicats représentatifs ou les comités d'entreprise ;

2° Pour l'enrichissement des collections des bibliothèques accueillant du public, par les personnes morales gérant ces bibliothèques. Le prix effectif inclut le montant de la rémunération au titre du prêt en bibliothèque assise sur le prix public de vente des livres prévue à l'article L. 133-3 du code de la propriété intellectuelle.

Le prix effectif de vente des livres scolaires peut être fixé librement dès lors que l'achat est effectué par une association facilitant l'acquisition de livres scolaires par ses membres ou, pour leurs besoins propres, excluant la revente, par l'Etat, une collectivité territoriale ou un établissement d'enseignement.

Code des marchés publics

Article 53

I.-Pour attribuer le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fonde :

1° Soit sur une pluralité de critères non discriminatoires et liés à l'objet du marché, notamment la qualité, le prix, la valeur technique, le caractère esthétique et fonctionnel, les performances en matière de protection de l'environnement, les performances en matière de développement des approvisionnements directs de produits de l'agriculture, les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté, le coût global d'utilisation, **la proximité dans le cadre de l'approvisionnement en livres**, les coûts tout au long du cycle de vie, la rentabilité, le caractère innovant, le service après-vente et l'assistance technique, la date de livraison, le délai de livraison ou d'exécution, la sécurité d'approvisionnement, l'interopérabilité et les caractéristiques opérationnelles. D'autres critères peuvent être pris en compte s'ils sont justifiés par l'objet du marché ;

2° Soit, compte tenu de l'objet du marché, sur un seul critère, qui est celui du prix.

IV.-1° Lors de la passation d'un marché, un droit de préférence est attribué, à égalité de prix ou à équivalence d'offres, à l'offre présentée par une société coopérative ouvrière de production, par un groupement de producteurs agricoles, par un artisan, **une librairie indépendante**, une société coopérative d'artisans ou par une société coopérative d'artistes ou par des entreprises adaptées.

Jun 2021

Dossier pédagogique rassemblé à l'intention de la F.F.C.C
Fédération Française des Concours de Circonstances